

# **La « refondation »**

## **Voyage au pays de l'éducation**

**57 billets  
(2012-2017)**

**Catherine Chabrun**

# Terminus, tout le monde descend !

Le voyage se termine sur la ligne « Refondation de l'école ». Il a fallu cinq années pour la parcourir !

Soit la ligne sera maintenue et entretenue si nouveau quinquennat socialiste – ce qui semble de moins en moins réaliste – soit elle sera supprimée et remplacée par la remise en service de l'ancienne ligne ou par la construction d'une nouvelle... selon la nature plus ou moins libérale ou réactionnaire du nouveau ou de la nouvelle présidente.

Le terminus « Présidentielle de 2017 » se profile à l'horizon. Beaucoup d'incertitudes...

**J'ai pris plusieurs billets, je les ai gardés : ils retracent un peu le trajet de la « Refondation de l'école ».**

## Sommaire

(Les liens permettent de circuler plus facilement)

### [Préparation du voyage](#)

De la nécessité des mouvements pédagogiques (8 mai 2012)

L'Éducation, une malade en voie de guérison ? (17 mai 2012)

Le temps de l'enfant, ça se respecte ! (19 mai 2012)

Vingt-quatre heures chrono ! (31 mai 2012)

« Refonder n'est pas reproduire » (25 juin 2012)

« Morale laïque » (le 5 septembre 2012)

### [Départ : « Refondation de l'école » \(10 octobre 2012\)](#)

1<sup>er</sup> arrêt : « La 25<sup>e</sup> heure » (24 octobre 2012)

2<sup>e</sup> arrêt : « Touche pas à ma semaine » (17 novembre 2012)

3<sup>e</sup> arrêt : « Que reste-t-il du projet éducatif de l'enfant » (28 décembre 2012)

4<sup>e</sup> arrêt : « Le projet de loi, faire son miel... » (10 février 2013)

5<sup>e</sup> arrêt : « Le temps de l'enfant ne se réduit pas à l'école » (18 février 2013)

6<sup>e</sup> arrêt : « Le temps des cerises » (25 février 2013)

7<sup>e</sup> arrêt : « Transformer l'école et le quotidien des enfants » (11 mars 2013)

8<sup>e</sup> arrêt : « La morale laïque se vit au quotidien » (12 mars 2013)

9<sup>e</sup> arrêt : « Contre la reproduction des inégalités, priorité à la jeunesse » (13 mars 2013)

### [10<sup>e</sup> arrêt : « Les devoirs à l'école, une affaire de pédagogie » \(14 mars 2013\)](#)

11<sup>e</sup> arrêt : « Former à l'esprit critique dans la société du spectacle » (15 mars 2013)

12<sup>e</sup> arrêt : « L'enseignement de l'entrepreneuriat » (1<sup>er</sup> mai 2013)

13<sup>e</sup> arrêt : « La place du bien-être à l'école » (17 mai 2013)

14<sup>e</sup> arrêt : « Un engagement éthique et pédagogique » (18 mai 2013)

15<sup>e</sup> arrêt : « Faire évoluer les pratiques » peut-il se faire sans la pédagogie Freinet ? (10 juin 2013)

16<sup>e</sup> arrêt : « Pédagogie au centre, mais sans les pédagogues ! » (25 juin 2013)

17<sup>e</sup> arrêt : « Le bac : l'inégalité des chances » (6 juillet 2013)

18<sup>e</sup> arrêt : « La laïcité s'affiche » (8 septembre 2013)

19<sup>e</sup> arrêt : « Les programmes 2008, un mauvais souvenir ? » (26 septembre 2013)

#### **20<sup>e</sup> arrêt : « Les rythmes scandent la campagne » (4 octobre 2013)**

21<sup>e</sup> arrêt : « L'école, un décrocheur d'élèves » (24 octobre 2013)

22<sup>e</sup> arrêt : « Monsieur Peillon, ne reculez pas sur "le bon temps scolaire" » ! (22 décembre 2013)

23<sup>e</sup> arrêt : « PISA 2012, un bon score mais dans les inégalités ! » (3 décembre 2013)

24<sup>e</sup> arrêt : « La bienveillance, promouvoir est insuffisant » (23 janvier 2014)

25<sup>e</sup> arrêt : « La réforme des rythmes scolaires, ce n'est pas pour les enfants ! » (29 avril 2014)

26<sup>e</sup> arrêt : « Le projet d'enseignement moral et civique » (17 juillet 2014)

27<sup>e</sup> arrêt : « La démocratie, ça se prépare » (11 septembre 2014)

28<sup>e</sup> arrêt : « Après le discours » (23 janvier 2015)

29<sup>e</sup> arrêt : « Le printemps en hiver » (12 février 2015)

#### **30<sup>e</sup> arrêt : « Projet de socle commun, troisième épisode » (4 mars 2015)**

31<sup>e</sup> arrêt : « Retour sur les renoncements face à l'évaluation » (2 avril 2015)

32<sup>e</sup> arrêt : « Et si l'école élémentaire s'allongeait d'une année... ? » (20 mai 2015)

33<sup>e</sup> arrêt : « Une école pour et à tout le monde, une utopie ? (10 juin 2015)

34<sup>e</sup> arrêt : « Vous avez dit "Enseignement moral et civique" ? » (26 juin 2015)

35<sup>e</sup> arrêt : « L'École est inégalitaire, et après ? » (7 octobre 2015)

36<sup>e</sup> arrêt : « Faciliter les passages tout au long de la scolarité » (15 décembre 2015)

37<sup>e</sup> arrêt : « La Refondation serait terminée, ah bon ? (15 janvier 2016)

38<sup>e</sup> arrêt : « Un parcours d'excellence, pour tous, tout le temps et partout, c'est possible ! » (20 janvier 2016)

39<sup>e</sup> arrêt : « Complémentarité... ou partenariat » (6 mars 2016)

#### **40<sup>e</sup> arrêt : « Vers le prochain quinquennat » (10 mars 2016)**

41<sup>e</sup> arrêt : Le collège, une réforme sans avenir ? (12 avril 2016)

42<sup>e</sup> arrêt : L'innovation, persona non grata de la Refondation (28 avril 2016)

43<sup>e</sup> arrêt : Le Front populaire invité de marque à la Refondation de l'École (4 mai 2016)

44<sup>e</sup> arrêt : « L'école change avec vous » (15 mai 2016)

45<sup>e</sup> arrêt : « Pas de décrue pour l'état d'urgence et ses dérives (6 juin 2016)

46<sup>e</sup> arrêt : « Le temps des cerises » (9 juin 2016)

47<sup>e</sup> arrêt : « 1936, premiers départs en vacances, 80 ans après ? » (2 juillet 2016)

48<sup>e</sup> arrêt : « La jeunesse, on l'aime... » (18 juillet 2016)

49<sup>e</sup> arrêt : « « Du pain et des jeux » (5 août 2016)

#### **50<sup>e</sup> arrêt : « La pédagogie, cette délinquante » (6 octobre 2016)**

51<sup>e</sup> arrêt : « Cinquantenaire de la disparition de Célestin Freinet » (21 octobre 2016)

52<sup>e</sup> arrêt : « Une parole politique décomplexée et inquiétante » (31 octobre 2016)

53<sup>e</sup> arrêt : « La pédagogie Freinet, une boussole éducative et politique (4 décembre 2016)

54<sup>e</sup> arrêt : « Les loups dans la ville » (20 février 2017)

55<sup>e</sup> arrêt : « La jeunesse en galère » (3 avril 2017)

56<sup>e</sup> arrêt : « S'insurger toujours ! » (5 avril 2017)

57<sup>e</sup> arrêt : « L'engagement politique du mouvement Freinet » (10 avril 2017)

#### **Terminus : « Présidentielle de 2017 »**

# Préparation du voyage

## De la nécessité des mouvements pédagogiques (8 mai 2012)

Lorsqu'on demandait à Freinet : « Quelle est la ligne de votre mouvement ? » celui-ci avait l'habitude de répondre : « Nous sommes le mouvement qui déplace les lignes. »

Qu'en est-il aujourd'hui de l'ICEM, comme de l'ensemble des mouvements pédagogiques qui inscrivent leur action dans le service public d'éducation ? Dans un système devenu si sclérosé, quelles lignes sont-ils encore en mesure de déplacer ?

Les écoles Freinet, mais aussi toutes les classes où les enseignants mettent en œuvre au quotidien la coopération, l'expression, la construction des savoirs dans le respect des droits de l'enfant, toutes les écoles où le travail en équipe des enseignants permet de démultiplier les principes pédagogiques fondateurs, sont-elles toujours considérées comme des lieux d'expérimentation pédagogique et sociale ?

Ces lieux de bouillonnement pédagogique ne se sont-ils pas réduits ces dernières années, rendant confidentielles les démarches des praticiens en recherche ?

L'innovation, l'expérimentation, l'audace sont-elles encore possibles dans notre système éducatif ?

### **En cinq ans, le délit de pédagogie s'est généralisé...**

Pour le ministre de l'Éducation nationale, les pédagogues seraient responsables de l'échec du système éducatif révélé par les mauvais résultats de la France aux évaluations internationales. S'en sont suivi le déni de la recherche pédagogique, le démantèlement des lieux institutionnels de recherche et de formation, la non-reconnaissance des apports de l'expérience et des pratiques des mouvements pédagogiques.

Accusés de laxisme, de manque d'autorité et de sévérité, ils seraient même à l'origine des comportements délinquants de la jeunesse. Il faudrait revenir aux leçons de morale, à l'apprentissage par cœur des règles de bonne conduite et – pourquoi pas ? – aux blouses, aux prix et aux classements.

### **... et l'éducation n'est plus une priorité nationale !**

Le gouvernement a porté les objectifs économiques libéraux du désengagement de l'État, de la privatisation du service public, de la mise en concurrence des établissements scolaires et a réduit sa participation financière au strict minimum.

La performance, la rentabilité, les économies d'échelle... toute une vision à court terme qui ignore l'inscription dans la durée nécessaire à l'éducation. Le sacrifice d'une génération !

### **Pourtant une autre École est possible !**

Depuis des dizaines d'années, les mouvements pédagogiques œuvrent pour que l'École publique accueille tous les enfants dans une totale mixité sociale.

Sans faiblir, ils résistent pour que l'École publique cesse de reproduire les valeurs élitistes et d'exclusion et qu'elle devienne populaire, émancipatrice et coopérative.

Un projet ambitieux pour que se construisent des individus libres et responsables, capables de comprendre et de rêver le monde.

### **En ce mois de mai, un souhait !**

Un nouveau président a été élu, un nouveau ministre est nommé et les mouvements pédagogiques s'autorisent à espérer un retour à la légitimité de leurs pratiques.

Que ce nouveau ministre reconnaisse le formidable patrimoine culturel et la richesse humaine des mouvements pédagogiques ! Qu'il les soutienne et leur donne toute leur place dans les lieux de recherche, de formation et s'appuie sur eux !

### **Et qu'enfin tous ces mouvements retrouvent les moyens de déplacer les lignes !**

# L'Éducation, une malade en voie de guérison ? (17 mai 2012)

*Une bonne humeur inspirée par le discours d'investiture de François Hollande, mais qui reste réaliste ...*

Les annonces de notre nouveau Président sont un premier pas pour redonner confiance au malade, endiguer l'hémorragie et prescrire une première ordonnance avec quelques remèdes d'urgence : le recrutement de professeurs et de personnels, une remise en route de la formation initiale, une réforme des rythmes scolaires, une priorité à l'école primaire avec une attention particulière à l'entrée précoce en maternelle et à l'échec scolaire.

Cependant, si l'on veut espérer une guérison, il faut, dès ce premier traitement, réfléchir pour l'école à un mode différent de vie et de pensée pour que tous ses acteurs reprennent confiance en elle. **Plus de professeurs et de personnels, oui**, mais pour que ce traitement apporte tous ses bienfaits, il faut que dans toutes les classes, l'on change la manière d'enseigner, c'est ce qu'on appelle la pédagogie avec en complément une autre manière d'être : en particulier, la performance individuelle laissera la place à la coopération, à la valorisation des progrès aussi bien pour les élèves que pour les enseignants.

Avec comme compléments essentiels : donner des temps de réflexion aux équipes dans chaque établissement et reconnaître leurs travaux de recherche et les expérimentations.

**Redonner une formation initiale aux futurs enseignants, oui**, mais pour que ce traitement soit efficace, il faut éviter de reproduire la manière d'enseigner qu'ils ont connue en tant qu'élèves pour rompre le cercle vicieux. Des situations coopératives, de compagnonnage, de réflexion et des temps de débats, de découvertes de pratiques pédagogiques seront autant d'éléments essentiels que les mouvements pédagogiques pourront apporter.

Ce premier traitement devra être consolidé par une formation continue tout au long de leur carrière.

**Une réforme des rythmes scolaires avec la semaine de cinq jours, oui**, mais ce n'est pas suffisant pour prendre en compte le temps global d'éducation de l'enfant que ce soit tout au long de la journée, de la semaine ou de l'année. De plus, pour que ce traitement agisse, il doit être inséparable de la pédagogie proposée pendant ce temps : l'ennui fatigue, mais le désir de comprendre, d'apprendre, de chercher motive. Avec comme compléments indispensables : les conditions de travail (espaces, circulation, climat scolaire...).

Pour prolonger le traitement, comme l'école n'est pas l'unique lieu où l'enfant apprend, une cohérence pédagogique entre tous les acteurs et espaces éducatifs se révélera incontournable.

**Permettre aux enfants de moins de trois ans d'entrer à l'école, oui**, mais pour que ce soit profitable, il faut que l'école maternelle cesse de vouloir ressembler à l'école élémentaire, qu'elle arrête de juger, d'évaluer, de prédire et qu'elle donne à chaque enfant le temps nécessaire pour grandir, progresser avec les autres et ainsi rassembler tout ce qui est nécessaire aux apprentissages scolaires.

Pour renforcer le traitement, l'école maternelle donnera des espaces et des temps spécifiques adaptés au jeune enfant et des lieux d'accueil aux parents.

**Donner une attention particulière aux enfants en difficulté scolaire, oui**, mais le remède est insuffisant si on ne traite pas le système éducatif en entier... qui pour l'instant ne réussit qu'aux « bons élèves ». Bien sûr, certaines difficultés ont des raisons externes à l'école, et là le RASED ou des spécialistes sont indispensables.

Ce traitement ne doit pas être dissocié des autres : pédagogie utilisée, formation des enseignants, temps et espaces éducatifs, école maternelle.

Après cette première ordonnance, il faudra consulter régulièrement les différents acteurs de l'éducation pour suivre la guérison, doser et affiner certaines prescriptions ou prescrire d'autres traitements. Et surtout ne pas décevoir, tous ceux qui espèrent une autre école, que ce soient les enfants, les jeunes et les adultes.

# Le temps de l'enfant, ça se respecte ! (19 mai 2012)

Cinq jours de classe contre quatre depuis 2007, ce sera le nouveau rythme hebdomadaire en primaire, dès septembre 2013. C'est l'annonce du nouveau ministre, jeudi 17 mai, tout juste après sa nomination. Dés cet été, une concertation est prévue, elle devrait aborder une diminution de deux semaines des vacances d'été et une réorganisation de la journée en lien avec les collectivités territoriales.

## **La semaine et les rythmes scolaires sont de nouveau en débat.**

A en croire les inspecteurs généraux, les enseignants, les parents, les chercheurs, les associations dans différents rapports, la semaine de quatre jours fatigue les élèves. De plus, avec la réduction de deux heures du temps d'enseignement, le temps manque aux enseignants pour terminer le programme. L'histoire, les sciences, les pratiques artistiques en paient le prix... Les deux heures d'aide personnalisée allongent la journée des enfants désignés pour leurs difficultés. Le temps de concertation des enseignants et celui du dialogue avec les parents se réduisent, voire disparaissent.

## **Pour qui, pour quoi l'organisation actuelle ?**

La suppression de l'école le samedi et le découpage des vacances pendant l'année scolaire répondent tout simplement au temps organisé par le système économique. Une organisation qui satisfait surtout une partie privilégiée de la population. Celle qui peut proposer des sorties culturelles, des week-ends dans des résidences secondaires et des séjours touristiques à chaque congé scolaire. En effet, ce sont souvent les mêmes familles qui remplissent les hôtels et locations en décembre, février, mars ou avril (ce qu'on ne distingue pas dans les statistiques).

Et pour ceux qui ne partent pas, il y a le centre de loisirs, la maison avec la télévision ou la rue.

Les zones de vacances actuelles certes étalent les départs, mais surtout optimisent les taux d'occupation des hôtels et locations avec peu de temps mort pour les entreprises du loisir et du tourisme. Les semaines d'enneigement sont ainsi découpées : du 18 décembre 2011 au 6 mai 2012, il y aura eu dix semaines de congés scolaires sur vingt semaines !

Ce qui provoque pour le trimestre concerné de nombreuses coupures irrégulières avec des temps de reprise qui brisent le rythme et réduisent d'autant les temps d'apprentissages, renforçant encore les inégalités scolaires.

En alignant le temps scolaire sur le temps de travail des parents, se pose également le problème de l'ouverture de l'école aux familles. L'abandon du samedi matin a généré un appauvrissement des relations école-parents. Il suffit de se rappeler la richesse de l'« heure des parents » du samedi matin dans de nombreuses classes Freinet où les enfants présentaient leurs œuvres, aboutissement du travail de la semaine.

L'enfant comme « objet » de l'école, des parents et des marchés spécifiques est bien au centre des attentions, mais l'enfant comme « sujet » et être unique en construction est loin d'être au cœur des réflexions sur le temps et l'espace accordés !

Le sera-t-il enfin dans les concertations de l'été 2012 ?

## **Une autre façon de voir est possible !**

Heureusement beaucoup d'enseignants, d'éducateurs, de parents placent le temps de l'enfant au centre de leur réflexion. Ce temps peut être respecté quand les deux dimensions, année et journée scolaires, sont réfléchies en cohérence.

*L'année scolaire* est en elle-même un découpage artificiel : respecter le rythme de l'enfant, c'est aussi penser à sa progression sur plusieurs années.

La politique abandonnée et peu appliquée des cycles avait cette ambition : l'enfant aurait pu avancer dans ses apprentissages à son rythme soit avec le même enseignant soit au sein d'une équipe, à la fin du cycle il aurait pu profiter d'une année supplémentaire si besoin.

La réalité a été et est toujours bien différente, le même rythme est imposé à tous, si les plus rapides ont le temps de lever les yeux, les autres suivent essoufflés. Et pour certains, plus possible de respirer et c'est l'abandon avec la double peine : tout recommencer l'année suivante sans qu'il soit tenu compte de leurs progrès.

Cet état de fait pousse les enseignants Freinet à préférer les classes uniques ou à doubles niveaux. Donner un peu de temps au temps ! Lorsque c'est possible, ces enseignants fondent une véritable équipe et c'est alors toute l'école

qui prend en compte le temps de l'enfant et offre un continuum tant pour les apprentissages que pour la socialisation, le fameux « vivre ensemble »...

*La journée scolaire*, déjà bien malmenée, se surcharge encore plus pour certains élèves, les « essoufflés », les « en difficulté ». Entre le temps de l'aide personnalisée et celui des devoirs du soir, que reste-t-il ?

Cette journée scolaire ignore les autres temps éducatifs qui vivent dans son espace ou autour de lui : les garderies, l'interclasse du midi, le centre de loisirs. Elle pourrait être pensée et travaillée dans une véritable implication des personnes dans des projets coopératifs, dans un partenariat entre animateurs, éducateurs et équipes enseignantes.

Elle pourrait articuler les moments scolaires et périscolaires pour que le partage du temps ne morcelle pas l'accès aux savoirs : les savoirs fondamentaux d'un côté et les savoirs artistiques, sportifs... de l'autre.

Pour éviter cette séparation, différents temps peuvent s'étendre, se compléter tant à l'école que hors l'école. Ils se tisseraient et vivraient ensemble selon les différentes situations et projets.

Les temps de réception : l'écoute, la lecture, les apprentissages, le cinéma, le théâtre...

Les temps de tâtonnement où l'on cherche et recherche, où l'on s'efforce de trouver seul ou en coopérant avec les autres.

Les temps de dialogue, de relation à l'autre : les moments de parole, de débats, d'échanges et de partages, de projets, de communication, le « vivre ensemble ».

Les temps d'expression : plastique, musicale, poétique, corporelle, théâtrale...

Les temps de création : plastique, musicale, poétique, littéraire, corporelle...

**La concertation de l'été est attendue !**

La réflexion est urgente si l'on veut amorcer des pratiques différentes dès 2013. Mais on ne part pas de rien, des collectifs, des associations, des spécialistes ont participé à la *Conférence nationale sur les rythmes scolaires* initiée par le précédent ministre. Son « Rapport de synthèse des auditions, des débats en académie et des échanges et sur internet » est paru en janvier 2011. Il est consultable sur le site du Ministère :

[http://media.education.gouv.fr/file/01\\_janvier/25/5/Rythmes\\_scolaires\\_Rapport\\_de\\_synthese\\_janvier-2011\\_167255.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/01_janvier/25/5/Rythmes_scolaires_Rapport_de_synthese_janvier-2011_167255.pdf)

On y trouve la contribution du CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École publique) qu'on peut consulter sur le site de l'ICEM : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/11648>.

Là encore les mouvements pédagogiques et l'Education populaire ont toute leur place dans cette concertation pour que le temps de l'enfant soit vraiment pris en compte et qu'on ne s'arrête pas à un simple toilettage des rythmes scolaires.

## Vingt-quatre heures chrono ! (31 mai 2012)

Dans notre système éducatif à modèle descendant où Polytechnique détermine le lycée qui lui-même détermine le collège le tout en cascade jusqu'en maternelle, il était logique de faire peser sur les épaules du primaire la responsabilité de l'échec scolaire.

Dans sa « révolution culturelle » de 36 pages, Xavier Darcos présente des programmes « recentrés sur l'essentiel », du socle commun on ne garde que les piliers chers à l'Europe, on rejette la complexité, la transversalité qui les articulaient pour privilégier l'empilement de couches simples de fondamentaux.

Que ce soit en français ou en mathématiques on augmente ainsi le nombre de savoirs opératoires, mécaniques et on retire tout ce qui était ambitieux dans les programmes de 2002.

**Surtout pas de temps à perdre, car tout doit tenir en 24 heures !**

Entre les dix heures de français, les cinq heures de mathématiques, les quatre heures de sport et l'heure et demie de langue vivante, que restera-t-il à la « culture humaniste » ? Aux sciences ? A l'éducation artistique ?

Avec des horaires spécifiques et cloisonnés, une programmation annuelle qui dénie les cycles, ce seront 24 heures compartimentées, morcelées en disciplines et sous disciplines, le tout en conformité avec des manuels dont

« l'appui » est fortement conseillé. Un manuel de vocabulaire, un autre de grammaire ...un manuel de calcul un autre de géométrie. Plein de petites leçons illustrées qu'il faudra bien apprendre à la maison ou avec les associations d'aide aux devoirs !

Une triste certitude : le fossé culturel se creusera davantage pour tous les enfants qui n'ont que l'école pour y accéder. L'accompagnement éducatif sera-t-il chargé de compenser le déficit ? Quant aux enfants qui resteront deux heures de plus à l'école, feront-ils le plein de « fondamentaux » pendant que les autres profiteront de l'offre familiale ou associative d'activités culturelles ?

### **Questionner, rechercher, tâtonner, comprendre, réinvestir, confronter ce n'est plus l'air du temps !**

Ce sont des pratiques dangereuses, des restes de l'Héritage de 68 qu'il faut définitivement enterrer ! Comme nous le confirme notre Ministre « L'école primaire doit rester garante de l'idéal républicain : permettre à chaque enfant de devenir, par l'instruction, un citoyen libre et éclairé ».

### **L'instruction voilà le mot qu'il fallait dire !**

Si l'éducation rimait avec construction, compréhension, émancipation, l'instruction elle, rime avec mémorisation, récitation, rédaction. Ce choix de terminologie à l'ancienne est cohérent avec la teneur rétro des programmes en relevant particulièrement ceux d'histoire et de géographie qui se cantonnent au territoire national.

### **Et naturellement l'éducation civique se métamorphose en instruction civique et morale.**

Dès le CP, on vise en premier l'obéissance, les réflexes du bon écolier : se lever quand un adulte entre dans la classe ou quand il entend la Marseillaise, les formules de politesse, le vouvoiement et les « maximes illustrées » de morale. « Coopérer à la vie de la classe », se réduit à effectuer les services de distribution et de rangement, on est loin de la coopération et de la vie de classe !

Au Cycle 3, sur le registre de la transmission, de l'injonction parfois seront étudiés aussi bien la règle de droit, que les différentes règles de politesse, de sécurité, les préventions des risques, les dangers, les refus de discrimination, que l'étude des institutions françaises et européennes. Quelques bons manuels devraient suffire !

On ne construit pas, on ne pratique pas, on ne participe pas, on décrit, on apprend, on récite pour avoir de bonnes notes.

### **C'est ça la réussite scolaire ?**

## **« Refonder n'est pas reproduire » (25 juin 2012)**

Le monde éducatif sort bien malade de ces cinq dernières années, ses acteurs ont été déshabitués de penser, de chercher, d'expérimenter. Les syndicats, les fédérations de parents, les associations d'éducation populaire, les mouvements pédagogiques sauront-ils mobiliser les citoyens ?

Tous ont été ou seront reçus par les ministères de l'Éducation, de la Jeunesse, de la Réussite éducative... pour les assurer de leur volonté de participation à la « refondation de l'École de la République » et leur porter leurs propositions. En effet, il ne s'agit pas de remettre à l'identique ce qu'il y avait avant 2007.

**Refonder l'École**, c'est oublier la fameuse « égalité des chances » où, puisque chaque enfant reçoit de l'État la même offre scolaire, chacun est responsable de sa réussite ou de son échec. Seuls, le mérite et la performance individuelle sont retenus, ce qui permet aussi de capter tous ceux qui pourront rejoindre l'élite.

**Refonder l'École**, c'est compter sur tous les enfants, sur leur intelligence, leur capacité de progresser, d'apporter à la société leurs savoirs et leurs expériences qu'ils nourriront tout au long de leur vie. C'est ambitieux, mais cette confiance redonnée permettra de répondre aux défis que pose notre société, qu'ils soient démocratiques, économiques, écologiques, éthiques...

### **Depuis de nombreuses années, l'ICEM expérimente en ce sens et représente une force de proposition.**

En effet, les principes de la pédagogie Freinet (le tâtonnement expérimental, la Méthode naturelle, l'enfant-auteur, le travail individualisé, l'expression et la communication) se fondent sur certaines conceptions de la personne humaine et de la société, de valeurs philosophiques, politiques et sociologiques et de finalités pour l'éducation.

### *Des conceptions ambitieuses*

- celle de l'enfant, bien sûr, un petit d'humain et non un humain en miniature, pris dans sa globalité. Un enfant éducatable, capable d'apprendre des autres et avec les autres
- celle de l'homme et de la femme : libre, responsable et autonome, capable de s'autodéterminer, mais aussi capable de coopérer avec les autres, tout à la fois égaux et différents.
- celle de la société construite par tous et pour tous. Une société harmonieuse et respectueuse de la dignité et des droits de tous et de chacun de ses membres.

### *Des valeurs humanistes*

À la fois philosophiques, politiques et sociologiques, ce sont celles de la République « liberté, égalité, fraternité » avec la laïcité, la solidarité, le respect, la justice, la paix, la compréhension, la dignité... des valeurs « humanistes », car elles définissent le type d'humanité que nous voulons réaliser.

### *Des finalités émancipatrices*

- conduire l'enfant vers l'homme ou vers la femme, citoyen ou citoyenne capables de prendre sa place dans la société et d'agir à son tour sur elle.
- établir d'autres modes de relation entre les personnes, entre les connaissances et les cultures.
- former des individus désireux d'appréhender le monde dans sa complexité et conscients d'appartenir à l'Humanité.

## **« Morale laïque » (le 5 septembre 2012)**

### **Petite réflexion...**

Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a annoncé, dimanche 2 septembre, qu'il souhaitait développer l'enseignement de la morale laïque « *du plus jeune âge au lycée* ».

Il a de bonnes intentions, sans doute : « *Je n'ai pas dit instruction civique, mais bien morale laïque* », précise le ministre. « *C'est plus large, cela comporte une construction du citoyen avec certes une connaissance des règles de la société, de droit, du fonctionnement de la démocratie, mais aussi toutes les questions que l'on se pose sur le sens de l'existence humaine, sur le rapport à soi, aux autres, à ce qui fait une vie heureuse ou une vie bonne* ».

Vincent Peillon, avec la morale laïque, parle donc des valeurs de la République et de morale universelle. Selon lui, « *si ces questions ne sont pas posées, réfléchies, enseignées à l'école, elles le sont ailleurs par les marchands et par les intégristes de toutes sortes* ».

La morale laïque ne se réduirait donc pas à la seule instruction civique avec la transmission de savoirs encyclopédiques relatifs aux institutions et services publics de la France et à leurs fonctionnements. Elle rejoindrait l'éducation civique avec l'acquisition de connaissances, des valeurs et des règles de la vie en société, les droits et les devoirs du citoyen.

De plus, la morale laïque dépasserait l'éducation civique actuelle, car elle permettrait d'analyser, de vivre heureux, de s'émanciper, et de choisir hors des déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel.

Les modalités de cet enseignement ne sont pas encore établies, ce qui n'empêche pas de mettre en doute ses effets.

Son enseignement permettrait d'analyser, de comprendre, de connaître des valeurs et des règles, des droits et devoirs. Pourquoi pas, on peut imaginer des cours qui partiraient de situations de vie, d'images, de textes littéraires, philosophiques... pour poser des interrogations. Mais cela restera un discours qui n'engagera ni actes politiques ni transformation de vie. Ainsi, les élèves pourront restituer correctement cet enseignement dans des évaluations et continuer d'agir et de penser comme si rien ne s'était passé.

De plus, cet amoncellement de valeurs, de règles, de droits et de devoirs reste très éloigné de la vie d'un grand nombre d'enfants et de jeunes qui arrivent à l'école préoccupés, voire ensevelis par la précarité et les injustices qu'ils vivent avec leur famille. Malaise renforcé encore par les situations scolaires quotidiennes qui renforcent ce sentiment d'injustice, d'inégalité et d'exclusion. Toutes ces expériences révèlent l'écart entre les bonnes paroles enseignées et les faits réels. Cette dichotomie entraîne à partir du collège le rejet de la normalité scolaire, de ses

règles et de ses obligations qui s'étendra au reste de la société quelques années plus tard. C'est également un terreau fertile aux intégrismes de toutes sortes.

Si cet enseignement de la morale laïque ne permet pas d'agir autrement, ni de vivre plus heureux, ni de s'émanciper, ni de choisir hors des déterminismes, alors que faire ?

**Quelques suggestions :**

Vivre et non apprendre les valeurs de la République, les droits de l'enfant et du citoyen.

Donner son avis et participer aux espaces démocratiques et de vie des établissements scolaires.

Être acteurs et auteurs des règles de vie et des règlements, adultes comme enfants et jeunes.

Accueillir toutes les singularités dans les établissements et transformer les pratiques pédagogiques pour qu'elles s'adressent à tous les enfants.

Donner à chacun le temps d'apprendre et à tous celui de vivre ensemble.

Préférer la coopération à la compétition au cœur des temps et des espaces éducatifs.

Mettre la philosophie au cœur des établissements scolaires, de la maternelle au lycée pour construire la réflexion au lieu d'inculquer des formules magiques comme « la liberté commence... » et autres adages.

**Et bien d'autres pratiques que certaines classes et établissements mettent en œuvre depuis quelques temps déjà... comme les classes et établissements Freinet.**

# Départ : « Refondation de l'école » (10 octobre 2012)



Environ 400 acteurs de la concertation, des journalistes, des membres du Cabinet... qui au rythme des entrées gouvernementales se lèvent, un peu comme à la messe. Dix-sept ministres sont présents et silencieux, le message présidentiel est ainsi visible : l'École est bien une priorité.

Après une synthèse du rapport par les membres du groupe de pilotage et les présidents du groupe, François Hollande fait un long discours relativement bien applaudi.

Il a repris les constats et les grands thèmes du rapport, on peut dire qu'il le « valide » en quelque sorte, avec ses ambitions : justice sociale, bienveillance, confiance, démocratie...

Même si certaines préconisations du rapport pourraient transformer l'école, ce n'est vraiment pas le grand soir ! On peut espérer quelques matins qui chantonnent, mais qu'en restera-t-il après les négociations avec les syndicats, les fédérations de parents, les collectivités locales... ?

Certes pour les mouvements pédagogiques, pour la pédagogie Freinet, il y a certainement une place à prendre (espaces de références pour d'autres pratiques pédagogiques, place dans la formation, enseignants-formateurs, praticiens-chercheurs, outils pédagogiques...)

Pour François Hollande, ce rapport n'est pas une énième réforme « Le temps de la décision est venu et le temps de la concertation n'est pas achevé », la loi de programmation est une étape. « Le choix de recourir à une loi d'orientation et de programmation a un sens. C'est une façon de garantir que l'éducation nationale ne sera plus une variable d'ajustement budgétaire ».

Les étapes : jeudi 11 octobre une session extraordinaire du Conseil supérieur de l'éducation présidée par Vincent Peillon. Suivront des discussions avec les représentants des personnels et des parents d'élève avant le travail interministériel d'élaboration du projet de loi qui sera présenté en conseil des ministres « avant la fin de l'année ».

## **Puisque la concertation continue après la remise du rapport, alors continuons !**

Du travail en perspective pour illuminer les salles de classe et les établissements, pour redonner envie aux professeurs de s'investir dans la réflexion sur leur pratique, dans la recherche, dans les espaces de concertation (s'il y en a...).

Changer ses pratiques d'enseignant, ce n'est pas travailler plus...

Changer les programmes, regarder autrement les disciplines, ce n'est pas renier leur contenu...

Donner du temps aux apprentissages, respecter le temps de l'enfant, valoriser tous les temps éducatifs dans et hors l'école, ce n'est pas diminuer l'ambition sur les savoirs et les connaissances...

Privilégier le bien-être, la sérénité, le plaisir, mettre l'enfant, l'adolescent et l'élève au cœur de l'École, ce n'est pas au détriment du professeur...

## **Quelques phrases révélatrices de l'esprit du discours... :**

« Une école de haute qualité »

« L'école est le lieu même où se prépare la France de demain »,

« La première vocation de l'école c'est de transmettre un savoir, mais c'est aussi de donner le goût d'apprendre », « l'école doit changer ; l'école va changer. » Il faut une « feuille de route » « du temps et des moyens »

« Ne pas lutter contre l'échec » plutôt « mobiliser les réussites »

« La France a confiance dans ses professeurs »

### **Et maintenant, les préconisations mises en œuvre dès 2013 en quelques citations**

« Plus de professeurs, des professeurs bien formés, un budget sanctuarisé » et la « priorité donnée à l'école primaire ».

#### **LA PRIORITÉ À L'ÉCOLE PRIMAIRE**

« Je veux remettre notre système à l'endroit, en donnant priorité au primaire »

« J'assume pleinement ici devant vous de concentrer les moyens là où ils seront les plus utiles ».

L'école maternelle : « La scolarisation des enfants de moins de trois ans sera relancée »

« C'est dans ce très jeune âge que se nouent souvent des inégalités qui marquent avec une fatalité terrible ceux qui n'auront pas acquis des savoirs essentiels ».

« L'école maternelle une création française qui a fait ses preuves » et elle peut « atténuer les inégalités ».

« La scolarisation des enfants de moins de trois ans doit être centrée sur les apprentissages premiers Et notamment le langage oral ».

« Cette politique se traduira dès la rentrée 2013 dans les territoires en difficulté ».

Pour l'école élémentaire :

« Une pédagogie nouvelle »

« Je fais miennes vos propositions sur les redoublements, qui ne sont pas toujours utiles, et dont le nombre devra être réduit, sur la notation, dont l'objet précieux, nécessaire, est d'indiquer un niveau plutôt que de sanctionner un élève. Également sur les devoirs qui doivent être faits dans l'établissement plutôt qu'à la maison si on veut accompagner les enfants et rétablir l'égalité » Il retient l'objectif « plus de maîtres que de classes » en primaire qui « facilitera le développement du travail en commun, introduira de nouvelles méthodes d'accompagnement des élèves et préviendra les premiers retards »

Une plus grande « fluidité » entre le CM2 et le collège « le rôle est d'assurer le socle commun », mais son « caractère unique est devenu une apparence pour ne pas dire un faux-semblant » et qu'il faut « lui permettre d'organiser plus librement sa pédagogie et ne plus avoir un modèle trop rigide d'organisation des activités ».

#### **LA FORMATION**

« La formation des professeurs sera rétablie sans revenir aux anciennes écoles normales ni aux IUFM

« Les écoles du professorat et de l'éducation ouvriront à la rentrée 2013 » avec une professionnalisation à la fois dans les contenus et dans les modalités ».

« Je veux éviter tous les malentendus. Connaître ce métier, c'est d'abord maîtriser sa propre discipline.

Mais le savoir, évidemment indispensable, ne peut suffire à préparer les futurs enseignants à la réalité de leur exercice professionnel devant les élèves, qui exige un certain savoir-faire »

#### **LA MORALE LAÏQUE**

« J'ai donné mon plein accord au projet d'enseigner la morale laïque. Ce n'est pas vouloir enrégimenter, imposer des dogmes, une orthodoxie, où je ne sais quelle raison d'État. C'est permettre à chacun de construire sa liberté dans le respect de celle de tous les autres. »

C'est être « intransigeant sur nos valeurs ».

#### **LA SEMAINE SCOLAIRE**

« Favorable » au retour à 9 demi-journées d'école par semaine à l'école primaire « dès la rentrée 2013 ».

« La réforme des rythmes scolaires n'est pas la clef de tout », mais « c'est le levier de la réussite », « Ce projet exige que les élèves ne soient pas livrés à eux-mêmes à partir du milieu de l'après-midi et que les inégalités d'accès aux activités éducatives, culturelles ou sportives ne soient pas creusées ».

Cette réforme « touche à la vie quotidienne non seulement des élèves, mais des Français », mais « il convient maintenant d'avancer ».

## LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

« La mise en place d'un référent dans les collèges et les lycées professionnels à fort taux d'absentéisme »

« Utiliser toute la gamme des instruments, de l'alerte jusqu'au traitement personnalisé, à travers l'encadrement dans l'établissement et parfois hors de l'établissement » pour « remettre un décrocheur dans un parcours scolaire ».

Pour une « seconde chance » et le « droit au retour » aux études.

## L'ORIENTATION

La valorisation de l'enseignement professionnel Une orientation choisie qui débouchera sur un métier et orientation non subie. Un service public régional d'orientation.

## L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

« Je propose d'affecter dans les territoires en difficulté des enseignants expérimentés, sur la base d'un volontariat, et de garantir une plus grande stabilité des équipes, quitte à accorder de meilleures conditions de travail pour ceux qui sont confrontés à des situations éprouvantes ».

Fin de la « labellisation » et de son piège la « stigmatisation » des établissements scolaires à travers les dispositifs comme les ZEP, les RAR, les ECLAIR...

Une autre approche plus souple : « l'aide personnalisée aux établissements ».

D'autres points évoqués bien sûr : la santé, l'accueil des enfants en situation de handicap, le numérique... mais on peut lire différents comptes-rendus dans la presse.

## 1<sup>er</sup> arrêt : « La 25<sup>e</sup> heure » (24 octobre 2012)

En 2008, la semaine de 4 jours et demi laisse la place à la semaine de 4 jours. De 26 heures d'enseignement devant toute la classe, les enseignants passent à 24 heures, mais il leur reste toujours 27 heures de services (2 heures d'aide personnalisée pour les enfants en difficulté scolaire et toujours 1 heure pour la concertation). Aussitôt, syndicats et militants pédagogiques ont montré leur désaccord et dénoncé le temps compressé par cette réforme.

Ainsi, je me suis exprimée dans un billet « 24 heures chrono » où je m'inquiétais (et je n'étais pas la seule...) à la fois des horaires cloisonnés, de la fin des cycles, des programmes qui allaient ressembler de plus en plus à une table des matières de manuel scolaire et du recentrage sur les fondamentaux. Plus le temps de rechercher, de questionner, de tâtonner, de réinvestir... bref la pédagogie voilée.

Nous étions tous inquiets par rapport au rythme de l'enfant, de la fatigue engrangée dans ces journées trop remplies. Les chronobiologistes nous soutenaient. Il fallait au moins revenir à la semaine de 4 jours et demi, voire réfléchir davantage à la journée, à la semaine et l'année : « Le temps de l'enfant, ça se respecte ! ».

Nous nous étions également inquiétés pour les enfants qui auraient ces deux heures supplémentaires avec l'aide personnalisée : referaient-ils ce qu'ils n'avaient pas réussi dans la journée, une seconde couche serait-elle profitable ? Ne serait-ce pas une double peine pour eux ? Ne seraient-ils pas stigmatisés par rapport à leurs camarades ? Ce travail scolaire supplémentaire, ne serait-il pas proposé pendant des temps de repos ou d'activités culturelles ou sportives (que ce soit pendant la pause méridienne ou le soir) ? Certains enseignants ont résisté, détourné cette aide personnalisée et ont même été sanctionnés.

Nos inquiétudes sur cette semaine de quatre jours se sont révélées justifiées par les constats négatifs des différents rapports sur les rythmes scolaires.

Après la concertation de cet été, il est décidé qu'en 2013 la semaine de 4 jours et demi sera remise en place en primaire. Comme dans l'ensemble, les enseignants et les parents apprécient le samedi matin libéré, le nouveau ministre de l'Éducation propose donc de placer cette demi-journée le mercredi matin.

L'enseignant devra effectuer 25 heures devant toute la classe dont 2 heures hors enseignement (suggestion les devoirs !) et les collectivités locales auront à leur charge 2 heures pour des activités culturelles ou d'accompagnement. Les deux heures d'aide personnalisée sont supprimées.

Les enseignants ont donc une heure de moins devant les élèves par rapport à 2007, mais une heure de plus par rapport à 2012. Et coup de tonnerre, les syndicats surfent sur cette heure supplémentaire, les communiqués indignés se succèdent, les enseignants se sentent maltraités... On a même l'impression que la semaine de 4 jours

avec les 24 heures devant la classe entière est un acquis qu'il faut défendre. On oublie les rythmes, le temps compressé, les programmes qui ne suivent pas et l'aide personnalisée...

Mais où est l'intérêt de l'enfant ?

Pourtant, il y a de quoi réagir dans l'organisation que propose Vincent Peillon, par exemple les 30 minutes en fin de chaque journée réservées aux devoirs !

Soyons plus ambitieux que la défense d'un acquis qu'on n'a d'ailleurs pas toujours revendiqué !

Les consultations continuent on peut proposer, peser pour le bien-être de l'enfant et de l'enseignant.

**Le minimum à demander :**

**- Plus de devoirs !**

Demandons la fin des devoirs et revendiquons un temps de travail personnel (entraînements, mémorisation, recherche documentaire, lecture, écriture...) réparti sur toute la journée en lien avec les apprentissages et pas seulement concentré sur une plage du soir. L'enseignant peut ainsi organiser ces temps comme il le souhaite. Les pratiques pédagogiques qui favorisent l'entraide, les binômes dans ces temps de travail individuel peuvent ainsi être préférées. Plus besoin d'aide aux devoirs !

**- Du temps de concertation enseignants et animateurs pour donner sens et cohérence aux activités culturelles.**

Les deux heures dues pour atteindre les 27 heures de service pourraient être utilisées. Ainsi, les différents temps d'éducation (scolaire et hors scolaire) qu'ils soient organisés par les enseignants ou par les animateurs ou en coopération ne seraient pas juxtaposés, mais vraiment complémentaires.

**- Reprendre les cycles et les mettre vraiment en pratique pour personnaliser les temps d'apprentissage et donner du temps à l'enfant sur plusieurs années.** Un chapitre qu'il serait bon de mettre dans la formation qu'elle soit initiale ou continue.

**- Arrêter la pression des évaluations et de la compétition sur le dos des enfants et des enseignants.**

## **2<sup>e</sup> arrêt : « Touche pas à ma semaine » (17 novembre 2012)**

L'annonce par Vincent Peillon de 25 heures (23 heures d'enseignement et 2 heures d'aide aux devoirs) devant tous les élèves a provoqué force remous, nombre d'articles de presse et de communiqués syndicaux...

Les syndicats sont reçus par le ministre qui revient sur la 25<sup>e</sup> heure et ramène le temps d'enseignement devant tous les élèves à 24 heures. Le lendemain, les associations partenaires de l'école publique (CAPE) sont reçues : les deux heures d'aide personnalisée deviendraient 1 h 30 de soutien individuel, mais rien n'est encore figé et ce temps reste ouvert aux propositions. Une table ronde réunissant syndicats, collectivités locales, parents et associations partenaires est prévue.

Mais ce n'est pas suffisant, maintenant c'est la demi-journée du mercredi qui devient inacceptable.

La semaine de quatre jours avec la suppression du samedi matin, le remplacement de deux heures devant toute la classe par l'aide personnalisée qui avait pourtant soulevé indignation et résistance en 2008 semble satisfaire aujourd'hui un certain nombre d'enseignants et quelques-uns de leurs représentants !

**Rester à l'existant... ou pas ?**

Certes, que la semaine soit de 4 jours ou de 4 jours et demi, rien ne changera sans un autre regard sur le temps, loin du culte de la performance, loin de la crainte du vide et du potentiel émancipateur de création et d'imaginaire qu'il réserve, loin des lobbys du tourisme et de la course aux activités séduisantes et lucratives...

Néanmoins, on peut profiter du retour de la semaine de 4 jours et demi de classe avec cette « 1 h 30 » à penser et à construire, pour amorcer la réflexion nécessaire sur le temps éducatif de l'enfant.

C'est juste un petit effort de temps de concertation dans l'intérêt de l'enfant !

**Quelques pistes de réflexion issues de pratiques existantes dans des classes et des écoles Freinet :**

- préserver un continuum pédagogique sur plusieurs années ;
- respecter des rythmes individuels et des temps nécessaires pour les cheminements d'apprentissage singuliers dans un milieu coopératif ;
- respecter les temps de création, d'expression, de tâtonnement, de recherche et de communication ;
- privilégier le long terme au court terme en favorisant la construction et l'appropriation des savoirs à la seule transmission et répétition des savoirs ;

- articuler des temps collectifs et des temps individuels ;
- laisser du temps à l'étonnement, aux multiples rencontres (personnes, environnement, objets culturels, artistiques...);
- prendre en compte et reconnaître tous les temps que vit l'enfant ou l'adolescent avant, entre, après les temps scolaires ;
- promouvoir des relations régulières et participatives avec les parents ;
- ...

## **3<sup>e</sup> arrêt : « Que reste-t-il du projet éducatif de l'enfant » (28 décembre 2012)**

### **Ou comment en trois mois, un grand débat devient un petit décret !**

Tout l'été une grande concertation. Le 19 octobre un rapport est remis au Président de la République à la Sorbonne qui confirme une réforme des rythmes.

Le 24 octobre, l'annonce par Vincent Peillon d'une semaine de 25 heures (23 heures d'enseignement et 2 heures d'aide aux devoirs) devant tous les élèves provoque force remous, nombre d'articles de presse et de communiqués syndicaux...

Le 29 octobre, les syndicats sont reçus par le ministre qui revient sur la 25<sup>e</sup> heure et ramène le temps d'enseignement devant tous les élèves à 24 heures. Le lendemain, les associations partenaires de l'école publique (CAPE) sont reçues : les deux heures d'aide personnalisée deviendraient 1 h 30 de soutien individuel, de travail en petits groupes, mais rien n'est figé et ce temps reste ouvert aux propositions : une grande table ronde est prévue avec les parents, les syndicats, les collectivités locales et les associations partenaires.

Mais ce n'est pas suffisant, en novembre les communiqués fleurissent, c'est la demi-journée du mercredi qui devient inacceptable. La semaine de quatre jours avec la suppression du samedi matin, le remplacement de deux heures devant toute la classe par l'aide personnalisée qui avait pourtant soulevé indignation et résistance en 2008 semblerait satisfaire un certain nombre d'enseignants et quelques-uns de leurs représentants.

En décembre, la grande table ronde n'a pas lieu et à sa place, les négociations se succèdent et grignotent petit à petit les espoirs d'un véritable projet de temps éducatifs dans l'intérêt de l'enfant.

Juste après Noël, un projet de décret est publié, il est appelé : « projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ». Les rythmes éducatifs sont enterrés, c'est la semaine scolaire qui est au coeur.

### **Le projet de décret en résumé :**

- 24 heures d'enseignement par semaine sur 4 jours et demi (dont le mercredi matin).
- La durée maximale de la journée est de 5 h 30 et de 3 h 30 par demi-journée.
- Les deux heures d'aides personnalisées (AP) sont supprimées et remplacées par des activités complémentaires pédagogiques (APC) en groupes restreints d'élèves. La ressemblance d'acronyme avec AP, l'aide personnalisée est troublante, est-ce pour ne pas bousculer les habitudes et limiter les propositions ? Ces activités pourraient être utilisées comme :
  - soutien aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage
  - soutien au travail personnel (tiens... on utilise plus le terme « devoirs »)
  - ou une activité prévue par le projet d'école, en lien (ou non ?) avec le PEL

Les deux heures d'activités complémentaires auraient pu être une opportunité d'offrir aux enfants un accès à la culture, de permettre aux enseignants de travailler avec d'autres acteurs de l'éducation. De donner un peu plus de cohérence au temps de l'enfant. Ce n'était qu'une amorce, certes, mais l'on pouvait imaginer une suite... L'ouverture aux activités culturelles pour tous les enfants se réduit comme peau de chagrin au profit des activités purement scolaires.

- Le Conseil d'école, s'il est intéressé peut transmettre une proposition ou le Maire (ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale), sinon c'est le DASEN qui fixera la semaine scolaire, de toute façon ce sera lui, car il peut refuser les propositions qu'il juge « incohérentes » avec le décret.

– Le Conseil des maîtres ne sera entendu que sur les propositions d'organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC).

### **Qui soutiendra ce projet ?**

Ce projet de décret ne satisfera pas les syndicats qui attendent toujours une compensation au mercredi matin, au moins dans les temps de service ou au plus dans les salaires.

Ce projet de décret ne satisfera pas les enseignants, qui ne veulent pas d'AP et pas plus d'APC.

Ce projet de décret ne satisfera pas les enfants, entre l'aide au travail personnel et les remédiations, un grand nombre d'entre eux devront entamer une seconde journée scolaire... et alors adieu aux activités culturelles.

Ce projet de décret ne satisfera pas les mouvements pédagogiques qui ne veulent pas de soutien et de travail personnel en dehors des 24 heures d'enseignement et qui demandent une formation pédagogique permettant de les intégrer dans les temps d'apprentissage ainsi que de nouveaux programmes.

Ce projet ne satisfera pas les partenaires de l'école qui veulent donner du sens aux temps éducatifs de l'enfant en traitant le temps dans sa globalité et qui comptent sur une formation commune de tous les acteurs de l'éducation pour y parvenir.

C'est un projet de décret, des amendements sont encore possibles, mais aurons-nous du temps et des espaces pour le faire ?

## **4<sup>e</sup> arrêt : « Le projet de loi, faire son miel... » (10 février 2013)**

Je partage l'inquiétude et la déception des différents acteurs de l'éducation suite à la parution du décret sur les rythmes. Mais je ne suis pas leur demande quant à l'abandon de la loi d'orientation et de programmation. Certes, cette loi n'est guère ambitieuse et encore moins bouleversante ; je dirai juste qu'elle contient quelques leviers à utiliser. Les nombreux décrets prévus seront essentiels et demanderont vigilance et travail collectif, le Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE) est indispensable dans la réflexion à venir. Pourra-t-il se faire entendre au milieu des résistances de tous bords ? Quel poids peut-il avoir face aux négociations des différentes parties ?

Une petite extraction subjective du projet de loi pour mettre en avant les points favorables à nos principes pédagogiques. Il y a bien sûr les moyens, c'est la partie programmation, mais je reste sur la dimension orientation de la loi pour pointer ce qu'on peut développer.

Les annexes sont importantes (vingt-cinq pages), car elles définissent les objectifs de la politique d'éducation, elles sont approuvées par l'article 1<sup>er</sup> de la Loi et éclairent les articles.

Pour la lecture : en caractères italiques les extraits de la loi et en caractères romains les extraits des annexes.

### **Article 5 : La scolarisation dès deux ans**

*« Dans les classes ou les écoles maternelles, les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux ans révolus dans des conditions éducatives et pédagogiques précisées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Cet accueil est organisé en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les départements et régions d'outre-mer. »*

La scolarisation précoce d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle est organisée dans des conditions adaptées à ses besoins. C'est en particulier un levier essentiel pour la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés.

Une meilleure formation des enseignants et un partenariat avec les collectivités compétentes permettront d'améliorer l'accueil matériel, éducatif et pédagogique de ces très jeunes enfants.

### **Article 6 : Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

*« Les éléments de ce socle seront fixés par décret. »* Repenser le socle commun et mieux l'articuler avec les programmes d'enseignement.

*« L'acquisition du socle commun est progressive »*

Faire évoluer les modalités d'évaluation et de notation des élèves, éviter une notation sanction, privilégier une évaluation positive simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensibles par les familles.

Remédier à la difficulté pour les enseignants d'évaluer les élèves avec des dispositifs lourds. Réforme du livret personnel de compétences.

#### **Article 7 : Socle commun et scolarité obligatoire**

*« Tout élève qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint un niveau de formation reconnu doit pouvoir poursuivre des études afin d'acquérir au moins un diplôme national ou un titre professionnel enregistré et classé au niveau V du Répertoire national de la certification professionnelle. L'État prévoit les moyens nécessaires, dans l'exercice de ses compétences, à la prolongation de scolarité qui en découle. »*

*« Tout jeune sortant du système éducatif sans diplôme dispose d'une durée complémentaire de formation qualifiante qu'il pourra utiliser dans des conditions fixées par décret. »*

#### **Article 9 : L'éducation artistique et culturelle**

*« L'éducation artistique et culturelle comprend un parcours personnalisé organisé tout au long de la scolarité des élèves qui leur permet d'acquérir des savoirs artistiques et culturels, de pratiquer les arts, de découvrir des œuvres, des artistes, des monuments et des lieux à caractère artistique et culturel. »*

Afin de réduire ces inégalités et de favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, il est mis en place un parcours d'éducation artistique et culturelle personnalisé tout au long de la scolarité des élèves.

*« Ce parcours peut s'inscrire dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales et les organismes œuvrant dans le domaine artistique et culturel. »*

Ce parcours doit s'appuyer sur les apports conjugués de l'institution scolaire et de ses partenaires, collectivités locales, institutions culturelles, associations. À cette fin, il faut mieux structurer ce partenariat et travailler à une complémentarité entre les interventions sur des temps éducatifs articulés entre eux : temps scolaire, péri et extra scolaire.

#### **Article 10 : le développement de l'enseignement numérique**

*« Proposer aux enseignants des ressources pédagogiques pour leur enseignement, des contenus et services destinés à leur formation initiale et continue et des outils de suivi de leurs élèves et de communication avec les familles. »*

Le développement de ressources et de services pédagogiques de haute qualité sera assuré notamment par la mobilisation des opérateurs de l'éducation nationale comme le CNDP (centre national de documentation pédagogique), le CNED (centre national d'enseignement à distance) et l'ONISEP.

L'incitation au développement de ressources numériques se fera notamment en faveur de contenus et de services numériques dits « libres ».

Un réseau social professionnel offrira aux enseignants une plateforme d'échange et de mutualisation.

#### **Article 18 : Les cycles**

Le mot « annuelle » est remplacé par le mot « régulière » :

*« La scolarité est organisée en cycles pour lesquels sont définis des objectifs et des programmes nationaux de formation comportant une progression **régulière** ainsi que des critères d'évaluation. »*

Est ajouté « **Le nombre des cycles et leur durée sont fixés par décret.** »

La mise en place des cycles, effective en principe depuis plus de vingt ans, a été peu mise en œuvre et n'a pas conduit à la progressivité nécessaire des apprentissages. La politique des cycles doit être relancée. Leur nombre et leur durée doivent être réexaminés tout au long de la scolarité obligatoire à partir de deux objectifs principaux : l'unité retrouvée de l'école maternelle qui constituera un cycle à elle seule ; une meilleure continuité pédagogique entre l'école et le collège qui sera assurée avec la création d'un cycle associant le CM2 et la classe de sixième.

Enfin, il convient de poursuivre la réduction progressive du nombre de redoublements, car il s'agit d'une pratique coûteuse plus développée en France que dans les autres pays et dont l'efficacité pédagogique n'est pas probante.

### **Article 19 : Les programmes**

« Les programmes définissent, pour chaque cycle, les connaissances qui doivent être acquises au cours du cycle, les compétences attendues et les méthodes qui doivent être assimilées. Ils constituent le cadre national au sein duquel les enseignants organisent leurs enseignements en prenant en compte les rythmes d'apprentissage de chaque élève. »

### **Article 20 : Le Conseil supérieur des programmes**

« Un conseil supérieur des programmes est placé auprès du ministre chargé de l'éducation nationale. »

### **Article 22 : L'enseignement moral et laïque**

« Outre les enseignements concourant aux objectifs définis à l'article L. 131-1-1, l'enseignement moral et civique vise notamment à amener les élèves à être des citoyens responsables et libres, à se forger un sens critique et à adopter un comportement réfléchi. Cet enseignement comporte, à tous les stades de la scolarité, une formation aux valeurs de la République, à la connaissance et au respect des droits de l'enfant consacrés par la loi ou par un engagement international et à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. »

### **Article 25 : L'école maternelle**

« La formation dispensée dans les classes et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, conforte et stimule leur développement affectif, sensoriel, moteur, cognitif et social. Elle les initie et les exerce à l'usage des différents moyens d'expression. Elle prépare progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire, en fonction d'un programme défini par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale, et selon des approches éducatives qui visent à développer la confiance en soi et l'envie d'apprendre. Elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et de l'égalité entre les filles et les garçons. Elle tend à compenser les inégalités et à prévenir des difficultés scolaires, notamment par la stimulation et la structuration du langage oral et l'initiation à la culture écrite. La mission préventive des classes et des écoles maternelles comprend notamment la prise en compte des situations de handicap pour favoriser l'inclusion des élèves concernés. »

Les missions de l'école maternelle seront redéfinies en lui donnant une unité par la création d'un cycle unique (petite section, moyenne section et grande section). Cette redéfinition prendra effet à la rentrée 2014. Il ne s'agit pas de refermer l'école maternelle sur elle-même, mais de lui permettre de préparer progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire.

### **Article 26 : L'école élémentaire**

« La formation dispensée dans les écoles élémentaires suit un programme unique réparti sur les cycles mentionnés à l'article L. 311-1 ; la période initiale peut être organisée sur une durée variable. »

### **Et également**

– Faire évoluer les pratiques pédagogiques par la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes ». Il s'agit, par cette dotation, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider dans l'acquisition des apprentissages indispensables à une scolarité réussie en intervenant principalement et prioritairement dans la classe. La détermination des modalités d'intervention est à définir en équipe, selon des contextes que les maîtres connaissent précisément, en fonction des besoins des élèves.

– Les missions et le fonctionnement des RASED évolueront pour concevoir des relations et des complémentarités dans l'ensemble des dispositifs d'aides.

– La réforme des rythmes sera engagée dès la rentrée scolaire de 2013 et achevée à la rentrée 2014 dans le premier degré. Elle consistera à revenir à neuf demi-journées de classe, pour instaurer une continuité dans la semaine scolaire et pour mieux organiser les apprentissages. Cet aménagement permet à l'école d'assurer l'aide au travail personnel, pour tous les enfants dans le temps scolaire, et d'offrir à de petits groupes d'élèves, après le temps de classe des activités pédagogiques complémentaires.

La réforme des rythmes doit agir comme un levier pour faire évoluer le fonctionnement de l'école autour d'un projet éducatif territorial et doit conduire à mieux articuler les temps éducatifs et les temps péri éducatifs et, par conséquent, à coordonner les actions de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes œuvrant dans le champ éducatif.

La durée de l'année scolaire reste fixée à 36 semaines à la rentrée 2013. Elle pourra évoluer au cours des prochaines années.

### **Article 35 : le Conseil d'école**

« Le conseil d'école réuni périodiquement par le directeur est composé notamment des représentants élus des parents

d'élèves qui constituent un comité des parents et des maîtres de l'école. Le représentant de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale intéressé assiste de plein droit à ces réunions. **La composition et les attributions du conseil d'école et du comité des parents sont fixées par décret.** »

#### **Article 36 : les relations école-collège**

« Il est institué un conseil école-collège qui propose au conseil d'administration du collège et aux conseils des écoles des actions de coopération et d'échange. Le conseil école-collège peut notamment proposer que certains enseignements ou projets pédagogiques soient communs à des élèves du collège et des écoles. **La composition et les modalités de fonctionnement de ce conseil sont fixées par décret.** »

« Les modalités de mise en œuvre et de suivi de cette coopération et de ces échanges sont inscrites dans le projet d'établissement du collège et dans le projet des écoles concernées. »

[Les comparaisons internationales] montrent que les systèmes éducatifs les plus performants sont ceux qui sont organisés autour d'un tronc commun de formation le plus long possible pour tous les élèves. Or, depuis 1975, de multiples dispositifs de gestion des élèves en difficulté ont été mis en place sans permettre de réduire le noyau dur de l'échec scolaire. Ces dispositifs, initialement présentés comme « provisoires » et « exceptionnels », ont le plus souvent évolué en filières ségréguées qui ne favorisent pas l'acquisition d'une culture commune, mais qui conduisent souvent à exclure les élèves en difficulté au sein même du système éducatif en induisant souvent leur décrochage dans la suite de leur scolarité.

Il convient de remettre en cause tout dispositif ou classe d'éviction précoce qui détournerait les élèves de l'objectif de maîtrise du socle et les enfermerait trop tôt dans une filière. La loi supprime ainsi, durant les deux dernières années de collège, les dispositifs « d'apprentissage junior » et de la « loi Cherpion » qui a introduit le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) pour les jeunes âgés de moins de 15 ans.

La question de l'orientation ne concerne pas uniquement en fin de collège les élèves considérés comme n'ayant pas le niveau nécessaire à la poursuite des études générales : ce type d'orientation est dans la plupart des cas subi. Cet état de fait contribue à dévaloriser les filières professionnelles et technologiques, en les faisant paraître comme des voies destinées aux élèves les plus faibles.

#### **Article 39 : les espaces scolaires**

« L'organisation des espaces scolaires est un élément indispensable de la pédagogie et de la vie scolaire. Elle favorise le développement de l'autonomie, l'accès aux connaissances et le bien-être des élèves. Elle permet le travail en équipe des élèves et des enseignants, le suivi individuel de l'élève et le développement de sa sensibilité artistique. Elle favorise l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Elle prend en considération l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les apprentissages et les rapports sociaux ainsi que les enjeux du développement durable. »

#### **Article 40 : les activités périscolaires**

« Des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, et en complémentarité avec lui, peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial associant notamment aux services et établissements relevant du ministre chargé de l'éducation nationale d'autres administrations, des collectivités territoriales, des associations et des fondations, sans toutefois se substituer aux activités d'enseignement et de formation fixées par l'État. »

#### **Article 41 : les ESPE**

« Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation organisent, sans préjudice des missions confiées aux Écoles normales supérieures, la formation initiale des futurs enseignants et des personnels d'éducation et participent à leur formation continue. Elles accueillent aussi les personnels exerçant une activité au sein des écoles et des établissements scolaires dans le cadre des formations professionnelles organisées par les autorités académiques. »

#### **Dans leurs missions**

« Ces actions [de formation initiale] comportent des enseignements communs et des enseignements spécifiques en fonction des métiers, des disciplines et des niveaux d'enseignement. »

« Elles [les ESPE] participent à des actions de coopération internationale. »

« Elles assurent leurs missions en y associant des professionnels intervenant dans le milieu scolaire. »

#### **Leur administration**

« Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont administrées par un conseil et dirigées par un directeur. Elles comprennent également un conseil d'orientation scientifique et pédagogique. »

« Les règles relatives à la composition et au fonctionnement de ces conseils, dont les modalités de représentation des personnels, des personnes participant à des actions de formation organisées par l'école ainsi que de celles qui en bénéficient, sont fixées par décret. »

#### **Article 45 : la formation continue**

« Tout au long de leur carrière, les enseignants bénéficient d'une formation continue. »

#### **Un cadre protecteur et citoyen pour les élèves**

Pour devenir de jeunes citoyens, les élèves doivent apprendre les principes de la vie démocratique et acquérir des compétences civiques grâce aux enseignements dispensés et par la participation aux instances représentatives et/ou à la vie associative des écoles et des établissements.

La sécurité et, de façon plus précise, les conditions d'un climat scolaire serein doivent être instaurées dans les écoles et les établissements scolaires pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous. Les violences en milieu scolaire, dont les origines sont plurielles, requièrent en effet un traitement global et une action de long terme et non une approche uniquement sécuritaire qui n'est pas suffisamment efficace.

#### **Le dialogue entre l'école et ses partenaires : parents, collectivités territoriales et secteur associatif**

La participation des parents à l'action éducative est un facteur favorable à la réussite de leurs enfants. Il convient de leur reconnaître une place légitime au sein de la communauté éducative. La « co-éducation » doit trouver une expression claire dans le système éducatif comme le souhaitent les parents.

Il s'agit aussi d'accorder une attention particulière aux parents les plus éloignés de l'institution scolaire par des dispositifs innovants et adaptés.

Le secteur associatif est un partenaire essentiel de l'école et un membre de la communauté éducative dont l'action est déterminante pour l'enrichissement de l'environnement éducatif des élèves. Le secteur associatif doit être reconnu dans sa diversité et pour la qualité de ses interventions. Le partenariat qui l'associe à l'école doit être développé dans le respect et en fonction des capacités et des compétences et de l'objet des associations qui le constitue.

#### **Et pour terminer le pilotage scolaire**

Responsabiliser et accompagner : à chaque étape de la scolarité, l'action publique, qu'elle soit ministérielle ou académique, doit être au service de la pédagogie. Elle doit être définie en fonction de ses effets attendus dans la classe et apporter l'aide nécessaire aux personnels dans l'accomplissement de leurs missions.

Innover : l'innovation pédagogique renforce l'efficacité des apprentissages. Le ministère de l'Éducation nationale prendra des initiatives, s'appuyant sur les milieux associatifs, souvent à l'origine de la mise en place d'actions innovantes, afin de repérer et de diffuser les innovations les plus pertinentes.

Un institut des hautes études de l'éducation nationale sera créé. Il sera un lieu de réflexion sur les problématiques de l'école et il contribuera à promouvoir et à diffuser toutes les connaissances utiles dans le domaine de l'éducation.

## **5<sup>e</sup> arrêt : « Le temps de l'enfant ne se réduit pas à l'école » (18 février 2013)**

Lorsqu'on sait que la plupart des enfants passent 45 heures par semaine en dehors de leur famille (hors vacances), je pense qu'il est essentiel de considérer le temps de l'enfant dans sa globalité.

Dans ce temps, il y a bien sûr les temps éducatifs, les temps de repas et de repos (dormir, ne rien faire, être seul, rêver...). Le plus souvent, ce qui se passe en dehors de ses murs n'intéresse guère l'école. Pourtant, l'avant, l'entre et l'après sont aussi longs que le temps de classe.

**Tous ces temps se suivent sans se regarder et souvent s'opposent dans leur organisation et dans les valeurs et principes autour desquels ils se construisent.**

Certains privilégient la coopération pendant que d'autres mettent en œuvre la compétition et la concurrence.

Certains permettent à l'enfant de participer, lui proposent de donner son avis, alors que les autres le perçoivent comme un être obéissant et passif.

Certains prônent l'expression et la création et les autres amoncellent, transmettent et voient l'enfant comme un objet, un vase à remplir.

Certains laissent l'enfant aimer, désirer, quand les autres contraignent et dirigent...

**Le mieux n'est pas toujours à l'école, le pire n'est pas toujours dans la structure d'accueil ou de loisirs.**

On entend, depuis la parution du décret de janvier dernier, s'exprimer l'inquiétude d'enseignants et de parents à propos du nouveau temps périscolaire qu'il prévoit, de la qualité des propositions éducatives et des méthodes pédagogiques, ainsi que de la formation des animateurs. C'est une excellente chose. Il faudrait aussi s'inquiéter du contenu des heures de classe, des méthodes pédagogiques et de la formation des enseignants.

On entend depuis la parution de ce décret s'exprimer des inquiétudes sur le long temps passé en collectif par les enfants. C'est une réalité, mais décret ou non, il ne change pas quantitativement. Et comment pourrait-il diminuer ? Arrêter de travailler pour les mères (ou les pères) ? Donner aux familles les moyens de s'offrir des éducateurs à domicile ? Diminuer le temps de travail ? Engager une révolution économique ?

**En attendant... il est urgent de mettre le qualitatif au cœur de tous les temps éducatifs et de repos des enfants.**

Difficile, car le décret sur l'aménagement du temps ne prend pas en compte le temps de l'enfant dans sa globalité, il le réduit à la journée et à la semaine scolaire. Pourtant, le temps de l'enfant, c'est tous les jours, toutes les semaines, toute l'année. Ce temps devrait pouvoir s'étendre tranquillement sans pression, sans discordances avant, entre et après l'école, vacances comprises.

En tant qu'enseignants Freinet, en tant que militants pédagogiques, nous souhaitons bien sûr que tous les espaces que traverse l'enfant, que tous ses temps de vie et d'apprentissage soient en cohérence et irrigués par nos valeurs et principes pédagogiques.

La pédagogie Freinet peut et doit vivre dans les centres de loisirs, dans les associations de quartier, dans les accueils du matin et du soir... et ne devrait pas se cantonner à la classe ou à l'école.

**Mais comment faire ?**

Il y a le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École publique), bien sûr, qui rassemble les acteurs de ces temps éducatifs dans et hors l'École. Il pense et il construit collectivement, mais ce n'est pas suffisant si chaque organisation ne permet pas à ses militants de penser et de construire collectivement. Chacune d'elles propose des formations. On pourrait imaginer des moments communs, cela s'est fait, se fait et peut se faire plus souvent.

Des formations à l'interne, mais aussi à l'externe pour que les enseignants, éducateurs et animateurs mutualisent leurs expériences, participent à des stages dans des classes et dans des structures éducatives, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. Des modules de formation dans les ESPÉ et des animations pédagogiques dans les circonscriptions de l'Éducation nationale.

On peut aussi rêver d'universités d'été, de journées d'étude communes !

**Freinet rêvait d'un « Front de l'enfance » qui réunirait toutes les organisations mobilisées pour l'enfance. Il est temps d'œuvrer ensemble pour penser le temps de l'enfant dans et hors l'école et bien sûr dans l'intérêt de l'enfant.**

## **6<sup>e</sup> arrêt : « Le temps des cerises » (25 février 2013)**

C'est parti, Vincent Peillon relance le débat sur les vacances scolaires. Les grandes vacances d'été seraient trop longues... pas assez de jours de classe, etc.

On parle de six semaines ou huit semaines en deux zones.

Pour qui ? Pour les enfants et leur famille ?

Pour quoi ? Pour rééquilibrer l'année scolaire ?

Sans doute, certains y pensent et défendront bien être, vacances pour tous et temps réfléchis. Ils défendront des petites vacances régulières, couvrant toutes les saisons et répondant aux besoins réels des enfants. Ils réfléchiront aux différents moyens pour que tous les enfants puissent réellement en profiter.

Mais soyons réalistes, d'aucuns pensent surtout à l'économie du tourisme, aux grands départs et aux grands retours ! Ils pensent à tous ceux qui partent au soleil, à la mer, à la neige, à la montagne...

Beaucoup oublient un peu vite ceux qui restent dans leur quartier, dans leur village ou au mieux rejoignent la famille dans un petit coin de France. Ce scénario se reproduit à chaque période de vacances, mais qui s'en émeut ?

Actuellement, les zones des petites vacances favorisent l'économie du tourisme. En effet, trois de ses quatre périodes se concentrent sur la saison des sports d'hiver – bien que ceux-ci ne concernent que très peu d'enfants. Qu'importe ! Pour rentabiliser les stations, on fatigue tous les écoliers et on ne propose rien un peu plus tard au printemps.

Ah si, j'oubliais : les ponts et petits ponts du mois de mai ! Mais ne visent-ils pas le tourisme des « weekends » ? Même s'ils ne concernent qu'une minorité de familles, une fois de plus on fatigue, on déstabilise les semaines de tous les écoliers pour des intérêts économiques.

Il suffirait que les vacances de printemps soient réellement au printemps et incluent tous ces petits ponts. Mais, le tourisme blanc ne décolèrerait pas !

Je ne vois rien à l'horizon qui me rende optimiste. Le temps de l'enfant sur une journée est ignoré, comment pourrait-il être pris en compte sur l'année ?

Temporalité, apprentissages et découverte du monde, un bel ensemble que les mouvements pédagogiques et d'éducation populaire prennent en compte.

Ces mouvements devraient avoir toute leur place dans tous les espaces de réflexion et de négociation sur les temps de l'enfant.

## **7<sup>e</sup> arrêt : « Transformer l'école et le quotidien des enfants » (11 mars 2013)**

Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école arrive devant les parlementaires. Ce projet s'est nourri de la grande concertation organisée par le ministère et qui a réuni les syndicats, les fédérations de parents, les collectivités locales, les mouvements pédagogiques et d'éducation populaire, des institutionnels... L'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM – Pédagogie Freinet) y a participé à sa mesure.

Ce n'est pas la première fois que le mouvement Freinet se trouve concerné par une réforme portée par la gauche. Dès 1936, *L'Éducateur prolétarien*, revue **du** mouvement, consacre un numéro spécial sur le projet du ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay : « Nouveau plan d'étude français ». Célestin Freinet y propose un grand nombre de réformes portant sur l'organisation de la classe, de l'école et la création d'écoles expérimentales. Au début des années 80, Alain Savary porte une attention toute particulière aux mouvements pédagogiques et souhaite pérenniser leurs actions avec des moyens humains et financiers, en permettant la création des établissements expérimentaux. Sans oublier Lionel Jospin et la loi d'orientation de 1989 qui met « l'élève au centre de l'école ».

Avril 2013, à l'image de notre fondateur, notre mouvement pédagogique consacre un numéro spécial de sa revue *Le Nouvel Éducateur*, « Refondation ? » où s'y déclinent nos propositions pour une école populaire et émancipatrice, mais également une lecture critique du projet de loi. La flambée d'espairs qui avait jailli après plus de cinq ans de régression pédagogique et de renoncement éducatif a rapidement laissé place aux déceptions et aux désillusions, même s'il nous semble encore possible de transformer l'école et le quotidien de tous les enfants. Jean Zay, Alain Savary, Lionel Jospin furent trois ministres porteurs de projets ambitieux ayant marqué l'histoire de l'école. Je souhaite vivement que Vincent Peillon devienne le quatrième. Sans illusions.

## **8<sup>e</sup> arrêt : « La morale laïque se vit au quotidien » (12 mars 2013)**

Enfermés à partir d'aujourd'hui dans la chapelle Sixtine, sous les fresques de Michel-Ange, les cardinaux devront choisir le nouveau pape. Cet événement risque de reléguer tous les autres au second plan. L'essentiel des caméras de télévision sera tourné vers les cheminées.

Quelle place restera-t-il pour les meurtris, les laissés pour compte de notre société, pour les victimes des guerres, des dictatures... pour le reste du monde ?

Les paris sont lancés : le pape sera-t-il noir, jeune, européen... ? En tout cas ce qui est sûr, ce ne sera pas une femme !

Et là, je me mets à penser à la laïcité, à la mixité, à la jeunesse, à l'École de la République et bien sûr à l'enseignement de la morale laïque qui permettrait aux enfants d'analyser et de comprendre les valeurs de la République, les règles, les droits et les obligations pour s'émanciper et pouvoir choisir hors de tous déterminismes.

Mais comment ? Si cet enseignement en reste au discours, les élèves pourront tout restituer correctement dans des évaluations, mais continuer d'agir et de penser comme si rien ne s'était passé.

De plus, cet empilement de valeurs, de règles, de droits et d'obligations restera très éloigné de la vie d'un grand nombre d'enfants et de jeunes qui arrivent à l'école préoccupés, voire ensevelis par la précarité et les injustices qu'ils vivent avec leur famille. Malaise renforcé encore par les situations scolaires qui renforcent ce sentiment d'injustice et d'inégalité. Et pourtant, l'école souhaiterait transmettre le savoir, le partage, la coopération, la confiance, l'empathie... mais la société propage l'opinion, l'individualisme, la compétition, la défiance, l'indifférence...

Quel écart entre les bonnes paroles enseignées et la réalité !

Alors que faire ?

« *La morale ne s'enseigne pas, elle se vit* » affirmait Freinet. Elle se vit au quotidien : analyser, comprendre, argumenter, donner son opinion, agir autrement et vivre plus heureux. Ainsi, l'enfant devenu adulte pourra-t-il améliorer la société qu'on lui a laissée.

## **9<sup>e</sup> arrêt : « Contre la reproduction des inégalités, priorité à la jeunesse » (13 mars 2013)**

Après la morale à l'école, c'est le moral qui est au plus bas. Je pense à ceux que l'austérité précarise et particulièrement à la jeunesse.

La jeunesse... un mot qui devrait faire rêver, espérer, mais qui inspire méfiance et rejet. Le jeune serait individualiste, apathique, incapable de s'engager et... inséparable de son mobile.

On reproche aux jeunes de ne plus investir le collectif, mais le système qu'il soit éducatif ou économique leur répète sans cesse qu'il ne faut compter que sur soi et ses ressources personnelles, quitte à évincer l'autre. Dès la maternelle, ils sont mis sous la pression de la performance et des évaluations, ce qui génère angoisse, sentiment d'échec et perte d'estime de soi. Les filières d'excellence quant à elles ne sont que des machines à reproduire les élites et l'orientation par les résultats scolaires étouffe tout désir professionnel personnel. Et que dire d'une société qui laisse tant de jeunes sortir du système éducatif sans aucun diplôme ?

Pourtant, la jeunesse devrait être un temps mêlé d'incertitudes, d'indécisions et d'indépendance, un temps propice aux expérimentations et aux allers et retours entre les rêves et la réalité. Malheureusement, cette période de la vie déborde d'inégalités et beaucoup trop de jeunes connaissent la précarité, voire la pauvreté. Certains abandonnent leurs études faute de moyens sans trouver pour autant de travail, c'est alors le temps de l'errance qui peut conduire à vivre dans la rue. Si la jeunesse est vraiment la priorité du gouvernement, le projet de loi pour la refondation de l'école en débat cette semaine à l'Assemblée nationale devra être ambitieux ! Qu'il redonne tout son sens à l'école comme lieu d'expérimentation et de socialisation, qu'il laisse le temps à nos jeunes de vivre et d'étudier ensemble en envisageant leur orientation le plus tard possible ! Regardons du côté de la Finlande... il est vrai que leur système est très largement teinté de pédagogie Freinet !

## **10<sup>e</sup> arrêt : « Les devoirs à l'école, une affaire de pédagogie » (14 mars 2013)**

Dans le projet de loi pour l'École en discussion cette semaine à l'Assemblée nationale, l'interdiction des devoirs à la maison est réaffirmée. Déjà en 1956, une circulaire les supprimait pour raison de « santé et d'efficacité ». Ce n'était pas suffisant, car en 1964, une autre circulaire portait l'interdiction aux « écrits à exécuter hors de la classe ». Néanmoins, aucun texte n'a jamais demandé aux enseignants de prescrire un travail aux élèves après la journée de classe.

Et pourtant en 2013, c'est souvent la première préoccupation familiale du soir : « As-tu beaucoup de devoirs à faire ce soir ? »

Certes, l'enfant a besoin de temps de travail individuel, de temps personnels d'appropriation et d'entraînement, il doit aussi apprendre à s'organiser et à devenir autonome. Tous ces éléments sont indispensables à l'apprentissage, mais ils sont à intégrer dans le temps d'enseignement. C'est une affaire de pédagogie et de formation.

Pourquoi ?

L'école n'a pas pour fonction de sous-traiter et d'externaliser.

Toutes les familles n'ont pas les mêmes possibilités pour encadrer le travail personnel (horaires de travail, conditions matérielles, niveau scolaire...). À l'inverse, la classe apporte les ressources nécessaires (bibliothèque, ordinateurs...), l'entraide, les soutiens ponctuels, les aides ciblées et les suivis individuels de l'enseignant pour permettre à tous les enfants de s'approprier des savoirs et des savoir-faire dans un milieu coopératif.

L'enfant a des journées souvent plus longues que l'adulte, car au temps de la classe, il faut ajouter celui de la garderie, de la cantine, de l'étude, du périscolaire...

La relation parents-école peut se vivre autrement qu'à travers les devoirs : la consultation des cahiers, la lecture du journal scolaire ou du blog, la participation aux travaux et aux expositions de la classe, l'animation d'ateliers, les relations individuelles avec l'enseignant... et dans les classes Freinet « l'heure des parents » qui invite les familles à venir régulièrement passer un moment dans la classe.

## **11<sup>e</sup> arrêt : « Former à l'esprit critique dans la société du spectacle » (15 mars 2013)**

La neige avec les naufragés de la route, les transports en commun paralysés, les touristes émerveillés a recouvert toute l'actualité ! Seules quelques images du Vatican et du Président contesté à Dijon ont réussi à s'imposer, mais pas une seule sur ceux qui vivent dans la rue ou dans des conditions misérables.

De toute façon, quand la misère, le chômage, la maladie sont traités, ils sont banalisés par des chiffres et des statistiques puis commentés par quelques experts, des personnes désignées compétentes par les politiques et qui deviennent des professionnels des plateaux. Le citoyen subit passivement le flot d'informations qui lui fait confondre voir et savoir, voir et comprendre.

Les conditions de concurrence de l'information provoquent le mimétisme, les médias se copient les uns les autres. Les journaux suivent le ton de la télé, l'information en continu impose le nivellement de tous les faits. Tous s'accordent à trouver tel événement digne d'intérêt et tel autre négligeable.

La presse écrite a une mission d'investigation, de débat, mais elle se réduit comme peau de chagrin... et de plus en plus, les émissions et les journaux jouent plutôt sur le spectacle que sur la construction d'une pensée collective sur une question donnée.

Les citoyens peuvent-ils se réapproprier l'information ?

Certains médias sur internet développent la participation de leurs lecteurs. Mais qui s'approprient ces espaces participatifs ? Ceux qui ont le temps, ceux qui ont une certaine formation, ceux qui ne regardent jamais la télévision ou alors avec l'esprit critique ? Certainement pas tous les citoyens !

Une proposition : mettre en œuvre dès l'enfance des pratiques de participation démocratique, d'analyse critique des médias, de production d'informations que ce soit à l'école, dans les centres de loisirs ou au sein des associations culturelles et sportives.

Ces pratiques existent déjà portées par des militants pédagogiques et d'éducation populaire. Les ESPÉ (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) leur ouvriront-elles leurs portes ?

## **12<sup>e</sup> arrêt : « L'enseignement de l'entrepreneuriat » (1<sup>er</sup> mai 2013)**

*François Hollande pense que « c'est d'abord le rôle de l'école que de stimuler l'esprit d'entreprise dans notre pays » et il annonce la mise en place « de la sixième à la terminale d'un programme sur l'entrepreneuriat ».*

### **De quoi se mêle François Hollande ?**

Veut-il influencer sur le Conseil supérieur des programmes qui a tout juste commencé à travailler ?

Veut-il influencer sur les « valeurs communes » (la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discrimination) du rapport de la mission sur l'enseignement de la morale laïque qui « vise notamment à conduire l'élève à la conscience de la réciprocité dans le rapport aux autres, à la capacité à se mettre à la place des autres. Le manque d'empathie, l'indifférence aux autres, le mépris, l'absence de considération du point de vue de l'autre ou l'habitude de voir l'autre comme un ennemi, un concurrent ou un objet sont au cœur de la violence, une violence qui peut être tout à fait ordinaire » ?

Car cette visée est en contradiction avec la logique de performances individuelles, de la concurrence et de compétition du monde de l'entreprise et de cette fameuse recherche de « compétitivité » tant portée par le gouvernement.

L'« esprit d'entreprise » décliné dans le Socle commun dans « autonomie et initiative » a encore le sens d'entreprendre des projets, des actions et non de jouer au chef d'entreprise compétitive ou au salarié exemplaire ou au chef de service zélé.

L'esprit compétitif balayera bien vite les « valeurs communes » pour laisser place propre aux valeurs boursières !

François Hollande veut-il souffler au Conseil supérieur des programmes une évolution du concept « esprit d'entreprise » ?

Pour quoi vouloir faire aimer l'entreprise aux collégiens ?

On n'aime pas l'entreprise en soi, on peut aimer des domaines professionnels autour de la santé, de l'éducation, du bâtiment, de la mode, du commerce...

Que les jeunes découvrent des métiers par la rencontre avec les personnes qui les vivent au quotidien !

Qu'ils puissent se découvrir une passion, un domaine d'activité et quels que soient leurs cursus scolaires puissent y travailler !

Que cela permette d'éviter des orientations par défaut liées aux résultats scolaires !

Il existe déjà l'enseignement économique et social, peut-être justement garantir son indépendance par rapport aux pressions de certaines entreprises qui veulent y glisser leurs intérêts particuliers et lui laisser le soin d'éclairer les jeunes sur la compréhension du monde économique, ses enjeux sociaux, ses possibles transformations... Il serait préférable d'élargir cet enseignement à tous et dans tous les lycées.

Même Jules Ferry présent dans le discours de François Hollande lors de son intronisation en mai 2012 désavouerait cette intrusion de l'entreprise dans les programmes scolaires. Bien que pourtant favorable à la politique économique libérale, il mettait en garde : « *C'est une garantie des forces de la société française, une des garanties les précieuses de son avenir, que d'avoir conservé, à tous les degrés, sous le régime de la liberté la plus étendue, un enseignement de l'État fortement organisé [...]. Dans une société démocratique, surtout, il est de la plus haute importance de ne pas livrer les études aux entreprises de l'industrialisme, aux caprices des intérêts à courte vue, aux courants impétueux et contradictoires d'un monde affairé, positif, tout aux soucis de l'heure présente* »<sup>[1]</sup> (discours de Jules Ferry à la distribution des prix du concours général, le 4 août 1879).

## **13<sup>e</sup> arrêt : « La place du bien-être à l'école » (17 mai 2013)**

C'était l'un des sept ateliers de la journée nationale de la réussite éducative du 15 mai 2013. Cette notion deviendrait-elle importante ?

Les différents acteurs de l'éducation (professionnels de l'éducation, élèves, parents) confirment que le mal-être à l'école les concerne tous. Qu'il n'est pas réservé aux zones prioritaires et qu'il traverse tous les cycles d'enseignement du premier au second degré.

Néanmoins, du mal-être à la souffrance la distance est souvent très courte.

On pourrait dresser une liste à la Prévert de tous les facteurs de ce mal-être inhérents à notre système éducatif. J'en citerai juste quelques-uns qui peuvent bien sûr s'associer les uns avec les autres :

- la recherche continue de la performance qui engendre évaluation, concurrence, compétition avec ses notations, remarques, redoublements, orientations... qui engendrent à leur tour découragement, humiliation, résignation, décrochage...

- l'ennui qui engendre passivité, étouffement du désir de savoir, comportements et attitudes non conformes... qui engendrent à leur tour sanctions et punitions, exclusions...

- la responsabilisation individuelle des résultats qui engendre remédiation, soutien, rééducation... qui engendrent à leur tour culpabilisation, stigmatisation, externalisation...

- le temps scolaire concentré, découpé, segmenté qui engendre discontinuité, incohérence, arythmie... qui engendrent à leur tour stress, lassitude, énervement...

- l'espace scolaire étroit, compartimenté, fermé, contraint... qui engendre agressivité, conflits, agitation, malaise du corps...

- etc.

**Lorsqu'on choisit de travailler en pédagogie Freinet, le bien-être n'est pas un objectif en soi, mais de fait il s'installe naturellement.**

Le premier facteur : l'enfant est considéré dans sa globalité, son vécu avant et après l'école trouve place, il est accueilli avec tous ses bagages.

Trois autres facteurs me semblent importants :

- les principes de coopération, d'entraide, de valorisation des progrès sans notation enrayent les conséquences de la recherche de la performance et la responsabilisation individuelle des résultats ;

- une pédagogie où le désir de savoirs et la recherche de connaissances permet à l'enfant d'être acteur et auteur de ses apprentissages, où l'expression personnelle et collective permet de relier vie et savoirs scolaires n'engendre pas l'ennui et la lassitude ;

- une pédagogie où la participation de tous à l'organisation et à la programmation des apprentissages permet à chacun de construire sa citoyenneté n'engendre pas l'incohérence des temps et les comportements agressifs.

**Et pour les autres élèves que va-t-il se passer ?**

La loi pour la refondation de l'école se veut bienveillante et accueillante... mais la route est longue et accidentée. Une certitude, elle n'y arrivera pas si elle conserve dans ses cartons :

- le concept de « l'égalité des chances » qui responsabilise individuellement l'enfant et sa famille ;

- la culture de l'évaluation et de la performance qui favorisent les stratégies individuelles et où la réussite des uns se fait par l'échec des autres ;

- l'imperméabilité à son environnement et la fermeture de ses portes aux familles ;

- une formation des enseignants qui ignore les pédagogies coopératives et favorise la compétition et la concurrence ;

- des programmes et des disciplines qui ne se regardent pas ;

- les stigmatisations compassionnelles et les prises en charge segmentées des enfants qui détruisent tous les liens ;

- un semblant de vie démocratique et culturelle accordé aux enfants et aux jeunes ;

- l'externalisation du traitement des échecs aux familles et aux initiatives de soutien ;
- etc.

Le Sénat travaille la loi du 21 mai au 24 mai, comment en ressortira-t-elle ?

A écouter Vincent Peillon et George Pau-Langevin, la refondation de l'école demande du temps, alors commençons dès aujourd'hui ! Si des pratiques qui permettent la bienveillance existent, qu'attend-on pour venir les voir, pour les reconnaître, pour les mutualiser, pour les encourager ?

Peut-être que le Conseil national pour l'innovation qui vient de s'installer saura le faire sinon pas de soucis les mouvements pédagogiques savent le faire !

## **14<sup>e</sup> arrêt : « Un engagement éthique et pédagogique » (18 mai 2013)**

Lorsqu'on choisit d'être enseignant, la formation lorsqu'il y en a, ne propose aucun temps pour réfléchir au pourquoi de son choix.

Très vite, en sortant de formation on se retrouve dans une situation surréaliste : devant soi une petite trentaine d'enfants tous différents, avec des histoires singulières, des parcours originaux. Les points communs ? Le même âge, le même quartier ou village et avec comme seuls bagages le programme, les référentiels et didactiques dans les différentes disciplines et peut-être un peu de connaissances sur le développement de l'enfant et quelques lectures sur l'éducation. On applique ce qu'on nous demande : préparation de séances pédagogiques avec tous les objectifs, les évaluations...

Très vite aussi, on s'aperçoit que tout ce qu'on a préparé, organisé ne fonctionnent bien que pour quelques-uns. Les autres suivent, mais irrégulièrement, difficilement et pour certains, c'est l'inaccessible et l'abandon.

Se pose alors la question : mais pourquoi ?

Est-ce que je suis au service du programme et de ses évaluations ou suis-je là pour accompagner, aider, accueillir chaque enfant pour qu'il puisse grandir, se construire en vue de devenir un homme ou une femme libre, responsable, et en capacité de comprendre le monde et d'agir sur lui pour l'améliorer.

Et puis assez vite aussi on s'aperçoit que les enfants qui suivent plus lentement ou plus difficilement sont issus des mêmes couches sociales, des mêmes quartiers...

Après cette première prise de conscience, l'enseignant peut continuer à reproduire et à perpétuer ce système en conservant la même pédagogie, celle qui lui a réussi comme élève, celle qu'il a reçue en formation. Quelques pansements pour l'enfant en difficulté avec l'aide personnalisée, des exercices supplémentaires... ; quelques prescriptions pour le rééducateur, l'orthophoniste... ; quelques recommandations, redoublements, orientations...

Après cette première prise de conscience, l'enseignant peut décider de faire autrement, de choisir une pédagogie qui prend en compte chaque enfant et qui a pour chacun et tous la même ambition.

Une pédagogie de l'hétérogénéité et de la diversité qui, au lieu de gommer les différences, s'appuie sur elles.

Une pédagogie attentive qui met en valeur ce qu'il y a de singulier dans chaque enfant, et qui grâce au jeu des interactions entre eux permet à chacun de révéler ses propres compétences sans les hiérarchiser.

Personnellement, j'ai choisi la pédagogie Freinet, car elle favorise et se nourrit de cette hétérogénéité, de cette diversité en donnant une large place à tout ce qui tourne autour de la coopération, de l'expression libre, du tâtonnement expérimental. Ainsi, la confrontation des points de vue, indispensable pour la construction des savoirs se fera en favorisant l'expression de toutes les idées, au lieu de les rejeter.

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle les pédagogues de l'éducation nouvelle constataient que le système éducatif ne fonctionnait pas. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, il ne fonctionne toujours pas : efficace pour les bons élèves bien adaptés à lui, très moyen pour la grande majorité et carrément inefficace pour 20 % d'entre eux.

Les réformes successives ont intégré quelques-uns des principes portés par les courants pédagogiques de l'éducation nouvelle dans les programmes, dans les lois d'orientation... Dans telle classe on verra les enfants travailler sur des projets, tenir compte de leurs intérêts, on verra des enfants en activités, des enfants en débat, des enfants travailler en groupes, sortir pour faire des enquêtes, utiliser des fichiers de travail individuel, être

confrontés à des situations problèmes, etc. Mais le plus souvent ces principes seront réduits à des techniques isolées hors d'un système et d'une cohérence pédagogique globale.

Chaque choix didactique, pédagogique, technique devrait répondre à ce questionnement : « Pourquoi ? ».

Par exemple, pourquoi utiliser des fichiers de travail individuel ?

- pour les occuper lorsqu'ils ont fini un travail
- pour apprendre à travailler en autonomie
- pour consolider une notion
- pour découvrir une notion
- etc.

Selon la réponse, on s'engagera sur un chemin pédagogique, qui évoluera de nouveau lorsqu'on se reposera la question quelque temps après...

Être un praticien réflexif ne s'improvise pas, c'est dès la formation qu'on doit apprendre à l'être. Ce qui permettra tout au long de sa carrière d'être praticien-chercheur, praticien-inventeur, praticien-auteur. Ce n'est pas ce qui se dessine dans les futurs ESPÉ (École supérieure du professorat et de l'éducation).

Cette réflexion est indispensable pour que chaque enseignant ait un engagement éthique et pédagogique, mais ce n'est pas suffisant.

C'est tout le système éducatif qui doit avoir cet engagement éthique et pédagogique, la loi d'orientation pour une refondation de l'école n'a pas cette ambition. Elle juxtapose des mesures, propose des « comment », mais ne creuse pas suffisamment les « Pourquoi ? »

C'est aussi toute la classe politique qui devrait avoir cet engagement éthique !

En attendant, il y a les mouvements pédagogiques, l'éducation populaire qui offrent des temps et des espaces de réflexion !

**Ne baissons pas les bras, il y a du travail !**

## **15<sup>e</sup> arrêt : « Faire évoluer les pratiques » peut-il se faire sans la pédagogie Freinet ? (10 juin 2013)**

**Ou comment en trois mois, un grand débat devient un petit décret !**

Tout l'été une grande concertation. Le 19 octobre un rapport est remis au Président de la République à la Sorbonne qui confirme une réforme des rythmes.

Le 24 octobre, l'annonce par Vincent Peillon d'une semaine de 25 heures (23 heures d'enseignement et 2 heures d'aide aux devoirs) devant tous les élèves provoque force remous, nombre d'articles de presse et de communiqués syndicaux...

Le 29 octobre, les syndicats sont reçus par le ministre qui revient sur la 25<sup>e</sup> heure et ramène le temps d'enseignement devant tous les élèves à 24 heures. Le lendemain, les associations partenaires de l'école publique (CAPE) sont reçues : les deux heures d'aide personnalisée deviendraient 1 h 30 de soutien individuel, de travail en petits groupes, mais rien n'est figé et ce temps reste ouvert aux propositions : une grande table ronde est prévue avec les parents, les syndicats, les collectivités locales et les associations partenaires.

Mais ce n'est pas suffisant, en novembre les communiqués fleurissent, c'est la demi-journée du mercredi qui devient inacceptable. La semaine de quatre jours avec la suppression du samedi matin, le remplacement de deux heures devant toute la classe par l'aide personnalisée qui avait pourtant soulevé indignation et résistance en 2008 semblerait satisfaire un certain nombre d'enseignants et quelques-uns de leurs représentants.

En décembre, la grande table ronde n'a pas lieu et à sa place, les négociations se succèdent et grignotent petit à petit les espoirs d'un véritable projet de temps éducatifs dans l'intérêt de l'enfant.

Juste après Noël, un projet de décret est publié, il est appelé : « projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ». Les rythmes éducatifs sont enterrés, c'est la semaine scolaire qui est au cœur.

### **Le projet de décret en résumé :**

– 24 heures d’enseignement par semaine sur 4 jours et demi (dont le mercredi matin).

– La durée maximale de la journée est de 5 h 30 et de 3 h 30 par demi-journée.

– Les deux heures d’aides personnalisées (AP) sont supprimées et remplacées par des activités complémentaires pédagogiques (APC) en groupes restreints d’élèves. La ressemblance d’acronyme avec AP, l’aide personnalisée est troublante, est-ce pour ne pas bousculer les habitudes et limiter les propositions ? Ces activités pourraient être utilisées comme :

– soutien aux élèves rencontrant des difficultés d’apprentissage

– soutien au travail personnel (tiens... on utilise plus le terme « devoirs »)

– ou une activité prévue par le projet d’école, en lien (ou non ?) avec le PEL

Les deux heures d’activités complémentaires auraient pu être une opportunité d’offrir aux enfants un accès à la culture, de permettre aux enseignants de travailler avec d’autres acteurs de l’éducation. De donner un peu plus de cohérence au temps de l’enfant. Ce n’était qu’une amorce, certes, mais l’on pouvait imaginer une suite... L’ouverture aux activités culturelles pour tous les enfants se réduit comme peau de chagrin au profit des activités purement scolaires.

– Le Conseil d’école, s’il est intéressé peut transmettre une proposition au Maire (ou le président de l’établissement public de coopération intercommunale), sinon c’est le DASEN qui fixera la semaine scolaire, de toute façon ce sera lui, car il peut refuser les propositions qu’il juge « incohérentes » avec le décret.

– Le Conseil des maîtres ne sera entendu que sur les propositions d’organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC).

### **Qui soutiendra ce projet ?**

Ce projet de décret ne satisfera pas les syndicats qui attendent toujours une compensation au mercredi matin, au moins dans les temps de service ou au plus dans les salaires.

Ce projet de décret ne satisfera pas les enseignants, qui ne veulent pas d’AP et pas plus d’APC.

Ce projet de décret ne satisfera pas les enfants, entre l’aide au travail personnel et les remédiations, un grand nombre d’entre eux devront entamer une seconde journée scolaire... et alors adieu aux activités culturelles.

Ce projet de décret ne satisfera pas les mouvements pédagogiques qui ne veulent pas de soutien et de travail personnel en dehors des 24 heures d’enseignement et qui demandent une formation pédagogique permettant de les intégrer dans les temps d’apprentissage ainsi que de nouveaux programmes.

Ce projet ne satisfera pas les partenaires de l’école qui veulent donner du sens aux temps éducatifs de l’enfant en traitant le temps dans sa globalité et qui comptent sur une formation commune de tous les acteurs de l’éducation pour y parvenir.

**C’est un projet de décret, des amendements sont encore possibles, mais aurons-nous du temps et des espaces pour le faire ?**

## **16<sup>e</sup> arrêt : « Pédagogie au centre, mais sans les pédagogues ! » (25 juin 2013)**

Depuis le rapport sur les travaux de la concertation en octobre 2012, le mot « pédagogie » est au centre des discours de Vincent Peillon et jalonne le texte de la loi d’orientation et de programmation pour la refondation de l’école.

Ce terme se limite parfois à des dispositifs comme « plus de maîtres que de classe » ou les « activités pédagogiques complémentaires », mais le plus souvent « la pédagogie » est juste égrenée dans les discours.

On a même entendu récemment, l’affirmation que les « pédagogies coopératives » auraient toute leur place dans la formation des enseignants !

Mais l’expression la plus fréquente est sans aucun doute : « Faire évoluer les pratiques pédagogiques ».

Et là, on est un peu sceptique car :

- bien que Vincent Peillon dans ses discours se réfère aux pédagogues de l'Éducation nouvelle, à Jean Zay qui s'est appuyé sur eux
- bien que les mouvements pédagogiques soient reconnus par l'Éducation nationale comme partenaires de l'École
- bien qu'ils soient invités aux travaux sur la refondation de l'École, comme la concertation
- bien qu'ils siègent au Conseil de l'innovation pour la réussite éducative
- bien qu'ils soient invités aux remises des rapports, aux journées spécifiques

Les mouvements pédagogiques n'apparaissent jamais ni dans les textes ministériels, ni dans les maquettes des ESPÉ. Ils sont noyés dans le paquet « secteur associatif » ou seule l'Éducation populaire avec ses activités autour de l'école émerge (Réforme des rythmes scolaires et projets éducatifs territoriaux obligent).

Quelle place représentent-ils alors dans le projet de refondation ?

On en a un peu une idée quand on voit que les représentants institutionnels locaux ne se déplacent pas pour leurs congrès ou leurs journées d'étude.

Pourtant les enseignants des mouvements pédagogiques sont bien présents dans les établissements scolaires, ils forment un réseau de professionnels prêt à nourrir les formations initiales et continues, à enrichir les pratiques et à accompagner les jeunes professeurs.

L'innovation et ses expérimentations pédagogiques durent depuis plus d'un siècle, mais restent confinées, méconnues, voire diabolisées.

## **17<sup>e</sup> arrêt : « Le bac : l'inégalité des chances » (6 juillet 2013)**

Samedi midi, j'avais un peu de temps, rien de spécial à faire, à lire... j'ai allumé la télé, c'était l'heure des infos.

Les titres d'hier soir presque à l'identique et bien sûr le baccalauréat puisque les résultats étaient tombés. Plus de 82 % de réussite ! Du jamais vu !

Le reportage a mis en premier la focale sur une jeune bachelière qui a eu plus de 21 de moyenne en « S », une jeune fille gaie, sympathique. Ensuite, on a eu le droit à quelques témoignages de jeunes bacheliers et bachelières qui devaient répondre à la seule préoccupation des journalistes : « Où et comment allez-vous faire la fête ? ». Troisième partie, un jeune sur un scooter d'une chaîne de pizza qui n'a pas eu le temps de s'arrêter devant la caméra et qui s'est écrié en démarrant : « Pas le choix, je devais travailler hier soir, donc je n'ai découvert les résultats que ce matin, je ne l'ai pas eu, mais déjà c'est bien, j'ai le rattrapage ». Pendant qu'il s'éloigne bruyamment, le commentaire précise : « il passait un bac pro ». Mais c'est tout, pas une simple observation, une remarque positive pour ce jeune qui à la fois travaille et va au lycée et qui aurait dû emporter l'admiration !

J'ai ressenti en premier de la tristesse, puis un sentiment d'injustice pour ce jeune à travers ce reportage : les premiers jeunes aux bacs généraux, les méritants, ceux qui ont le droit de partir en vacances, de passer le permis, de faire la fête... et puis lui obligé de travailler tout en préparant le bac, le non méritant, car il a échoué...

Ce reportage est à l'image de la médiatisation du bac. On parle des 82 % qui le réussissent avec un fort soupçon de : « On le donne ! » On ne parle que des bacs « prestigieux » et des mentions obtenues, on ne parle guère des bacs techniques et encore moins des bacs professionnels.

Ce sont les jeunes issus de familles favorisées qui ont le plus de chance d'avoir une mention, et on parle toujours d'égalité des chances à l'École !

Pour en revenir au pourcentage de réussite qui fait les titres des journaux, c'est 82 % de ceux qui passent le bac général.

Et les autres, ces jeunes qui représentent presque 40 % ? On n'en parle pas.

Et les 150 000 jeunes qui sortent sans aucun diplôme de notre École, une honte qu'on préfère cacher.

L'an prochain on recommencera.

Quand est-ce qu'on va vraiment se pencher sur le second degré et l'accueil de tous les jeunes en son sein avec respect et ambition ?

Et si le second degré commençait à 16 ans ? Et dans un lycée polytechnique ? On peut rêver !

## 18<sup>e</sup> arrêt : « La laïcité s'affiche » (8 septembre 2013)

Le ministre de l'Éducation nationale dévoile lundi 9 septembre la Charte de la laïcité qui sera affichée dans toutes les écoles de la maternelle au lycée.

### De beaux principes...

Infatigable, Vincent Peillon répète dans ses discours, ses entretiens que l'école ne sert pas qu'à instruire, mais aussi à transmettre les valeurs de la République. Cette Charte appuiera l'enseignement de la morale laïque qui vise selon lui « *une construction du citoyen avec certes une connaissance des règles de la société, de droit, du fonctionnement de la démocratie, mais aussi toutes les questions que l'on se pose sur le sens de l'existence humaine, sur le rapport à soi, aux autres, à ce qui fait une vie heureuse ou une vie bonne* ». Il ajoute que « *si ces questions ne sont pas posées, réfléchies, enseignées à l'école, elles le sont ailleurs par les marchands et par les intégristes de toutes sortes* ».

Il est vrai que l'école publique reste encore le seul espace commun à tous les enfants, elle a donc la responsabilité de se nourrir et de faire vivre des valeurs différentes de celles transmises par le libéralisme qui envahissent les émissions télévisées, la publicité, les jeux vidéos...

Ainsi, dans le dossier de presse de présentation de la Charte, Vincent Peillon réaffirme « *Parce que la République porte une exigence de raison et de justice, il revient à l'École française de contribuer à bâtir du commun, de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. Il s'agit d'accompagner les élèves dans leur devenir de citoyen sans blesser aucune conscience : c'est l'essence même de la laïcité.* »

Il est rappelé également que « *La laïcité doit être comprise comme une valeur positive d'émancipation et non pas comme une contrainte qui viendrait limiter les libertés individuelles.* »

On ne peut que souscrire à ces principes.

### ... mais ce sera insuffisant !

À partir de l'article 1 de la Constitution qui stipule que la République est laïque et donc que l'École est laïque, la Charte décline quinze courts articles pour présenter les principes de la laïcité à l'École.

Je m'arrêterai simplement à l'article 9 qui affirme que la laïcité « *implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations* », mais l'École publique est bien mal placée pour donner des leçons, elle qui transforme les inégalités sociales en inégalités scolaires :

- n'est-elle pas violente avec ses pressions de performance, ses évaluations et ses orientations forcées ?
- n'est-elle pas stigmatisante avec les enfants en difficulté ?
- n'est-elle pas discriminante avec le gouffre qui sépare les écoles de la périphérie de celles du centre-ville ?
- n'est-elle pas excluante quand elle laisse à sa porte tant de jeunes sans formation ?

L'École aujourd'hui renforce le sentiment d'injustice, d'inégalité et d'exclusion.

L'intégration de tous les enfants ne se décrète pas !

La charte de la laïcité affichée comme les valeurs de la République énoncées restent toujours éloignées de la vie d'un grand nombre d'enfants et de jeunes qui arrivent à l'école préoccupés, voire ensevelis par la précarité et les injustices qu'ils vivent avec leur famille. La distance entre les mots et les faits est d'autant plus criante !

Plus qu'une Charte de la laïcité qui risque d'être inutile, c'est une volonté politique dans et hors l'école qui permettra à tous les enfants, à tous les jeunes de vivre et d'apprendre ensemble, de rêver le monde et de le construire en société.

# **19<sup>e</sup> arrêt : « Les programmes 2008, un mauvais souvenir ? » (26 septembre 2013)**

Nous aurions tant aimé qu'en septembre 2012, il y eût la suppression des programmes 2008, au moins un moratoire, mais le projet des rythmes scolaires du ministère a mobilisé tous les acteurs éducatifs jusqu'en juin 2013... et ce n'est pas fini.

Aujourd'hui, tout le monde semble d'accord pour décrier ces programmes et les qualifier de passéistes. En effet, n'expriment-ils pas la nostalgie de l'école du début du 20<sup>e</sup> siècle avec ses apprentissages fondés sur des textes « sacrés » et appris par cœur, avec son autorité du maître et du manuel indiscutables et avec sa discipline rigoureuse qui règlementait l'espace et le temps scolaire ?

« Les élèves écrivaient sans faute, résolvaient des problèmes, connaissaient l'histoire de France... », ce fantasme de la bonne école cache la réalité de l'époque : plus de la moitié d'une génération d'enfants quittait l'école sans le certificat d'études.

C'est aussi oublier un peu vite que l'école était inefficace pour de nombreux enfants, ce qui a fait émerger l'Éducation nouvelle avec ce principe : si le système pédagogique ne fonctionne pas, ce ne sont pas les enfants qui sont incapables, mais le système.

Nous en sommes toujours là !

Nous ne sommes pas dupes, cette volonté passéiste n'est pas désintéressée, elle répond à des critères économiques et à une certaine idéologie : certains enfants n'ont pas les capacités requises, ils doivent être orientés vers des études courtes et l'apprentissage ; certaines cultures familiales sont inférieures ; du mérite individuel dépend la réussite scolaire... bref, le système scolaire n'est pas responsable. Les projets libéraux pour l'école qui fleurissent en ce moment sont prêts et attendent leur tour !

## **Entre autres... sujets de fâcherie de ces programmes 2008**

L'objectif affiché de ces « nouveaux programmes » 2008 était l'obtention du Socle commun avec une focalisation sur « lire-écrire-compter » en simplifiant, morcelant et empilant les connaissances. En réalité, ils sont à l'inverse de l'esprit du préambule du Socle commun qui rappelle que pour accéder à la complexité du monde, il faut viser la transversalité et la pluridisciplinarité.

### **La « pédagogie » par les manuels scolaires**

Puisqu'il n'y a plus de formation, le compagnon idéal de l'enseignant devient le manuel scolaire. La circulaire de la rentrée suivante ne se prive pas de le rappeler :

*« À l'école primaire, l'usage de manuels scolaires conformes aux programmes, dans l'esprit et dans la lettre, permet aux professeurs de disposer d'outils pédagogiques de référence et aux élèves de consolider leurs apprentissages. Leur choix par les équipes pédagogiques s'appuiera utilement sur les méthodes d'analyse qui leur seront proposées par les corps d'inspection dont le rôle est aussi de veiller à la présence et à l'usage de manuels adaptés aux programmes ; car l'on n'enseigne pas sans livre, pas plus que l'on n'apprend sans livre, la photocopie ne pouvant en tenir lieu. »*

Ce sont les éditeurs scolaires qui se frottent les mains !

### **Une programmation du temps absurde**

Avec des horaires spécifiques et cloisonnés, une programmation annuelle qui dénie les cycles, ce sont 24 heures compartimentées, morcelées en disciplines et sous disciplines, le tout en conformité avec les manuels scolaires et ses petites leçons illustrées qu'il faut bien apprendre, faute de temps, à la maison ou avec les associations d'aide aux devoirs.

L'histoire de l'art entre dans les programmes, mais les pratiques artistiques et culturelles ne trouvent plus de place dans ces 24 heures compressées.

Une triste certitude : le fossé se creuse davantage pour les enfants qui n'ont que l'école pour accéder à la culture.

### **L'éducation civique dénaturée**

L'éducation à la citoyenneté se réduit à l'instruction civique et morale. Dès le CP, on vise en premier l'obéissance, les réflexes du bon écolier : se lever quand un adulte entre dans la classe ou quand il entend la Marseillaise, les formules de politesse, et les « maximes illustrées » de morale. « Coopérer à la vie de la classe », se réduit à effectuer les services de distribution et de rangement, on est loin de la coopération et de la vie de classe.

Au Cycle 3, sur le registre de la transmission, de l'injonction souvent, doivent être étudiés aussi bien la règle de droit, que les différentes règles de politesse, de sécurité, les préventions des risques, les refus de discrimination, que l'étude des institutions françaises et européennes.

Cette accumulation passive de connaissances, dispensées par des leçons, ne peut remplacer la pratique quotidienne de la citoyenneté par une participation active et responsable des enfants aux différents moments de leur vie scolaire.

### **Des évaluations sanctions**

Et pour suivre, surveiller la bonne application des programmes, on ne regarde plus les progrès réalisés, on met en chiffre les acquis ou les non acquis des élèves. Les comparaisons entre enfants, enseignants et écoles sont ainsi plus faciles...

Les mesures accompagnant les programmes 2008 – l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau, la suppression de la carte scolaire, la répression financière contre l'absentéisme... – n'ont pas amélioré les résultats de notre système éducatif qui restent excellents pour les bons et très bons élèves et toujours aussi médiocres pour les autres, voire même calamiteux pour 20 % d'entre eux.

### **Les nouveaux programmes 2015 retrouveront-ils l'ambition de ceux de 2002 ?**

– Des programmes ambitieux, mais « bienveillants » pour tous les enfants sans exception qui suppriment la pression des notes et des évaluations, la performance individuelle et la culpabilisation des échecs et qui mettent en lumière les progrès.

– Des programmes qui n'enferment plus chacun dans des catégories et qui offrent des espaces et des temps pour se projeter, prendre sa place, devenir des sujets et à distance de toute violence.

– Des programmes qui attisent le désir d'apprendre, de savoir, de comprendre le monde dans sa complexité avec la conscience d'appartenir à l'humanité.

– Des programmes qui établissent d'autres modes de relation entre les personnes, entre les connaissances et les cultures où la coopération prend le pas sur la compétition.

– Des programmes qui permettent l'autonomie, la prise de responsabilités dans la visée de conduire l'enfant vers l'homme ou la femme, un citoyen ou une citoyenne capable de prendre sa place dans la société et d'agir à son tour sur elle.

Pour le contenu des différentes disciplines, il faut espérer que l'intérêt de l'enfant et de son avenir l'emporte sur les intérêts particuliers.

### **Quelques espérances... encore !**

La consultation des enseignants sur les programmes donnera l'occasion aux équipes enseignantes de réfléchir ensemble sur l'école et son avenir. Il en faudra d'autres.

#### **Les enseignants ont besoin de temps de concertation.**

La participation des mouvements pédagogiques sera essentielle pour l'élaboration de ces nouveaux programmes.

#### **Ils sont prêts.**

Mais que deviendront ces nouveaux programmes 2015 sans une formation initiale et surtout continue des enseignants ? Et dans ce domaine, la pédagogie Freinet aura tant à partager : son expertise, ses réflexions, ses expérimentations, ses pratiques, ses outils, ses stages... !

#### **Le mouvement Freinet est prêt.**

## 20<sup>e</sup> arrêt : « Les rythmes scandent la campagne » (4 octobre 2013)

Ceux qui avaient critiqué dans le décret des rythmes son découpage en neuf demi-journées avaient pressenti l'effet « ça ne change rien ! » : pour les enfants autant de temps à l'école, pour les enseignants plus de présence avec la fatigue toujours au rendez-vous. Un effet amplifié par les médias qui s'en régalaient !

Ils avaient prévenu le ministre que ce découpage n'apporterait que des difficultés et qu'il fallait viser cinq journées pour répartir correctement les temps d'enseignement et d'activités périscolaires et ainsi conserver pour les enfants équilibre et régularité. Le carcan de ces demi-journées a empêché également l'élaboration de projets éducatifs dignes de ce nom, car des plages de temps plus importantes sont indispensables pour les réaliser. Seules quelques dérogations l'ont permis dans quelques villes.

Le plus souvent, les communes ont rempli les 30 ou 45 minutes disponibles sans les penser. Seule une construction conjointe, école et territoire, des temps et espaces éducatifs aurait pu donner un sens au changement de semaine scolaire.

Le contenu des temps d'activités périscolaires (TAP) sur les temps hors enseignement dépend surtout de l'existant sur le territoire. Lorsque les communes ne proposaient rien ou presque rien hors de l'école, elles ne proposent toujours rien ou presque rien et se limitent à assurer la garderie. Seules les communes déjà investies dans le hors scolaire ont pu proposer des activités culturelles.

L'idée que les enseignants aient un temps hors enseignement aurait pu également impulser des projets construits avec les autres acteurs éducatifs... mais le choix du contenu proposé aux enseignants pour ce temps d'activité pédagogique complémentaire (APC) prêle à confusion.

Une heure d'activité pédagogique remplace les deux heures dévolues à l'aide personnalisée (AP), mais elle peut être toujours utilisée pour le soutien aux élèves en difficulté ou pour l'aide au travail personnel (les devoirs pour beaucoup). Certes, il reste une autre possibilité : le conseil des maîtres peut proposer une activité en lien ou non avec le projet éducatif du territoire (PEdT), mais sans une volonté particulière de l'équipe enseignante, l'APC peut rester une AP réduite d'une heure.

On pouvait espérer que grâce aux premières expériences, aux remontées des comités de suivi, on réajusterait, on améliorerait, on briserait le carcan des demi-journées et que le décret évoluerait pour les années suivantes. Mais là, c'était sans compter sur le déferlement médiatique qui monte en neige les propos des opposants à la suppression de la semaine de quatre jours.

Opposants de droite comme de gauche ! Qu'ils signent à l'UMP ou qu'ils aient signé l'Appel de Bobigny !

Les premiers sont hypocrites, car ils taisent leur responsabilité : mise en place de la semaine de quatre jours, rapport sur ses inconvénients et une consultation sur les rythmes avec en final un consensus sur le retour à quatre jours et demi, mais laissée sans suite.

Les seconds sont amnésiques, car ils oublient le texte qu'ils ont signé pour améliorer « les rythmes de vie et de travail des enfants et des jeunes ».

L'amertume me gagne !

L'enfant, son éducation et son avenir sont bien loin des préoccupations électoralistes.

Les visées politiciennes à court terme remplacent sans états d'âme la pensée politique et ses projets.

À travers les rythmes, c'est toute la loi qui est visée. Bien sûr qu'elle est peu refondatrice, juste un peu réparatrice, qu'elle laisse sur sa faim... mais elle roule dans le bon sens.

Une certitude : celle que nous prépare la droite roule en sens inverse !

## 21<sup>e</sup> arrêt : « L'école, un décrocheur d'élèves » (24 octobre 2013)

Le décrochage scolaire n'arrive pas d'un coup un matin ou une année, c'est un long processus qui débute très tôt, parfois dès la maternelle. Comment un enfant, un jeune en arrive-t-il à ce point de découragement où il ne veut plus, ne peut plus continuer ? L'école serait-elle un éteignoir de curiosité sur le monde, de soif d'apprendre, de désir de futur ?

Et pourtant, ce n'est pas rien de décrocher : c'est sortir du système scolaire, du parcours de tous, c'est quitter la norme, se désocialiser, se séparer de ses pairs...

Mais pour le jeune, c'est aussi le moyen de sortir de sa souffrance : profond sentiment d'échec, d'infériorité, d'humiliation, regard dévalorisant des autres, se sentir incapable jusqu'à être dépossédé de son choix d'orientation...

Ce n'est pas nouveau, notre École n'inclut pas, c'est une centrifugeuse qui exclut les plus fragiles, les plus éloignés culturellement, ceux qui ne lui correspondent pas... pour capter le nectar dont elle seule se glorifie.

Elle seule, car les évaluations internationales ne sont pas tendres avec elle. L'école française renforce les inégalités, les parcours scolaires sont déterminés par les origines sociales (32 % des enfants d'ouvriers sortent sans diplôme contre 5 % d'enfants de cadres), par les lieux d'habitation (aucune mixité sociale et scolaire dans les établissements des quartiers populaires).

Dans la loi de refondation de l'école, on parle d'une école bienveillante, elle doit l'être et dans les actes dès la maternelle. Elle doit aussi arrêter d'être complaisante à l'égard des sorties de jeunes sans diplôme et cesser de culpabiliser les familles.

Pour les jeunes « décrochés », il y a certes des établissements expérimentaux, des missions locales, des éducateurs, des associations qui les accompagnent pour qu'ils raccrochent et souvent avec succès. Mais ces initiatives restent des remédiations, des réparations, le mal est toujours là.

Beaucoup pensent : ne vaudrait-il pas mieux que les jeunes ne décrochent pas ?

Et l'on parle de prévention, mais le décrochage n'est pas un délit, les décrocheurs ne sont pas des délinquants ! C'est au système scolaire de se regarder, d'évoluer et de cesser d'être un décrocheur d'élèves !

### **L'École, une fabrique de FUTURS pour tous, est-ce possible ?**

Je propose cette liste à la Prévert, loin d'être complète, pour que l'École le devienne.

#### **Quelques moteurs...**

**La confiance**, en eux, en l'avenir, en leur avenir, entre élèves, entre élèves et enseignants, entre parents et enseignants.

**Le plaisir** d'être, de faire, de savoir, d'apprendre seul et avec les autres.

**L'épanouissement** personnel en lien avec celui des autres.

**La coopération**, **l'écoute**, **le dialogue** entre élèves, entre élèves et enseignants, entre parents et enseignants, entre tous les adultes.

**La valorisation** de toutes les intelligences, compétences, enseignements, métiers.

**La considération** de tous les élèves, enseignants, parents, adultes.

**L'émancipation** culturelle, citoyenne, professionnelle.

#### **... et quelques machines**

Entretenir la soif, le désir de comprendre, de découvrir le monde et ses langages.

Construire les savoirs et les questionner.

Développer la transdisciplinarité des savoirs.

Apaiser le climat scolaire, pour évoluer sereinement dans ses apprentissages.

Laisser du temps à chacun pour progresser selon ses besoins, ses projets.

Considérer l'erreur comme alliée indispensable du processus de l'apprentissage.

Valoriser les progrès, refuser les évaluations sanctions.

Supprimer les notes, la compétition et l'humiliation qui les accompagnent.

Accompagner chaque élève pour qu'il devienne acteur et décideur d'une orientation émanant de son désir et de ses compétences.

Prendre place, agir, participer, proposer dans l'établissement scolaire.

Rassembler la jeunesse dans un espace commun pour que les lycéens travaillent, débattent, apprennent les uns des autres, se construisent ensemble.

## **22<sup>e</sup> arrêt : « Monsieur Peillon, ne reculez pas sur "le bon temps scolaire" » ! (22 décembre 2013)**

Le 17 décembre, répondant à une question à l'Assemblée nationale, vous vous exclamiez : « Pour bien apprendre, il faut du bon temps scolaire pour tous les enfants de France, c'est meilleur surtout pour ceux qui ont le plus besoin de l'école, car ils n'ont que l'école pour réussir ! »

Et le lendemain, vous rassuriez les élus de montagne qui s'inquiétaient pour l'équilibre pédagogique, économique et de l'emploi menacé par le nouveau calendrier scolaire. Après avoir dit « Vous avez raison », vous déclariez : « Je souhaite que le Conseil supérieur de l'éducation se réunisse en janvier prochain afin qu'on revienne sur les semaines tronquées des vacances de février – le fait que celles-ci commencent en milieu de semaine constitue une difficulté majeure – et qu'on évite que les vacances de Pâques mordent ainsi sur le mois de mai, une dérive qui s'amplifiait avec la troisième année du calendrier. »

En 24 heures, quel changement !

Déjà, Monsieur Peillon, ce sont les vacances de printemps, et non de Pâques et comme le mois de mai appartient au printemps, où est la dérive ?

Ensuite en acceptant de satisfaire le tourisme blanc, vous reniez vos propos du 17 décembre. En effet, ces enfants qui ont le plus besoin de « bon temps scolaire » ne partent jamais aux sports d'hiver. Seuls 8 % des Français partent au ski (et encore un an sur 2) et c'est pour cette minorité que vous allez concentrer les vacances d'hiver et de printemps sur les semaines où la neige fleurit pour satisfaire les entreprises touristiques !

En 2014, les vacances de printemps mordent sur le mois de mai (12 mai), ce qui permet à la première zone qui part en vacances d'hiver, d'avoir au moins six semaines de classe. Ce ne sont pas les sept semaines recommandées, mais si on resserre encore pour ne pas mordre sur mai, on tombera à quatre semaines !

Ces coupures rapprochées avec les temps de reprise brisent le rythme et réduisent d'autant le « bon temps scolaire » nécessaire « pour bien apprendre ». Et pour à peine 10 % des enfants qui partent aux sports d'hiver (et ce sont toujours les mêmes de vacances en vacances), il faut dire qu'une semaine aux sports d'hiver pour une famille équivaut au minimum à trois mois de SMIC.

Et ce ne sont pas « ceux qui ont le plus besoin de l'école, car ils n'ont que l'école pour réussir » qui partent. Ce sont plutôt les enfants pour qui l'école fonctionne bien : les enfants de familles à haut revenu, fortement diplômées, de cadres... et si peu d'ouvriers. De plus, partir en vacances en hiver va de pair avec une vie sociale, culturelle et sportive riche. Ce sont les mêmes qui fréquentent les pistes, les cinémas, les théâtres, les activités culturelles... Et pour les autres surtout « Ceux qui ont le plus besoin de l'école, car ils n'ont que l'école pour réussir », ils n'auront guère d'activités à part la télé, l'ordinateur, les bas d'immeubles...

Eh bien, ce n'est pas ainsi que l'on va renverser la tendance constatée par PISA : la croissance des inégalités scolaires liées aux inégalités sociales !

Monsieur Peillon, il n'y a pas que la semaine scolaire pour respecter les temps éducatifs de l'enfant, penser l'année scolaire est inévitable. Les vacances sont sources d'inégalités non seulement sur le plan du bien-être, mais également sur celui de l'accès à la culture, de la découverte de son milieu...

Le temps scolaire annuel est à revoir, mais également ce qu'on propose aux enfants pendant les vacances. Les séjours doivent retrouver l'expression « populaire » qu'ils ont perdue, l'accès au départ pour tous est un élément important pour réduire les inégalités sociales et donc scolaires.

## **23<sup>e</sup> arrêt : « PISA 2012, un bon score mais dans les inégalités ! » (3 décembre 2013)**

PISA est arrivé, sans surprises, avec pour la France des scores moyens et guère changés depuis 2003, des résultats qui pourtant ne masquent pas l'écart aggravé entre les élèves très performants et les élèves peu performants.

Le constat reste identique à 2003, notre école est performante... pour les bons élèves.

La France se situe dans la moyenne des pays consultés, il y a mieux et moins bien ! Ces comparaisons entre pays n'éclairent guère, c'est comme en classe, que veut dire être moins bon ou meilleur que son camarade ? Je peux être très forte en maths et pourtant avoir des résultats moins bons que lui, je peux être meilleure en anglais et pourtant pas très performante...

Ce qui est intéressant dans la lecture de ce rapport ce sont les focales mises par l'OCDE sur les spécificités de notre école pour faire réfléchir nos experts de l'éducation, entre autres :

- en mathématiques, il y a autant d'élèves très performants qu'en 2003, mais plus d'élèves en difficulté ;
- en compréhension de l'écrit, il y a plus d'élèves très performants (mais plus de filles), mais la proportion d'élèves peu performants a augmenté d'autant (mais avec plus de garçons) ;
- le système est plus inégalitaire qu'en 2003, les inégalités sociales se sont aggravées.

**Selon PISA, pour réussir à l'école, il faut mieux pour un enfant :**

- naître dans un milieu favorisé
- ne pas être issu de l'immigration
- être préscolarisé le tôt plus possible
- être un garçon pour être performant en mathématique
- être une fille pour mieux comprendre l'écrit
- être performant, car il le deviendra encore plus
- être motivé et avoir confiance dans ses compétences
- se sentir chez soi à l'école et bien à sa place
- ne pas être anxieux et ne pas avoir peur de se tromper
- ne pas redoubler
- ne pas être orienté précocement
- recevoir la même instruction et avoir les mêmes programmes que tous ses camarades
- penser qu'il ne perd pas son temps à l'école
- pouvoir donner son avis sur les cours, les enseignants, les ressources
- avoir des enseignants valorisés et qui s'entraident

De quoi inspirer nos spécialistes !

Et bien sûr tout ce que ne dit pas PISA et que les militants pédagogiques leur soufflent inlassablement : les programmes, les principes et les pratiques pédagogiques, la formation des enseignants, les temps et les espaces éducatifs, la co-éducation... et le TOUT dans l'intérêt de l'enfant. Mais là, ce ne serait plus une refondation, mais une révolution !

## **24<sup>e</sup> arrêt : « La bienveillance, promouvoir est insuffisant » (23 janvier 2014)**

Lors de la conférence de presse du 22 janvier 2014, Vincent Peillon a exposé ses souhaits et priorités pour 2014. Il s'agit de promouvoir « *le bien être et la bienveillance* » à l'école et « *l'enjeu, c'est une transformation réelle des pratiques en classe* ». L'incitation au changement des pratiques se fera par voie de circulaires. Nous le savons, les circulaires circulent et ne s'arrêtent guère dans les écoles et les établissements.

La formation restera le levier indispensable pour changer les pratiques pédagogiques :

- une formation initiale, mais avec une part importante de temps réservés à la réflexion et aux pratiques pédagogiques, à la connaissance de l'enfant et de l'adolescent... et donc beaucoup moins de temps pour le disciplinaire ;

- une formation continue, mais fréquente et régulière.

Les mouvements pédagogiques par leur expérience et leurs savoirs ont toute légitimité pour participer à ces formations dans les ESPÉ et sur le territoire. Leurs classes sont prêtes à accueillir enseignants et futurs enseignants.

**Pour une école bienveillante, le chemin sera long, monsieur le Ministre, voici quelques préconisations.**

### ***Des principes indispensables***

- La confiance : entre les élèves, entre les élèves et les enseignants, entre les parents et les enseignants, entre les enseignants et l'institution...

- Le plaisir : d'être, de faire, de savoir, d'appartenir, de construire ensemble,

- Le désir : d'être, de faire, d'apprendre, de comprendre le monde et ses langages

- L'épanouissement personnel et en lien avec celui des autres

- La coopération, l'écoute, le dialogue entre élèves, entre élèves et enseignants, parents et enseignants et tous les adultes d'un établissement. Un « nous scolaire », dynamique, bienveillant au double-objectif : faire grandir et apprendre.

- La valorisation : de tous les talents personnels, corporels, scientifiques, esthétiques... de toutes les intelligences, des différents enseignements, des métiers

- La considération : de tous, élèves, enseignants

### ***Et quelques machines***

- L'entretien du désir, les curiosités spécifiques de chacun (scolaires et extrascolaires)

- La construction des savoirs et leur questionnement

- Le passage de la classe subie à la classe mobilisée sur des objectifs communs

- L'hétérogénéité : ne pas la craindre et en faire une richesse

- Le développement de la transdisciplinarité des savoirs

- La réalisation de projets tangibles, collectifs qui donnent à l'enfant le sentiment d'être quelqu'un qui apporte à la collectivité et à lui-même. Un statut de producteur, de créateur, de réalisateur, de chercheur

- L'apaisement du climat scolaire, pour évoluer, progresser sereinement dans les apprentissages. Importance de moments de paroles institués (Entretien, Conseils, ateliers philo...), d'échanges pour échanger sur les vécus négatifs (violence, injustices...), mais aussi positifs (petites et grandes réussites) :

- Le temps laissé à chacun pour progresser selon ses besoins, mais aussi ses projets

- Le statut de l'erreur : la considérer comme un allié indispensable du processus d'apprentissage

- La valorisation des progrès, des réussites, refuser l'évaluation-sanction

- La suppression des notes avec l'humiliation et la compétition qui les accompagnent

- L'accompagnement de chaque élève pour qu'il devienne acteur et décideur d'une orientation émanant de son désir et de ses compétences.

- Prendre place, agir, participer, proposer dans les écoles, établissements scolaires et autres espaces éducatifs

- ...

Justement la bienveillance est au cœur du travail au sein du Conseil national de l'Innovation et de la réussite éducative (CNIRÉ) où siègent des membres des mouvements pédagogiques – dont l'ICEM-pédagogie Freinet – du Collectif des associations partenaires de l'École publique (CAPE).

**Le premier rapport sera remis le 13 juin 2014, inspirera-t-il le ministère de l'Éducation nationale ?**

## **25<sup>e</sup> arrêt : « La réforme des rythmes scolaires, ce n'est pas pour les enfants ! » (29 avril 2014)**

Comme avant le remaniement qui a suivi les élections municipales, la réforme des rythmes scolaires cache tout ce qui peut ou pourrait faire avancer les réflexions sur l'École : les nouveaux programmes, les modalités d'apprentissage, la notation, les évaluations, les expérimentations pédagogiques, la formation des enseignants et de tous les professionnels de l'éducation...

La réforme des rythmes scolaires, c'est l'objet politique d'opposition rêvé, car il déplace le clivage droite-gauche et réunit dans le mécontentement des députés, des maires, des parents, des professionnels de l'éducation... Les médias l'ont bien compris et avec eux nous ne risquons pas d'oublier les rythmes scolaires.

Sans surprise, Benoît Hamon se plonge dans la réforme dès son arrivée au ministère de l'Éducation nationale. Pour répondre aux revendications incessantes, il propose des ajustements au décret tant décrié.

### **Et l'enfant dans ce projet ?**

Seul l'apprentissage des fondamentaux par l'enfant le matin est évoqué par Benoît Hamon, son bien-être, sa manière d'apprendre et le respect du temps dont il a besoin sont laissés de côté.

### **Et l'assouplissement, c'est pour qui alors ?**

Le souci de cet assouplissement, c'est qu'il n'assouplit en rien le temps de l'enfant.

Le projet reste figé sur des demi-journées scolaires de 3 h ou 3 h 30, avec l'obligation de cinq matinées d'enseignement.

Premier assouplissement : la possibilité de déroger à la règle des 5 h 30 maximum par jour avec le choix de huit demi-journées de classe au lieu des neuf prévues par le décret de Vincent Peillon. Les cinq matinées sont respectées certes, mais peu de changement pour les enfants avec la semaine de 24 heures de Darcos : trois journées de classe de six heures et deux demi-journées de trois heures. Et tout ça pour libérer un après-midi supplémentaire, surtout si c'est un vendredi, quel week-end en perspective !

Deuxième assouplissement : 23 heures d'enseignement au lieu de 24 heures permettent quatre journées de cinq heures avec un mercredi ou un samedi matin... mais seulement pour ceux qui le souhaitent car la récupération de cette heure hebdomadaire se fera sur les vacances. Une manière de toucher aux grandes vacances à tout petits pas, car s'y attaquer pour alléger les journées de tous les enfants mécontenterait trop de monde !

Tous les ajustements proposés ne visent donc que l'intérêt des adultes et l'apaisement des mécontentements. Ils n'améliorent rien, la semaine scolaire reste scandée par les rythmes du décret sans articulation avec les autres temps éducatifs proposés aux enfants. La fatigue et l'incohérence éducative seront toujours là.

La vision globale du temps éducatif de l'enfant s'éloigne toujours un peu plus.

Reconnaître les pratiques pédagogiques « bienveillantes » sur le temps de l'enfant, c'est trop demander (31 mai 2014)

### **Ne pas hésiter à se répéter pour se faire entendre !**

#### **1. Donner du « bon temps »**

Donner le temps d'apprendre, c'est donner du temps aux questionnements, à la recherche, aux tâtonnements et à la confrontation avec le réel, avec les autres (ses pairs comme avec les adultes). C'est aussi respecter les cheminements personnels d'appropriation et de réinvestissement d'un savoir, d'une connaissance.

L'apprentissage est rarement consécutif à l'activité ou à la situation pédagogique proposée qu'elle soit celle des enseignants ou autres acteurs éducatifs. Des temps de latence sont indispensables, ainsi que les liens perceptibles

par les enfants et les adolescents entre toutes les situations proposées, c'est souvent dans une autre situation de l'apprentissage que le déclic peut se produire.

Donner du temps au travail intellectuel demandé aux jeunes pour les apprentissages, mais aussi développer des compétences, élargir et diversifier leurs pratiques culturelles, devenir des citoyens... ne peuvent se limiter à une répartition d'heures scolaires sur la journée, la semaine...

Pourtant, depuis plusieurs années, certains contenus d'apprentissage sont estimés plus importants que d'autres et donc proposés aux périodes dites « pics de vigilance » qui se situeraient le matin. Si bien qu'on assiste à un concentré de matières « fondamentales » sur les trois heures scolaires du matin. Résultat : beaucoup d'enfants et d'adolescents en souffrent, la plupart suivent essoufflés et d'autres décrochent.

Les activités culturelles, artistiques et sportives sont proposées dans le meilleur des cas l'après-midi – si le programme sur les fondamentaux est bien avancé – ou externalisées hors du temps scolaire et alors, tout dépend de l'offre du territoire et des possibilités familiales.

Pour éviter cette séparation, différents temps d'éducation pourraient être pris en compte aussi bien dans les moments scolaires que dans les moments non scolaires.

### **Des temps essentiels**

*Les temps de réception* : l'écoute, la lecture, les apprentissages, le cinéma, le théâtre...

*Les temps de tâtonnement* : où l'on cherche et recherche, où l'on s'efforce de trouver seul ou en coopérant avec les autres.

*Les temps de dialogue, de relation à l'autre* : les moments de parole, de débats, d'échanges et de partages, de projets, de communication, le « vivre ensemble ».

*Les temps d'expression* : plastique, musicale, poétique, corporelle, théâtrale...

*Les temps de création* : plastique, musicale, poétique, littéraire, corporelle...

Ces temps se tissent et vivent ensemble différemment selon les projets et les situations. Par exemple, les moments de tâtonnement se mêlent aux moments de création ou d'expression. Dans les moments de tâtonnement, les temps de dialogue se mêlent aux temps de réception...

Il ne faut pas oublier les temps de repas et de repos (dormir, ne rien faire, être seul, rêver...) qui ressourcent les différents temps d'éducation.

Le temps éducatif doit articuler les moments scolaires et non scolaires pour que le partage du temps ne morcelle pas l'accès aux savoirs : les savoirs fondamentaux d'un côté et les savoirs artistiques, sportifs... de l'autre.

## **2. Mais quelles pratiques pédagogiques ?**

Des pratiques pédagogiques existent depuis plus d'un siècle et apparaissent toujours aussi innovantes, car peu présentes dans les écoles et dans les différents espaces éducatifs.

Certains établissements, dits innovants ou expérimentaux, des enseignants seuls ou en équipe l'ont compris et offrent à leurs élèves des lieux de vie et d'éducation. Les situations pédagogiques proposées prennent en compte les cheminements personnels d'apprentissage, l'interaction avec d'autres situations vécues par les élèves qu'elles soient à l'intérieur de l'école ou à l'extérieur, l'apport personnel des élèves avec leurs expériences et leur parole, la coopération entre pairs...

L'organisation du temps et de l'espace est gérée avec les élèves en laissant la place à l'inattendu, à l'exceptionnel, à la souplesse des besoins de chacun.

Ces pratiques pédagogiques se retrouvent également dans certaines structures éducatives qui entourent l'école avec des activités culturelles sur le territoire ou d'autres qui proposent des séjours.

Méconnues, car elles ne sont guère diffusées lors de formation initiale comme continue.

Quelques incontournables

- préserver un continuum pédagogique sur plusieurs années avec des classes multiâges (classes uniques, de cycles, doubles niveaux) ;

- privilégier le long terme au court terme en favorisant la construction et l'appropriation des savoirs à leur seule transmission et répétition ;

- respecter les temps de création, d'expression, de tâtonnement, de recherche et de communication ;

- respecter les rythmes individuels et les temps nécessaires pour des cheminements d'apprentissage singuliers dans un milieu coopératif;
- articuler des temps collectifs et des temps individuels ;
- laisser du temps à l'étonnement, aux multiples rencontres (personnes, environnement, objets culturels et artistiques ...);
- prendre en compte et reconnaître tous les temps que vit l'enfant ou l'adolescent avant, entre, après les temps scolaires ;
- promouvoir des relations régulières et participatives avec les parents.

### **3. Articuler le temps scolaire et le temps non scolaire**

Le plus souvent, ce qui se passe en dehors de ses murs, n'intéresse guère l'école. Pourtant, l'avant, l'entre et l'après, est aussi long que le temps de classe.

Tous ces temps se suivent sans se regarder et souvent s'opposent dans leur organisation et dans les principes et valeurs qu'ils mettent en œuvre.

Certains privilégient la coopération pendant que d'autres utilisent la compétition et la concurrence.

Certains permettent à l'enfant de participer, de proposer de donner leur avis, alors que les autres perçoivent l'enfant comme un être obéissant et passif.

Certains prônent l'expression et la création et les autres amoncellent, transmettent et voient l'enfant comme un objet, un vase à remplir.

Certains laissent l'enfant aimer, désirer pendant que les autres obligent et dirigent...

Le mieux n'est pas toujours à l'école, le pire n'est pas toujours dans la structure d'accueil ou de loisirs.

### **Et avec le décret sur les rythmes**

#### **a) Les activités périscolaires (TAP)**

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEdT). Le PEdT associe à la collectivité territoriale l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées, associations, institutions culturelles et sportives, etc. Le but est de mobiliser toutes les ressources du territoire, afin d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité de tous les jeunes scolarisés dans les écoles des communes concernées. Il précise notamment les modalités de scolarisation avant trois ans envisagées sur le territoire et permet de proposer des aménagements locaux à l'organisation du temps scolaire.

Ce sont trois heures d'activités périscolaires (TAP) qui sont proposées aux enfants.

#### **b) Les activités pédagogiques complémentaires (APC)**

À l'école, les deux heures d'aides personnalisées (AP) sont supprimées et remplacées par une heure d'activités complémentaires pédagogiques (APC) en groupes restreints pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial. L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres.

L'APC pour articuler les deux temps ?

L'APC pouvait être une opportunité d'articuler les temps scolaires et non scolaires (si bien sûr les équipes enseignantes se déterminaient pour des activités en lien avec le PEdT et non pour du soutien scolaire ou de l'aide aux devoirs). En effet, ce temps spécifique pouvait permettre aux enseignants de travailler avec les autres acteurs éducatifs du territoire et ainsi de donner un peu plus de cohérence au temps de l'enfant. Ce n'était qu'une amorce, certes, mais l'on pouvait imaginer une suite... les TAP devenant des temps d'apprentissages partagés conçus ensemble : école et acteurs éducatifs sur le territoire. Un véritable projet d'équipe pour harmoniser les temps et espaces éducatifs de l'enfant.

Oui, cela aurait pu... si le décret n'avait pas proposé d'utiliser les APC pour le soutien et l'aide aux devoirs.

Oui, cela aurait pu... si l'ajustement de Benoît Hamon n'avait pas donné la possibilité de déroger à la règle des 5 h 30 maximum par jour avec le choix de huit demi-journées de classe au lieu des neuf prévues par le décret et ainsi de pouvoir réunir sur un même après-midi les TAP.

Le fait de regrouper sur un seul après-midi, surtout en fin de semaine les TAP éloigne un peu plus l'École des autres structures éducatives et culturelles. Qui se sentira concerné par ce que font les enfants pendant ces trois heures ? Guère plus qu'aujourd'hui pour ce qui se passe dans les centres de loisirs...

L'APC sera en final consacré majoritairement au soutien scolaire...

Bref, un décret peu ambitieux encore rétréci !

## **26<sup>e</sup> arrêt : « Le projet d'enseignement moral et civique » (17 juillet 2014)**

### **Ressenti global**

Le projet évoque très largement les situations pédagogiques, que ce soit dans les principes généraux qui présentent les grands axes ou dans les exemples pratiques donnés en regard des compétences et connaissances à enseigner :

Les principes et les valeurs inscrits dans les grandes Déclarations des droits de l'homme et la Constitution « *ne pouvant se transmettre à l'école que dans des situations pédagogiques et éducatives où elles sont activement impliquées (discussion, argumentation, projets communs, coopération, etc.), leur enseignement suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes. Il suppose également que les formes d'évaluation qui lui seront associées soient d'une grande diversité et soient adaptées à sa nature, à ses modalités et à ses objectifs* ».

Et pourtant, oubliées les pédagogies coopératives qui mettent en place, depuis un certain temps, ces situations pédagogiques !

Des situations nourries par le vécu du groupe ou de l'individu, par l'environnement naturel, social, familial. Des pratiques pédagogiques qui placent l'humanité et son environnement au centre et qui permettent aux enfants et adolescents d'acquérir les « compétences et connaissances » exposées dans ce projet sans leçons artificielles, mais dans l'exercice quotidien de leur citoyenneté en construction.

Si dans le premier degré, l'enseignement moral et civique semble se distiller facilement dans toutes les situations de classe, au collège, il peut être réduit à l'heure de vie de classe voire à la vie scolaire, même si le risque est évoqué dans l'introduction : « *L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné "à côté" des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme.* »

Tout au long de ma lecture, un élément me semble essentiel et est absent : l'adulte au sein de l'école, de l'établissement scolaire devrait avoir des attitudes, des paroles en adéquation avec tous les principes et valeurs inscrits dans cet enseignement.

Dans les connaissances, sont citées les grandes Déclarations des droits de l'homme et les principes de la Constitution de la Ve République, mais pas la Convention internationale des droits de l'enfant. On trouve juste quelques articles cités au Cycle 2 (droits et devoirs des élèves, par ex).

L'expression « être capable » est utilisée dans les compétences à acquérir. Je crains une évaluation avec des cases à cocher, ce qui n'a pas de sens. Les verbes seuls suffisent, on est dans l'objectif, la visée éducative. D'ailleurs, parfois seul le verbe est cité, un exemple : « *S'estimer. Être capable de prendre soin de soi. Avoir confiance en soi* ».

L'adjectif « moral » est souvent superflu, on a l'impression qu'il faut l'utiliser, un exemple : « *Il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne* ».

De bonnes intentions, des valeurs et principes qu'on ne peut que partager, mais leur scolarisation, dans le sens qu'il faut programmer et pointer les acquis, risque de les vider et de les dénaturer. C'est toute l'Éducation dans et hors l'école qui doit avoir ces visées humanistes. Pas dans un enseignement « à côté », dans des exercices, des leçons, des évaluations (où les élèves pourront restituer correctement cet enseignement et continuer d'agir et de penser comme si rien ne s'était passé), mais dans l'exercice du vivre ensemble, d'apprendre ensemble, de construire ensemble, de projeter ensemble, de décider ensemble... Les compétences suivront et les connaissances auront du sens et seront recherchées.

Quelques remarques sur les quatre dimensions de cet enseignement renommé dans la présentation « culture morale et civique » (cycle 2 et 3).

Je suppose que l'ajout « culture » permet de faire référence aux trois termes consensuels du socle de la loi pour la Refondation de l'école « Socle commun, de compétences, de connaissances et de culture ». En effet dans chaque dimension, on trouve : culture, compétences et connaissances.

### 1) Culture de la sensibilité

- « *Mais cette sensibilité doit s'éduquer et appelle le retour réflexif sur les expressions premières des émotions et des sentiments, l'élucidation de leurs motifs ou leurs mobiles, leur identification, leur mise en mots et leur discussion.* »  
« Éduquer » est gênant, même si le reste de la phrase l'éclaire. Surtout que dans les compétences, on trouve « Être capable de s'exprimer en contrôlant ses émotions et ses sentiments ». Éduquer, contrôler peuvent être compris différemment par des adultes...

- Une maladresse dans les connaissances « *Le secours à autrui (l'empathie)* », réduction de l'empathie au secours...

Il manque dans la connaissance de soi et des autres, la compréhension.

De grands absents dans les exemples de pratiques : l'entretien du matin ou « Quoi de neuf ? » et autres moments de paroles (bilans, Conseils) la correspondance, les classes transplantées, l'étude de son environnement proche, l'écriture de textes, les présentations de ses œuvres...

### 2) Culture de la règle et du droit : des principes pour vivre avec les autres

- « *Apprendre à partager les tâches dans des situations de recherche* », les « tâches » laissent à penser à des travaux ennuyeux certes, mais les situations de recherche donnent du sens au travail et justement il n'est plus fastidieux. Il est vrai qu'il faut répartir les différents travaux, c'est donc tout le travail en équipe qu'il faut définir.

- La réduction du mot coopération à l'EPS et à l'éducation artistique et de celui de l'expérimentation aux seules sciences.

Une grande absente, la Convention des droits de l'enfant et aussi :

- la dimension participation démocratique (ou démocratie participative) des Conseils

- l'élaboration des règles et leur suivi

### 3) Culture du jugement : penser par soi-même et avec les autres

Dans cette dimension, on trouve plus rarement l'adjectif moral... le mot jugement est souvent employé seul ou parfois avec critique.

Je suis dubitative dans les connaissances sur « *les valeurs de l'Union européenne* », quelles valeurs la société montre-t-elle aux jeunes ?

À part le « *débat argumenté* », absence de moments de parole qui peuvent mettre en œuvre les exemples de pratiques cités : Le débat philosophique, les entretiens ou « "Quoi de neuf ?" », les exposés, les présentations de textes, les journaux scolaires...

### 4) Culture de l'engagement : agir individuellement et collectivement

À part les Conseils d'enfants (classe et école), on retrouve les pratiques coopératives des mouvements pédagogiques... sans y faire référence.

Une absence, celle des associations partenaires de l'École dans cet exemple de pratiques :

« *Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement proposées par l'Éducation nationale* » ... on pourrait compléter et par les associations reconnues partenaires de l'École.

La participation démocratique est réduite au vote démocratique, la participation des élèves aux projets, aux décisions et à tout ce qui les concerne n'apparaît pas. C'est l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant...

Dans sensibiliser à l'engagement, il manque l'engagement associatif. Sur le local, il existe assez d'associations engagées sur des thèmes qui concernent les enfants : protection de l'environnement, animaux, personnes en situation de handicap, aide aux plus démunis...

Remarques à compléter bien sûr !

Pour conclure : si cet enseignement moral et civique ne permet pas d'agir autrement, ni de vivre plus heureux, ni de s'émanciper, ni de choisir hors des déterminismes, alors à quoi sert-il ?

## 27<sup>e</sup> arrêt : « La démocratie, ça se prépare » (11 septembre 2014)

Des femmes et des hommes des couches populaires reçoivent les propos du Front national, comme seules paroles d'avenir possible. Ils ressentent la peur, parfois la haine de l'autre qu'il soit étranger, jeune de banlieue, SDF... et ils sont prêts à mépriser, à enfermer, à exclure.

Ces femmes et ces hommes regardent, écoutent, lisent sans critiques les ersatz d'informations et de culture qu'on leur jette en pâture. Ils se pensent incompetents et se fient aux experts proclamés des plateaux de télé et des journaux.

Ces hommes et ces femmes ne comprennent pas les enjeux des institutions politiques, ils se sentent impuissants et les rejettent. Les sondages font office de participation politique et le plus souvent, ils s'abstiennent aux élections.

Ces hommes et ces femmes étaient à l'école il y a quelques années, dix ans... voire quelques décennies. Même si elle accueille de plus en plus d'enfants dont les familles sont minées par une dégradation de leurs conditions de vie, les responsabilités de l'école sont évidentes :

- en reproduisant les inégalités sociales, elle exclut précocement de l'éducation et de la culture une partie de la jeunesse et la laisse démunie, frustrée et humiliée ;

- par la transmission des savoirs basée uniquement sur les fonctions intellectuelles reconnues, méprisant ainsi les cultures, les personnalités, les vécus de chacun, cette école provoque chez beaucoup d'enfants un sentiment de rejet souvent révélé dès l'entrée au collège par le décrochage scolaire et des comportements violents. Ce sentiment d'injustice engendre également méfiance et rejet de l'autre ;

- par la compétition omniprésente, elle isole l'individu au détriment du vivre ensemble et renforce l'individualisme qui devient d'autant plus néfaste aujourd'hui qu'il n'est plus contrebalancé par la solidarité qui existait autrefois par exemple au sein de la classe ouvrière...

- en orientant professionnellement trop tôt les élèves, l'École ne permet pas à tous l'accès à la culture, à la compréhension du monde et de l'humanité.

Pour les enseignants et les éducateurs, l'enfant est le plus souvent réduit à un rôle d'élève obéissant, à un « vase à remplir » qui n'est pratiquement jamais consulté, ni responsabilisé. Cet adulte en devenir se découvrira citoyen le jour de ses dix-huit ans sans aucune expérience de participation, de prises d'initiatives ou de responsabilités.

Freinet disait déjà en 1921 dans un bulletin de l'École Emancipée : « Si nous ne trouvons pas de réponses adéquates à toutes les questions d'éducation, nous continuerons de forger des "âmes d'esclaves" à nos enfants ».

**En 2014, on en est toujours là !**

La refondation de l'École annoncée n'a pas eu lieu.

**Ne baissons pas les bras !**

Prônons une École où la libre expression, le respect des cheminements singuliers d'apprentissage et les pratiques coopératives permettent à chaque enfant de trouver sa place.

Défendons une École nourrie d'entraide où chacun puisse se construire avec l'autre, donner son avis, participer à son organisation et être auteur de projets.

Et comme l'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'École, travaillons partout pour une éducation émancipatrice, populaire et ambitieuse qui développe pour tous, la réflexion et la curiosité, la maîtrise des langages, l'accès aux savoirs et à la culture.

**Continuons le combat** au sein des mouvements pédagogiques, des associations d'éducation populaire, des associations de quartier et de village.

**C'est urgent, l'enfant qui entre à l'école aujourd'hui sera l'adulte de demain !**

## 28<sup>e</sup> arrêt : « Après le discours » (23 janvier 2015)

Petite lecture personnelle de pédagogue du discours de notre ministre lors de la conférence de presse du 22 janvier 2015. Je ne fais pas le recensement des manques, ce serait trop long ! Je regarde le verre à moitié plein... et emploie beaucoup le conditionnel.

Dix jours d'échange ont permis d'éviter des mesures urgentes qui auraient répondu aux événements immédiats. Dix jours c'est un temps long pour les médias, mais un temps court pour la réflexion qui ne devrait donc pas s'arrêter le 22 janvier, elle continuera jusqu'au mois d'avril pour répondre aux questions : « *Comment rétablir de la mixité sociale dans nos territoires et nos établissements ? Comment ouvrir véritablement des perspectives de réussite scolaire et professionnelle à chacun de nos jeunes ? Comment contrer à l'intérieur autant qu'à l'extérieur des murs de l'école les discours de haine et de repli sur soi ?* »

Pour la ministre, le sursaut ne peut pas venir que d'en haut. « *Dans une société où les lieux de débats ont déserté la vie sociale, et où bien peu de médias proposent des informations adaptées à l'enfance et à l'adolescence, la tentation est grande de conférer un rôle démiurgique à l'école, alors qu'elle a plus que jamais besoin de la mobilisation de tous ses partenaires. C'est pourquoi le sursaut doit être collectif et pérenne.* »

En attendant la fin de ces réflexions, le ministère souhaite apporter des premières réponses.

### 1. La formation des enseignants

#### La formation initiale

Une évaluation de la capacité à « *expliquer et à faire partager les valeurs de la République* » dans les concours de recrutement. Les connaître, pourquoi pas, mais les partager sur une feuille d'examen, trop artificiel ! Savoir partager se pratique avec les autres et l'ESPE devrait être l'espace privilégié. Je trouverais plus pertinent que l'étudiant s'interroge sur le pourquoi de son désir d'enseigner. « *Les ESPE feront une place prioritaire dans le tronc commun aux apprentissages fondamentaux sur la laïcité, l'animation des débats, les usages des médias* ». Espérons que ces apprentissages se feront lors de situations réelles : débats, échanges, utilisation des médias... et non par des cours magistraux. Car sinon, comment ces jeunes enseignants pourront-ils offrir de telles situations aux élèves, s'ils ne les ont pas vécues et pratiquées ?

#### La formation continue

La ministre reconnaît que la formation continue est en « *déshérence* » depuis très longtemps. Une « *formation à la gestion de groupe, à l'animation des débats, à l'enseignement des questions dites sensibles, à la manière de faire vivre la laïcité et la citoyenneté, aux usages des médias ou aux technologies numériques* » est préconisée. Là aussi, il faut espérer qu'elle se fasse bien dans les établissements selon les demandes des équipes avec les ressources extérieures, si besoin, comme évoquée par la ministre et qu'elle ne se limite pas à une liste de documents sur Internet ou des présentations magistrales d'experts dans les circonscriptions. Comme le dit Najat Vallaud Belkacem : « *Faisons confiance à notre million de personnels, qui mieux que quiconque savent comment être aidés.* »

### 2. Les incivilités

La question de l'autorité : « *celle du respect du maître et du respect entre élèves bien sûr.* »

Déjà en 1964, Célestin Freinet dans un des invariants pédagogique pour améliorer l'école énonçait : « *On ne peut éduquer que dans la dignité. Respecter les enfants, ceux-ci devant respecter leurs maîtres est une des premières conditions de la rénovation de l'École.* »<sup>[1]</sup>

Proposition de la ministre : « *ces règles seront précisées dans un règlement intérieur qui sera signé avec la Charte de Laïcité par les parents et les élèves* ». Insuffisant ! Tous les adultes de l'établissement doivent s'engager à les respecter, donc toute la communauté éducative devrait les signer.

Pour les réponses aux « *comportements contraires* », je suis un peu plus rassurée, car les discours de François Hollande et de Manuels Valls sur les signalements et les sanctions m'avaient inquiétée. Là, le dialogue éducatif semble être privilégié, ainsi que les mesures de réparation et de responsabilisation, la sanction serait reléguée en dernier recours. Le partenariat et l'appui des associations sont recommandés.

### 3. Le cadre collectif

Améliorer le sentiment d'appartenance des élèves à la collectivité.

Najat Vallaud-Belkacem définit ainsi le principe de laïcité « *qui est au fond un principe de liberté (de pensée), d'égalité (de droits et de devoirs) et de fraternité (de vivre ensemble)* ».

En parlant de droits, quelle place pour la « Déclaration des droits de l'Homme » et de la « Convention internationale des droits de l'enfant » dans les établissements scolaires ? Pour l'instant, ce n'est pas réjouissant. Dans le meilleur des cas, elles sont affichées, la Déclaration des droits de l'Homme est enseignée en histoire, la Convention des droits de l'enfant, elle, est rarement étudiée et encore moins appliquée, pourtant il y a une journée des droits de l'enfant. Alors, quand la ministre propose une journée de la laïcité, une journée de plus... qui ne servira pas à grand-chose si tous les autres jours de l'année, c'est le vide.

Bien sûr que le « nous » est important, mais s'il se réalise dans la vie de tous les jours.

#### **4. Accompagner et faire vivre la citoyenneté et la démocratie dans les établissements**

La ministre a entendu qu'« il n'est pas de meilleur apprentissage de la citoyenneté pour les élèves que d'en faire l'expérience personnelle » et que cela dépasse le seul enseignement moral et civique prévu dès la rentrée 2015. Elle institue donc un « parcours éducatif citoyen que suivront désormais tous les élèves, de la primaire jusqu'au lycée dans toutes les filières » sur les temps scolaires et périscolaires. Les nouveaux programmes devraient incorporer l'éducation aux médias pour savoir décrypter l'information et l'image, se forger une opinion...

La ministre reconnaît la production de médias par les élèves (blog, radio, journal, plateforme collaborative en ligne) pour un « meilleur apprentissage des enjeux, de la fiabilité et de l'interprétation des infos ». Dommage que ce soit juste pour le second degré ! Cette production est déjà bien présente dans beaucoup d'écoles primaires, il faudra le rappeler à la ministre.

Najat Vallaud-Belkacem préconise le développement de la participation des élèves à la vie sociale et démocratique de la classe, de l'établissement avec les conseils d'enfants à l'école primaire, les conseils de la vie collégienne et les conseils de la vie lycéenne.

« Des partenariats seront recherchés avec les collectivités locales, les associations, les médias pour concourir à ces expériences. Ces partenariats seront inscrits dans les projets d'école et d'établissement ». C'est bien noté, et j'espère que les expertises des pratiques coopératives des mouvements pédagogiques seront sollicitées !

Le parcours sera validé à la fin de scolarité obligatoire « selon des modalités qui veilleront à valoriser non pas les performances, mais l'engagement qu'il aura requis et que chaque élève sera amené à présenter ».

Le Mouvement Freinet pourra proposer à la DGESCO la pratique des brevets et des « chefs d'œuvre »<sup>[2]</sup> pour cette fin de scolarité.

#### **5. Associer les partenaires de l'école**

Les parents sont reconnus comme co-éducateurs. La ministre crée « un comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté, compétent pour le premier et second degré. Associant l'ensemble de la communauté éducative ». Normalement, il devrait y avoir plus d'espaces parents dans les établissements.

Les collectivités locales et les associations d'éducation populaire sont reconnues comme acteurs majeurs de la réussite éducative. Du travail en perspectives pour le CAPE (collectif des associations partenaires de l'école) !

Un volet laïcité sera inclus dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT), il sera financé par un fonds d'État (10 M€) à destination des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Les associations du CAPE devraient donc être sollicitées dans des projets sur le territoire.

Et le bénévolat également ! « Aucune bonne volonté ne doit rester à la porte de l'École ». L'école ouverte ! Ce serait une vraie révolution.

Najat Vallaud-Belkacem veut mobiliser « l'ensemble des citoyens désireux d'apporter leur concours aux missions de l'école, bénévoles associatifs, grands témoins, simples citoyens ».

#### **6. Transmission des savoirs et résorption des inégalités**

Là, la ministre reprend la proposition de François Hollande : la maîtrise du français (lecture-écriture), une priorité. « Un chantier prioritaire pour la maîtrise du français est lancé dès aujourd'hui. Il n'y a pas de possibilité d'argumentation si les enfants manquent d'aisance dans le maniement de la langue ; il n'y a pas de débat possible si la capacité d'écouter l'autre pour le comprendre n'a pas été éduquée ; il n'y a pas d'accès possible à une culture de la raison et du jugement si le goût des idées, le plaisir de penser par soi-même dans l'échange avec d'autres, la capacité à comprendre des textes qui aident à dépasser son point de vue, n'ont pas été développés dès l'école primaire. »

Au-delà des bonnes intentions, il faudra que les pédagogies soient questionnées, en particulier celles qui permettent :

- d'établir d'autres modes de relation entre les personnes, entre les connaissances et les cultures, en offrant des situations de coopération, d'entraide, de partage, d'apprentissage par et avec l'autre et en laissant le temps de les construire ;

- de former des individus désireux de comprendre le monde dans sa complexité et conscients d'appartenir à l'humanité en donnant à chacun les capacités de lire, de comprendre, de créer... et d'articuler ses désirs personnels avec les besoins du collectif ;

- de permettre le développement des capacités à agir en humaniste sur le monde avec des individus libres, responsables, dignes, fraternels, solidaires, coopératifs.

Une évaluation au début de CE2 pour détecter les difficultés et mettre en place les réponses. C'est dans la pratique quotidienne de la classe, de son cours qu'il faut accueillir les cheminements personnels des élèves et apporter les réponses. Au CE2, c'est déjà trop tard.

## 7. Résorption des inégalités

Après la valorisation des dernières réformes (rythmes scolaires, éducation prioritaire, scolarisation avant 3 ans...) qui sont loin de faire l'unanimité dans le monde éducatif – bon, passons – la ministre propose une politique active de mixité sociale dans les collèges, d'élargir la sectorisation « *Il est temps de prendre nos responsabilités pour enrayer le séparatisme social dans les établissements scolaires.* »

Pourquoi, ne pas réfléchir à la sectorisation également pour le primaire ? La ségrégation sociale commence tôt dans notre école, dès la maternelle.

## 8. La recherche

« *Impliquer pleinement la recherche pour éclairer la société dans son ensemble sur les fractures qui la traversent et les facteurs de radicalisation, et agir contre les inégalités qui minent le contrat social.* »

Dans ce passage du discours, je ne retiens qu'une chose, le développement de « *la culture de l'engagement, par le soutien aux projets étudiants, la reconnaissance des compétences acquises lors d'engagements citoyens, une mobilisation pour le service civique universel* ».

## Appréciation générale du discours de notre ministre

De bonnes intentions sans doute sincères, quelques propositions sur lesquelles les mouvements pédagogiques coopératifs peuvent rebondir pour conforter leurs pratiques quotidiennes.

Un regret : une école coopérative au lieu d'une école compétitive n'a pas été évoquée, entre autres oublis. Ce n'est pas faute d'en avoir parlé lors des auditions.

Il reste beaucoup à proposer et à décider pour transformer notre école ségrégative en une école pour tous et avec tous.

Des « Assises de l'Éducation » ont été proposées à la fin de l'audition de la Ministre avec le CLEMI par des journalistes (Médiapart et Bondy Blog). Najat Vallaud-Belkacem a retenu cette proposition. Maintenant tout dépendra de leur forme. Partout sur le territoire avec les personnes du terrain serait un minimum.

---

[1] Les invariants pédagogique : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/18353>

[2] *L'Éducateur* n° 14 « Dossiers pédagogiques de l'École moderne » : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/15568>

## 29<sup>e</sup> arrêt : « Le printemps en hiver » (12 février 2015)

Des vacances de printemps qui débordent sur le mois de mai, une anomalie, une dérive du calendrier !

Cette dérive scandaleuse – marronnier de tous les nouveaux calendriers scolaires – est entendue à chaque fois par les ministres.

Comme monsieur Vincent Peillon en décembre 2013, le 10 février 2015, madame Najat Vallaud-Belkacem tente de rassurer le tourisme blanc qui s'inquiète de cette « dérive » et l'un de ses représentants annonce 30 000 emplois de moins pour les professionnels de la montagne si les vacances de printemps débordent sur le mois de mai.

Le ministère va donc étudier la question...

### **Comme le mois de mai appartient au printemps, où est la dérive ?**

Qu'un temps de repos pour les enfants, entre les vacances d'hiver et d'été, pour équilibrer les temps de classe et de congés soit au printemps, rien de plus naturel. Les dernières zones débordent sur le mois de mai pour que les premières zones ne soient pas trop proches des vacances d'hiver. Bref, un équilibre, un rythme favorable aux enfants, à tous les enfants !

N'oublions pas que la majorité des enfants ne partent jamais aux sports d'hiver. Seuls 8 % des Français partent au ski (et encore un an sur deux) et c'est pour cette minorité que la ministre de l'Éducation nationale accepte de réfléchir à une concentration des vacances d'hiver et de printemps sur les semaines où la neige fleurit pour satisfaire les entreprises touristiques !

Actuellement, il y a deux périodes de vacances pendant les mois d'hiver : celles de Noël (deux semaines) et celles d'hiver (sur six semaines). Soit huit semaines !

Ce serait insuffisant et il faudrait donc avancer les vacances de printemps !

En 2015, les vacances de printemps mordent sur le mois de mai (11 mai), ce qui ne permet même pas à la première zone qui part en vacances d'hiver, d'avoir au moins six semaines de classe après les vacances de Noël (cinq semaines en réalité). On est loin des sept semaines recommandées, mais si on resserre encore pour ne pas mordre sur mai, on tombera à quatre semaines ! Ces coupures rapprochées avec les temps de reprise brisent le rythme et réduisent d'autant les périodes favorables aux apprentissages.

**Et tout ça pour à peine 10 % des enfants qui partent aux sports d'hiver (et ce sont toujours les mêmes de vacances en vacances) !** Il faut dire qu'une semaine aux sports d'hiver pour une famille équivaut au moins à deux mois de SMIC.

Et ce sont surtout les enfants pour qui l'École fonctionne bien qui partent : les enfants de familles à haut revenu, fortement diplômées, de cadres... et si peu d'enfants d'ouvriers. De plus, partir en vacances en hiver va de pair avec une vie sociale, culturelle et sportive riche. Ce sont les mêmes qui fréquentent les pistes, les cinémas, les théâtres, les activités culturelles. Et pour les autres ils n'auront guère d'activités à part la télé, l'ordinateur, les bas d'immeubles...

**Alors au lieu d'étudier des vacances de printemps à la neige, madame la ministre, étudiez ce qu'on propose à tous les enfants comme activités culturelles et sportives pendant les temps de vacances que l'Éducation nationale propose, que ce soit dans des séjours ou sur les territoires. Elles doivent retrouver l'expression « populaire » qu'elles ont perdue. Comme vous le savez, l'accès aux activités et au départ pour tous est un élément essentiel pour réduire les inégalités sociales, culturelles et donc scolaires.**

## 30<sup>e</sup> arrêt : « Projet de socle commun, troisième épisode » (4 mars 2015)

Une troisième version (en travail) circule pour le CSE du 12 mars.

Le projet se réduit à chaque fois... qu'en restera-t-il dans la version finale ?

Voici quelques éléments qui me semblent révélateurs...

**La grosse disparition du projet de février le chapitre sur l'évaluation avec l'idée de continuité du parcours scolaire**

Si deux ajouts dans les visées d'acquisition dans le domaine 3 (formation de la personne et du citoyen) :

- de la capacité à construire une relation avec les autres
- de la capacité à évaluer les risques et prendre des décisions.

a été retiré tout un paragraphe, une suppression révélatrice : *« Ce domaine est mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun. Il implique la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, et au premier chef l'enseignement moral et civique, qui permet la récapitulation des différents apports et expériences »*

Il n'y a plus d'allusion aux autres espaces éducatifs (il y en avait déjà peu...), tout se fait dans le cadre scolaire

On est encore un peu plus dans des objectifs de programme.

Deux exemples :

- l'élève « *qui prend plaisir à lire* » dans le domaine 1 (les langages pour penser et communiquer) ou « *qui justifie ses intentions et ses choix expressifs* » ont disparu.

- L'élève comme auteur disparaît dans le domaine 2 (Les méthodes et outils pour apprendre) dans l'objectif « Comprendre les médias... » a été supprimée cette phrase : « *il est initié aux principales techniques de production et de diffusion de l'information* » (donc pour les journaux scolaires, les blogs de classes, on peut se poser des questions...)

Un remplacement déplaisant : collaborer au lieu de coopérer

La pédagogie est la grande oubliée

Pour résumer, le projet est centré uniquement sur l'élève et ses acquisitions, comme dans la deuxième version on ne fait pas référence aux situations pédagogiques qui pourraient donner corps et cœur aux apprentissages visés. Ce sont des listes de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui trouveront leur place dans les programmes.

Sinon, peu de gros changements, donc ma [lecture du projet de février 2015](#) tient toujours. De très nombreux paragraphes sont inchangés.

On attend les programmes à venir qui, je le crains, risquent de réduire la transversalité et l'interdisciplinarité que portaient le choix des cinq domaines dans le premier projet de juin 2014.

## 31<sup>e</sup> arrêt : « Retour sur les renoncements face à l'évaluation » (2 avril 2015)

Pour les militants pédagogiques, les déceptions se sont succédé depuis la fameuse concertation de l'été 2012. Trop d'espoirs sans doute !

Néanmoins, le pragmatisme l'emportant sur le défaitisme, depuis 2013, je cherche dans les textes produits ce qui peut intéresser nos pratiques quotidiennes et répondre aux critiques, voire reproches des cadres intermédiaires (certains IEN, DASEN étant toujours dans les pas de Darcos...)

Même si quelques éléments dans ces textes sont positifs, il manque le plus important l'esprit : celui d'une école émancipatrice pour tous les enfants quelles que soient leurs différences et leurs origines, cet esprit que devrait porter toute réforme socialiste – digne de ce nom. [Jean Zay dans ses IO de 1938 le portait bien davantage !](#)

[Après la lecture de la première version du projet de socle commun en juin 2014](#), j'avais trouvé que certaines

propositions de « champs d'activité » – qu'on ne retrouve plus d'ailleurs dans les versions suivantes – pouvaient autoriser les praticiens des pédagogies dites « nouvelles » et coopératives à s'exprimer dans les établissements au grand bénéfice des élèves.

Le 20 novembre 2014 (jour anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, un signe ?) le Conseil supérieur des programmes publie [ses premières propositions pour l'évaluation et la validation du socle commun](#).

Cette parution a déchaîné les réactions de nostalgiques – de droite comme de gauche – d'une école républicaine idéalisée portée par une méritocratie sans tâches. Les propositions du rapport ont été caricaturées, moquées et présentées comme un nouveau jouet politique du gouvernement.

Pourtant, prendre en compte « *des différents cheminements des élèves* » et qu'ainsi l'enseignant mette « *en adéquation ses démarches, voire les réoriente* », qu'il prenne en compte l'erreur comme un élément de l'apprentissage, qu'il valorise les réussites plutôt que de pointer l'échec ?... pouvaient nous parler !

Les médias se sont centrés sur la notation et le « on va supprimer les notes ! » a circulé dans tous les articles de presse. Parents et enseignants sont inquiets, la réflexion sur l'évaluation devient invisible.

L'année 2015 (et nous ne sommes qu'en avril !) voit les quelques avancées de ces derniers textes se diluer...

Après les événements de janvier 2015, le gouvernement fait comprendre à sa ministre de l'Éducation nationale que la notation est un élément important de l'autorité du professeur, du coup, elle ne prendra pas en compte la recommandation du Jury de l'évaluation de supprimer la notation en primaire, voire un peu plus loin...

Les nostalgiques d'une École de la République se nourrissent de la médiatisation de la remise en cause de l'École et mettent sur le devant de la scène le retour des fondamentaux et en particulier ceux de la langue française. La ministre les entend et répond avec la mise en place d'une évaluation nationale en début de CE2 pour faire le point en français avant d'entamer une nouvelle année. Pourtant c'est une pratique évidente des professeurs en début d'année que semble ignorer notre ministre !

Mais entre la communication et les véritables propositions, j'avoue que je me perds un peu !

En février 2015, le Conseil supérieur des programmes propose une deuxième version du projet de socle commun avec une importante partie sur l'évaluation. Une autre conception de l'évaluation émerge dans cette version avec des principes clairement énoncés. ([J'en avais fait une lecture intéressée...](#))

Trop beau sans doute, car début mars [une troisième version du projet de socle commun](#) apparaît (une réécriture de la DGESCO entre autres) avec la disparition de la partie sur l'évaluation. Le passage devait être remis après les demandes de certains membres du Conseil supérieur de l'éducation.

Mais voilà, le décret est paru le 2 avril 2015 et les deux pages qui présentaient les principes d'une autre évaluation avec la notion de parcours scolaire sont remplacées par un court article :

*« Art. D. 122-3. - Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation sont évalués au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.*

*Dans le domaine de formation intitulé "les langages pour penser et communiquer", cette évaluation distingue quatre composantes : langue française ; langues étrangères et, le cas échéant, langues régionales ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; langages des arts et du corps. »*

*L'acquisition et la maîtrise de chacun de ces domaines ne peuvent être compensées par celles d'un autre domaine. Les quatre composantes du premier domaine, mentionnées dans l'alinéa ci-dessus, ne peuvent être compensées entre elles.*

*En fin de cycle 4, le diplôme national du brevet atteste la maîtrise du socle commun. »*

On attend maintenant les programmes qui déclineront et préciseront les principales connaissances associées à chacun des cinq domaines ainsi que les conditions de leur évaluation.

Ils subiront certainement eux aussi différentes écritures...

### **Compte à rebours : 2015, 2016, 2017**

Que restera-t-il de tous ces projets, certes ils étaient timides, mais les réécritures successives les ont vidés petit à petit de leur substance, il restera des techniques, des modalités qui ne fâchent personne – mais ne satisfont personne non plus – et toujours sans cet esprit porteur : une école émancipatrice pour tous les enfants quelles que soient leurs différences et leurs origines.

L'arrivée de la droite dans tous les départements va casser assez vite le peu d'élan progressif qu'il y avait dans certains territoires.

Une certitude : le manque d'ambition et de courage du gouvernement sur l'Éducation n'ont pas permis de construire des fondations suffisamment solides pour résister aux flux inévitables du changement de majorité.

Je crains le pire en 2017, les programmes qu'ils soient de l'UMP ou du FN, eux, ne seront pas timides. La concurrence, l'individualisme, la sélection, l'orientation précoce et j'en passe pour ne pas sombrer dans la dépression seront au rendez-vous.

## **32<sup>e</sup> arrêt : « Et si l'école élémentaire s'allongeait d'une année... ? » (20 mai 2015)**

*Proposition à Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation nationale.*

Après les débats sur la réforme du collège, si on pensait vraiment à tous les enfants.

Le cycle 3 est aujourd'hui à cheval sur le premier et le second degré, certes il peut permettre une passerelle entre l'école primaire et le collège, un passage plus doux et personnalisé des élèves.

Encore insuffisant pour une grande partie des enfants qui arrivent essoufflés et souvent découragés en sixième. Alors offrons à tous les enfants une année supplémentaire en élémentaire avant de rejoindre le collège pour quatre ans.

Plus de temps profiterait à tous les enfants :

– pour s'approprier ce qui est fondamental et avancer avec sérénité dans l'aventure de la connaissance du monde et de ses savoirs spécifiques. Des connaissances de plus en plus complexes et évolutives, des informations exponentielles qui surgissent partout et qu'il faut traiter, des décalages entre les langages utilisés par l'École et ceux qui circulent dans l'environnement ;

– pour vivre des situations d'apprentissages respectueuses des besoins et rythmes personnels et avancer avec confiance, sans jugement précoce, en valorisant les réussites et en autorisant la reprise, la réécriture, l'amélioration de ce qu'on a produit ;

– pour travailler hors compétition, coopérer et s'entraider lors du travail personnel qu'il soit d'entraînement ou de réinvestissement ;

– pour favoriser l'expression, la création, la construction et la présentation des œuvres de chacun ;

– pour élaborer et réaliser des projets, de sortir pour comprendre son milieu, de partir en classe transplantée pour en découvrir d'autres ;

– pour inviter dans la classe des personnalités scientifiques, techniques, artistiques, littéraires... pour ancrer les apprentissages dans la réalité qu'elle soit professionnelle, culturelle ou associative ;

– pour connaître et reconnaître l'autre, l'accepter, travailler avec lui, comprendre et accepter ses différences ;

– pour grandir et devenir citoyen pas à pas, participer à la vie de la classe et de l'établissement, donner son avis, participer aux décisions, représenter ses pairs dans les différentes instances ;

– et d'autres dans doute...

L'éducation a besoin de temps, pourquoi pas : CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2 ?

Ce qui ferait :

– cycle 2 : CP1, CP2, CE1, CE2

– cycle 3 : CM1, CM2, sixième

– cycle 4 : 5e, 4 e, 3e

## 33<sup>e</sup> arrêt : « Une école pour et à tout le monde, une utopie ? (10 juin 2015) »

*Mixité sociale et scolaire, on en parle beaucoup...*

Comme l'École est mère et fille de la société, on ne peut que l'évoquer même rapidement quand on parle d'école...

Dans notre société actuelle, le terrible « chacun pour soi » a le vent en poupe et le « à tout le monde » bat de l'aile. Ce « à tout le monde » qui fait peur, ne serait-ce pas le concept d'intérêt général ? Pour rassurer nos contemporains, il faudrait montrer qu'il peut se concevoir comme complémentaire à l'intérêt particulier et non en opposition. L'intérêt général ne permet-il pas à chacun d'être particulier dans une société ? Le Conseil national de la résistance l'avait compris pour la sécurité sociale. Il en est de même avec les libertés. Une liberté individuelle ne peut s'exercer que si les autres membres de la société l'exercent. Si chacun respecte la liberté de l'autre, elle fait alors partie des droits de tous.

Ce « chacun pour soi » se constate dans tous les domaines : santé, logement, vacances, culture... et bien sûr éducation.

Le rêve des économistes libéraux ? Que la responsabilité individuelle l'emporte, avec une société de contrats individuels basés sur des intérêts particuliers piétinant l'esprit de mutualité et d'intérêt général. Alors tant pis pour la sécurité sociale, des contrats individuels d'assurance la remplaceront. Il restera la charité pour les plus démunis. C'est la fraternité et la solidarité qui sont mises à mal dans ce développement du « chacun pour soi ». Tous les acquis sociaux qui les servent sont qualifiés d'assistanat et sont voués à destruction par les politiques libérales. Quant à leurs destinataires, ils sont stigmatisés « profiteurs » par la droite et « indésirables » en France par l'extrême droite.

### **Revenons à l'école**

Avec le développement du chômage, la raréfaction des emplois, avoir un bon bagage scolaire devient le premier objectif des familles, la concurrence est partout et l'école devient de plus en plus compétitive, laissant de côté un grand nombre d'élèves.

Et cette école compétitive n'a pas de bons résultats, elle n'est efficace que pour les bons et très bons élèves qui représentent une part de plus en plus réduite... notre élite se rétrécit et à l'inverse, la part d'élèves qui peinent à avoir les savoirs de base augmente. C'est un peu comme la richesse, elle est répartie sur un nombre de personnes qui se rétrécit (derniers chiffres la richesse cumulée des 1 % les plus riches de la planète dépassera bientôt celle détenue par les 99 % restants).

Ce constat sur l'école est inquiétant pour l'avenir, car une société n'est pas composée exclusivement d'élite et son développement (dans toutes ses dimensions : démocratiques, économiques, culturelles, scientifiques...) dépend de sa capacité à former, à éduquer à un haut niveau l'ensemble de sa jeunesse et pas seulement l'élite.

De plus, si l'école n'est efficace que pour les bons élèves, on peut penser qu'ils sont bons par tout ce qu'ils ont appris en dehors d'elle. En effet, c'est ce qui passe par les familles qui donne aux enfants les prérequis culturels qui leur permettront de profiter des enseignements scolaires avec succès.

Conscient des inégalités scolaires qu'il produit, notre système éducatif a mis en place une politique d'éducation prioritaire. En réalité, c'est une politique de compensation : elle ne cherche pas à ce que les enfants des familles les plus défavorisées ne soient pas concentrés dans les mêmes établissements, mais elle cherche surtout à compenser les effets de ces concentrations et elle cible les territoires les plus en difficulté.

### **Et la mixité sociale et scolaire dans cet environnement sociétal ?**

Il est possible d'améliorer la mixité sociale dans les établissements en améliorant les cartes scolaires, les moyens de transport pour les déplacements, les temps d'enseignement et de vie scolaire pour améliorer les résultats et le climat et ainsi ne pas nourrir les envies de fuite... mais ce n'est pas suffisant, il faut aussi veiller à la mixité scolaire dans les établissements, une ségrégation encore plus visible pour les jeunes puisque le système trie devant eux. Le sentiment d'injustice est alors très fort et nuit vivement au travail et au climat scolaire... et le défaitisme gagne un certain nombre d'élèves qui décrochent.

Ne rêvons pas, pour faire vivre l'intérêt général à l'école, il faut que les intérêts particuliers s'y retrouvent...

Et c'est possible ! Des pratiques et des organisations pédagogiques différentes le permettraient.

Notre système éducatif a des œillères, il ne voit pas (ne cherche pas à voir ?) les établissements, les équipes et les enseignants qui expérimentent d'autres organisations et d'autres pratiques pédagogiques pour en mesurer et tirer les effets réels positifs qui nourriraient ses politiques, ses réformes et ainsi les rendraient légitimes, un statut indispensable pour que les professionnels de terrain y adhèrent.

Ces pratiques pédagogiques dites innovantes sont expérimentées depuis plus d'un siècle, mais profitent à un tout petit nombre d'enfants. Alors quand on entend aujourd'hui que les « pédagogues » appelés vulgairement « pédagogistes » sont responsables de l'état de notre école, on ne peut que rêver que cela devienne une réalité et que leurs pratiques soient généralisées ! La réalité est plus triste, les mouvements pédagogiques sont tenus éloignés des lieux de formation, on trouve certes les écrits de leur fondateur sur les rayons « histoire de l'éducation » des bibliothèques, mais guère d'interventions en chair et en os entre ses murs et de propositions de stages pour les étudiants dans leurs classes !

Une volonté politique serait utile : populariser ces pratiques pour donner envie, susciter des vocations d'enseignants, on en manque tant !

Pourtant on sait – dans différentes études universitaires, dans certains systèmes éducatifs étrangers –, que la coopération, l'absence de compétition, le droit à l'erreur (indispensable étape à l'apprentissage et le droit de refaire), le choix d'une évaluation qui valorise au lieu de juger et de sélectionner, la continuité des enseignements sans rupture annuelle, le mélange des âges et des niveaux scolaires, une orientation tardive, des disciplines qui se croisent, des situations pédagogiques qui permettent l'investissement, l'engagement de chaque élève... donnent des résultats et pour tous les enfants qu'ils soient de milieux favorisés ou non.

Mais notre système pratique toujours : la compétition dès la maternelle, l'évaluation notée et comparative tout au long de la scolarité, la stigmatisation des erreurs avec le sentiment d'être nul dès le CP, les ruptures annuelles, le cloisonnement des disciplines, la transmission verticale, l'orientation précoce, les séries prestigieuses (C par exemple...).

Que faire ?

Insister, montrer, produire, expérimenter et le faire savoir, former, susciter l'envie... investir les établissements scolaires, les lieux de formation, les institutions... et ainsi rendre incontournable notre partenariat éducatif et pédagogique.

C'est ce que fait le mouvement Freinet au national, mais aussi dans les régions et les départements.

C'est ce qui rend pertinent le CAPE (Collectif des associations partenaires de l'École publique) avec toute la richesse de ses organisations.

## **34<sup>e</sup> arrêt : « Vous avez dit "Enseignement moral et civique" » ? (26 juin 2015)**

Je viens de lire le programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège.

Je pourrais résumer ainsi ma lecture : les classes coopératives font déjà de « l'enseignement moral et civique », sauf que ce n'est pas un enseignement en soi, mais un exercice au quotidien de pratiques permettant une construction de la citoyenneté pas à pas et dans tous les temps et espaces de l'École. Il suffirait donc que toutes les classes aient des pratiques coopératives pour que tous les enfants soient dans cette situation ! Formation qu'en dis-tu ?

**Maintenant, regardons de plus près.**

Dans les principes généraux, on ne peut que se féliciter que cet « enseignement » se fonde sur les principes des grandes Déclarations des droits de l'homme, de la Convention internationale des droits de l'enfant et de la Constitution de la Ve République.

J'ai aussi noté que la neutralité des enseignants n'empêchait pas « l'affirmation des valeurs transmises » et la promotion de « ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire ».

Cet enseignement suppose « une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi ».

*des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves. »*

Impossible ! tant qu'une autre évaluation n'est pas mise en place, car pour l'instant : comparaison, compétition, pression, humiliation, stigmatisation, sentiment d'échec, fatalisme, orientation précoce... prévalent.

Une évaluation qui valorise, un élément essentiel pour tous les programmes ! Nous attendons avec impatience les propositions du Conseil supérieur des programmes, disparues dans le Socle commun publié en avril 2015.

*« Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique. »* Ce ne seraient donc pas des résumés, des leçons à apprendre et à restituer dans des « devoirs » écrits ? Pas facile sans formation, sans temps de réflexion, de coopération et de mutualisation dans les ESPE et autres lieux de formation.

*« L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges. »*

Eh oui, depuis plusieurs décennies, les classes coopératives (dont les classes Freinet bien sûr !) mettent en pratique cette cohérence, la parole de tous (adultes, enfants) une réalité qui est pas un gadget. Que ce soit dans les instances représentatives (Conseils d'élèves dans les classes, dans l'école...) ou que ce soit dans les moments institutionnalisés (bilans, débats, présentations...) la parole de l'enfant est réellement prise en compte pour les consultations, les propositions, les décisions et délibérations.

*« L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné "à côté" des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement. »*

Ce serait presque un oxymore cette première phrase avec le reste du passage !

Difficile à concrétiser... certes, la crainte que ce soit dilué, sans doute, a guidé cette préconisation. Mais seules des pratiques pédagogiques coopératives quotidiennes permettent de mettre les enfants en situation d'apprentissage respectant les « dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires ». L'humanisme, l'empathie, la coopération se comprennent, s'exercent, se défendent partout et tout le temps.

Le mot « acquisition » qu'on retrouve un peu partout enferme un peu cet « enseignement moral et civique ». Certes, il y a des connaissances historiques, géographiques, sociales... qui permettent de comprendre ce qu'est la société, mais il y a surtout l'exercice quotidien de la démocratie, de la citoyenneté, de la responsabilité, de la fraternité, de la solidarité... C'est écrit, d'ailleurs « Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques » et un peu plus loin : « Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...). »

Quant aux « valeurs » citées, je rappellerai quand même que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité sont plutôt des principes de la République.

*Dans ce texte, on parle d'« enseignement moral et civique » et là de « culture morale et civique ».*

*Quatre dimensions à cet enseignement ou à cette culture :*

#### **La sensibilité**

C'est la première fois que la sensibilité est évoquée dans des programmes et pour ma part je trouve importante cette prise en compte : « Il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui. »

#### **Le droit et la règle**

Cette éducation « tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer. » Elle a été guidée certainement par cet extrait de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. »

## Le jugement

Rien à dire, mais je retiendrai cette phrase : « *Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions.* »

## L'engagement

« *On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.* » Les classes coopératives l'ont compris depuis longtemps.

Mais que se passera-t-il si les établissements ne l'intègrent pas et qu'ils continuent de juxtaposer des disciplines sans penser aux espaces et aux temps pour que chaque enfant ou adolescent puisse exercer leurs droits, construire des projets, réaliser des actions (culturelles, humanitaires...)? N'oublions pas, l'élève est membre de la communauté éducative de droit.

Une remarque sur « *L'esprit de coopération doit être encouragé* », formulation incorrecte puisque la coopération est un principe reconnu dans cet « enseignement » et cette « culture », il aurait fallu écrire : l'esprit de coopération doit être généralisé.

### Ensuite des tableaux donnent la progressivité des ces quatre dimensions selon les cycles.

Une liste de connaissances, de capacités et d'attitudes visées... avec une mise en « objets d'enseignement » ?

Une utilité ? Aucune pour les enseignants déjà en pédagogie coopérative. Si ce n'est qu'elle pourrait servir à montrer que les situations d'apprentissages, de vie d'une classe coopérative mettent en jeu de nombreuses connaissances et d'attitudes citoyennes pour rassurer certains (collègues, parents, IEN...)

Les exemples de pratiques correspondent souvent à celles de nos classes, quelques exemples :

- Les messages clairs
- Les conseils d'élèves
- La coopération au sein d'un projet de classe
- L'engagement dans des actions de solidarité, de protection de l'environnement
- L'entraide, le tutorat, la coopération, la médiation par les pairs
- Le partage des tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, maths, sciences...) ou d'expérimentation
- L'élaboration et mise en œuvre des projets avec les élèves
- La participation des élèves à l'élaboration des règles de vie de classe, de cour de récréation
- Les discussions à visée philosophique
- L'égalité des filles et des garçons dans toutes les situations de la vie scolaire
- L'approche des préjugés, stéréotypes à partir de situations de vie de la classe ou de situations imaginaires (récits, contes, albums...)
- L'approche du juste, de l'injuste... à partir de récits (mythes, contes) ou de situations de la vie de la classe
- l'expression sur Internet

La progressivité a ses limites, par exemple la réflexion sur la tolérance, le harcèlement... l'étude de la Convention internationale des droits de l'enfant, les principes du vote démocratique commencent au cycle 3.

Quant à tout ce qui tourne autour des symboles (drapeau, hymne national, Marianne) connaître leur histoire et ce qu'ils représentent certes, mais c'est bien suffisant et à partir du cycle 3 !

## Pour conclure

Les mouvements pédagogiques et d'éducation populaire ont des ressources expérimentées depuis plus de cinquante ans et toujours mises en œuvre aujourd'hui. Mais trop peu d'enfants en bénéficient.

**Alors, pour permettre à tous les enfants et adolescents de vivre et d'exercer un « parcours citoyen » dans tous les temps et espaces éducatifs qu'ils traversent, mesdames et messieurs du ministère et de la DGESCO, faites appel à eux dans la formation initiale et continue, dans le choix des classes pour accueillir les stagiaires et pour conseiller vos services...**

## **35<sup>e</sup> arrêt : « L'École est inégalitaire, et après ? » (7 octobre 2015)**

Dans les discours ministériels, l'École se déclare consciente de sa responsabilité sur l'accroissement des inégalités, elle affirme qu'elle en tient compte dans le nouveau Socle commun et ses programmes, évaluations comprises. Des avancées certes, mais qui ont bien du mal à essaimer sur le terrain.

Dans les établissements, on entend encore trop souvent un autre discours entretenu par les spécialistes et les experts de toutes sortes. Si des enfants ne réussissent pas, c'est quand même souvent de leur responsabilité :

Soit, ils sont malades : agressivité, hyperactivité, dyslexie, dysorthographe...

Soit, ils ne travaillent pas assez.

Soit, ils vivent dans des familles pauvres.

Soit, ils viennent de milieux mal intégrés ou ne parlant pas français.

Les consultations, les prescriptions de médicaments, les livres et cahiers de soutien, les leçons particulières, les heures de soutien... peuvent se développer tranquillement. Ce « para-péri-médico-scolaire » privatise sournoisement l'acte éducatif. Quel vaste marché ! Marché de l'exploitation de la souffrance scolaire, de l'angoisse des parents et de l'espoir qu'ils projettent.

Et malgré ses bonnes intentions affichées de réduire les inégalités, l'École continue ses pratiques discriminantes : Dès la petite section, l'enfant subit la pression de la compétition, viennent ensuite les notes puis le couperet de la sélection. Ses erreurs se transforment en échec et le stigmatisent « élève en difficulté » alors qu'elles ne sont que parties prenantes du processus d'apprentissage.

S'il ne s'adapte pas aux normes des méthodes de lecture, il est certainement dyslexique, dysorthographique, dys... et l'école le dirige vers des spécialistes qui lui prescriront des séances orthophoniques. S'il bouge, s'il ne tient pas en place sur son siège, il est certainement hyperactif, il est alors conseillé aux parents d'aller consulter un psy et des médicaments lui seront prescrits.

S'il est violent, agressif, certes il a des circonstances sociales atténuantes, mais il perturbe. Si les prises en charge sont inefficaces, l'école le stigmatise « jeune délinquant », l'exclue de ses murs, lui propose des classes particulières... et quand il a 16 ans, plus rien.

S'il peine à suivre les normes de rythmes, de niveaux, c'est qu'il ne travaille pas assez. L'école le stigmatise comme enfant non motivé, voire paresseux. Heures de soutien et exercices supplémentaires lui sont préconisés. Alors, si malgré tout il s'entête à ne pas réussir, c'est qu'il est un manuel, les savoirs savants ne sont pas pour lui, quelques savoirs techniques lui suffisent et l'école l'oriente vers le métier auquel il n'a jamais rêvé. L'école pense à tout, elle n'oublie pas de l'adapter au monde économique.

Les spécialistes et experts ont donc encore un bel avenir devant eux, le commerce qui en découle également.

### **Et pourtant depuis 80 ans la pédagogie Freinet a fait ses preuves !**

Elle met en avant la construction de l'individu, la relation humaine dans l'expression, la création et la coopération, la transmission de savoirs ambitieux, leur appropriation personnalisée, tâtonnante et enrichie de mutualisations. Mais elle ne fait pas recette. C'est tout juste si elle est répertoriée dans les bibliothèques des sciences de

l'éducation !

En effet après une scolarité en pédagogie Freinet, l'individu ainsi formé ne serait plus assez individualiste, passif et soumis pour se satisfaire du monde qu'on lui prépare. Il serait en capacité de comprendre le monde, d'agir sur lui en coopération avec les autres pour l'améliorer et le transformer. Et en plus, il deviendrait un citoyen conscient, acteur et auteur.

### **Ne baissons pas les bras !**

La pédagogie Freinet est libératrice et émancipatrice, étendons-la pour offrir à TOUS les enfants la possibilité de se construire et d'appréhender le monde dans la rencontre et la relation avec les autres. C'est difficile ? Oui, pour entrer dans les lieux de formation institutionnelle et présenter le « pourquoi » et les « comment » de la pédagogie Freinet aux futurs enseignants. La liberté pédagogique inscrite dans les textes a-t-elle encore un sens si on ne connaît aucune pédagogie ?

## **Mouvements pédagogiques persistons !**

C'est difficile ? Non, la coopération et la mutualisation sont au cœur du mouvement Freinet qui accueille, forme et offre des outils pédagogiques à tous ceux qui souhaitent enseigner autrement.

Enseignants et futurs enseignants rejoignez-nous !

## **36<sup>e</sup> arrêt : « Faciliter les passages tout au long de la scolarité » (15 décembre 2015)**

Scolarité certes, mais en tant qu'acteurs et auteurs des temps éducatifs à l'intérieur de l'école, n'avons-nous pas la responsabilité d'ouvrir les yeux sur ce que vit, traverse l'enfant dans sa journée, voire sa semaine ?

Il n'y a pas que l'école dans la journée, il y a la semaine de l'enfant.

Lorsqu'on sait que beaucoup d'enfants passent 45 heures en dehors de leur famille par semaine, il est essentiel de considérer tous les temps que traverse l'enfant. Il y a bien sûr les temps éducatifs (dont les 24 h de classe), les temps de repas et de repos qui n'échappent pas non plus aux règles collectives. En fait, peu de temps personnel de jeu, de rêveries, de lectures...

Tous ces temps se suivent sans se regarder et souvent s'opposent dans leur organisation et dans les principes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre. Par exemple :

Certains privilégient la coopération pendant que d'autres utilisent la compétition et la concurrence. Certains permettent à l'enfant de donner son avis, alors que d'autres perçoivent l'enfant comme un être obéissant et passif. Certains prônent l'expression et la création alors que d'autres voient l'enfant comme un objet, un vase à remplir. Le mieux est parfois à l'école, le mieux est parfois hors de l'école.

Le pire est parfois à l'école, le pire est parfois hors de l'école. En tout cas, les enfants passent de l'un à l'autre, sans passerelle, sans sas, d'une porte à l'autre, d'un adulte à l'autre, d'un groupe à l'autre. Ils s'adaptent ou pas... et quand ils arrivent à l'école, certains sont fatigués, certains sont atones, d'autres sont agités... Et c'est donc bien à toute la communauté éducative (familles, enseignants, professionnels de l'éducation, personnel communal, animateurs, élus du territoire...) de coopérer pour faciliter les passages entre tous les temps et espaces éducatifs que fréquentent les enfants.

L'école a des murs, des grilles, des interphones, des gardiens, à première vue elle est refermée sur elle-même, mais paradoxalement elle accueille de plein fouet l'actualité et les remous de la société. En effet, tous les enfants n'ont pas les mêmes « bagages » en y pénétrant le matin : logement, alimentation, sommeil, santé, temps de garderie, sans oublier des spécificités personnelles qu'elles soient psychologiques ou physiologiques.

Certains ont même des « bagages » très lourds à porter : pauvreté, craintes de se retrouver dans la rue, séparation des parents, de sa fratrie... Et ils sont de plus en plus nombreux, car le chômage de longue durée touche de plus en plus de familles, difficile alors pour les enfants de se projeter et trouver de l'intérêt dans le travail scolaire. L'école peut être un moment où l'enfant se sent bien, si elle sait prendre en compte tout ce qu'il est, si elle lui permet de vivre et d'apprendre en même temps. Faciliter les passages de sa scolarité, c'est donc l'accueillir avec tous ses « bagages ».

En tant qu'enseignante, faciliter les passages cela commence chaque matin et tout au long de la journée en classe. Voici quelques éléments pour faciliter la journée dans la classe pris dans mes pratiques pédagogiques, il y en a bien d'autres.

- Mettre un « sas » à l'entrée dans la classe, un accueil tranquille (comme en maternelle bien que certaines écoles le remettent en cause), un moment de parole comme l'entretien ou le « Quoi de neuf ? » pour que chaque enfant ait le temps d'enfiler ses chaussons d'élève. Un temps qui prend en compte le vécu de l'enfant hors l'école, que ce soit dans les activités périscolaires ou familiales.

- De prévoir d'autres « sas » au retour de la pause méridienne, des récréations avec des temps de présentation (textes, livres, poésies, musique...).

- Réserver dans l'emploi du temps, des temps de travail personnel pour permettre un travail continu et serein pour les enfants, où chacun chemine selon ses possibilités en sécurité, car l'enseignant accompagne, soutient celui qui en besoin, laisse celui qui le peut avancer seul et veille à ce que chacun progresse.

- D'affirmer le droit à l'erreur, qu'un résultat n'est pas définitif, de donner ainsi le temps de recommencer un travail, une évaluation, etc. C'est donner confiance et estime de soi, des éléments indispensables pour ne pas avoir peur de faire, d'oser et ainsi rester accrochés et donc ne pas décrocher.

- D'installer l'entraide et la coopération pour progresser et ainsi se projeter dans la suite des apprentissages et faciliter les différents passages de difficulté des connaissances.

- De s'autoriser en tant qu'enseignant à ne pas suivre l'emploi du temps pour ne pas casser tout simplement une activité qui captive et qui nous fait oublier de regarder la pendule.

- D'inviter dans la classe un parent, un grand-parent, un grand frère ou une grande soeur pour nous exposer un métier, un centre d'intérêt, un pays, d'inviter un musicien, un artiste de la ville, un bénévole d'une association... bref tout ce qui facilite la reconnaissance des autres acteurs éducatifs et ainsi de faciliter les passages entre les différents espaces d'éducation que peut fréquenter un enfant de la maison aux différents lieux culturels.

- Et avant de quitter la classe, le soir faire le bilan de la journée, un moyen de se projeter et de relier aujourd'hui et demain.

Bien sûr les différentes périodes de vacances sont des ruptures à prendre en compte, surtout celles d'hiver qui favorisent plus le tourisme blanc que le repos des enfants !

Et là, les inégalités sont criantes. Entre ceux qui partent à chaque fois, ceux qui ne partent jamais, ceux qui fréquentent les centres de loisirs, ceux qui n'ont que les bas d'immeubles, ceux qui se collent devant la télé ou qui ne quittent pas les jeux vidéo... Le retour en classe sera alors bien différent, en être conscient permettra de donner le temps à chacun de retrouver ses « chaussons » d'élève.

En tant qu'enseignante, j'ai privilégié autant que possible les classes de cycle ou à double niveau. En effet, elles permettent la continuité dans le changement, continuité d'espace, d'enseignant, de pédagogie... mais avec obligatoirement des nouveautés, car un tiers ou une demie classe se renouvelle chaque année et avec eux de nouvelles participations, projets et organisations. Des rites conservés ou pas d'ailleurs, mais jamais de routines ! Cette continuité décompresse et détresse, car les cheminements personnels, les processus d'apprentissage peuvent s'étendre sur deux ou trois ans. Ce qui permet à chaque enfant de prendre sans pression temporelle annuelle un maximum de force, de savoirs pour passer dans le cycle suivant. Si une école entière fonctionne ainsi, l'arrivée au CP ou en sixième est facilitée et la fierté d'y entrer ne s'éteindra pas au bout de quelques semaines, voire au bout de quelques jours pour certains.

Bien sûr on peut rêver qu'avec le nouveau cycle 3 les enseignants de CM1 et de CM2 travailleront avec les enseignants de sixième pour apporter quelques continuités, comme les outils d'évaluations, la prise en compte des lectures, des projets réalisés en amont, mais...

Je m'arrêterai là, on pourrait continuer en évoquant tous les passages éducatifs que rencontre un être humain tout au long de sa vie.

En tous cas, pour le temps de l'enfance (jusqu'à 18 ans selon la Convention internationale des droits de l'enfant) faciliter les passages, c'est bien l'affaire de tous dans et hors l'école.

## **37<sup>e</sup> arrêt : « La Refondation serait terminée, ah bon ? (15 janvier 2016) »**

Depuis début 2016, dans les communiqués ou les interviews de journalistes, la ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem se félicite de toutes les mesures et réformes accomplies. La « refondation » serait aboutie, la grande aventure lancée par Vincent Peillon en 2012 serait arrivée à bon port.

### **Bientôt quatre ans !**

Juste après les élections présidentielles, le monde de l'éducation est invité à participer à la grande concertation de l'été sur l'école. La communauté éducative répond présente et passe ses vacances d'été à Paris pour penser l'éducation ensemble. Quelques fausses notes retentissent assez vite, car le « ensemble » s'avère difficile dans les ateliers, chacun « vendant » ses spécificités. Mais bon, certaines préconisations trouvent consensus. Quelques semaines plus tard, l'euphorie utopiste de l'été s'éteint achevée par la publication du rapport qui laisse de côté les préconisations les plus audacieuses de la concertation. Quant au projet de loi de refondation de l'école quelques mois après, il entérine définitivement le manque d'ambition du ministère de l'Éducation. Un projet pour une loi certes réparatrice et bienveillante, mais guère refondatrice. De plus, les bonnes intentions restent dans le texte... le terrain professionnel et les enfants n'en profitent guère.

En février 2013, j'extrait dans le texte du projet de loi et de ses annexes les avancées et les manques à combler, je crois encore que la pression des militants éducatifs peut impulser des améliorations, voire même des nouvelles mesures !<sup>1</sup>

### **Désenchantement rapide !**

En effet, Vincent Peillon ayant eu la mauvaise idée de démarrer la « refondation » par la réforme des rythmes scolaires, le monde éducatif se concentre sur elle pour la combattre et ne s'investit guère sur le reste du projet de loi. Pendant une année, tout tourne autour des nouveaux rythmes, les médias en font un feuilleton quotidien. À peine quelques regards sur le Socle commun, les nouveaux programmes – qui ne seront d'ailleurs appliqués qu'en septembre 2016.

Petit à petit, on voit le contenu des réformes se diluer. L'opposition sur celle des rythmes scolaires a certainement servi d'épouvantail !

L'ABCD de l'égalité abandonné, le développement de la formation des enseignants des plus timides, la mesure « plus de maîtres que de classe » limitée, la création de postes peu visible, etc. Sans parler du Conseil national pour l'innovation et la réussite éducative (CNIRÉ) qui a peine mis en place en 2013 s'est vu recouvert des poussières des oubliettes...

Même la réforme du collège – qui continue de rassembler contre elle en ce début de 2016 – n'est guère révolutionnaire, une petite dose d'interdisciplinarité et une petite volonté de développer la mixité scolaire qui s'est vite adoucie devant certaines réactions professionnelles affolées.

Quelques expérimentations pour plus de mixité sociale sont actées, mais si c'est comme l'ABCD de l'égalité... Sans oublier les répercussions des attentats qui placent l'école dans une atmosphère sécuritaire et anxiogène qui influe et influera sans doute encore l'Éducation nationale dans les mois à venir.

Le changement du système d'évaluation publié en octobre 2015 est emblématique de cette crainte de mécontenter. Chaque enseignant peut faire ce qu'il veut : note chiffrée ou pas, évaluation par compétence ou pas... qu'importe la cohérence pour l'enfant, l'adolescent, il s'adaptera ou pas. De toute façon, l'intérêt de l'élève, de l'enfant, de l'adolescent est absent de toutes les discussions et contestations.

Ce sont ainsi des domaines de réforme essentiels qui restent contenus ou qui ne se généralisent pas.

Au final, une « refondation » formée de petits tronçons juxtaposés qui ne font pas système et qui pourront être supprimés facilement par le prochain ministère.

**La réforme du système éducatif n'a pas eu lieu pendant un gouvernement socialiste, elle verra peut-être le jour lors du prochain quinquennat, mais elle a peu de chance d'être progressiste au vu de ses prétendants !**

---

1 « Le projet de loi, faire son miel »

## **38<sup>e</sup> arrêt : « Un parcours d'excellence, pour tous, tout le temps et partout, c'est possible ! » (20 janvier 2016)**

*Interpellation de Naja Vallaud-Belkacem après la présentation de son plan pour lutter contre les inégalités scolaires : « Les parcours d'excellence pour les collégiens des réseaux d'éducation prioritaire (REP+) volontaires de la troisième à la terminale ».*

Madame la Ministre, après la lecture de votre projet « Les parcours d'excellence pour les collégiens des réseaux d'éducation prioritaire (REP+) volontaires de la troisième à la terminale » sur le site de votre ministère, je ne peux que formuler cette appréciation : de bonnes intentions charitables, mais pas de remise en cause de la fameuse « égalité des chances » ; ce qui implique que ceux qui ne réussissent pas leur parcours scolaire, ce sont toujours ceux qui ne méritent pas ou qui sont trop éloignés des valeurs et de la culture transmise par l'École. L'échec serait donc de la responsabilité de l'élève et de sa famille.

Pourtant dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, les pédagogues de l'Éducation nouvelle déclaraient déjà que si un seul enfant ne s'adaptait pas au système ce n'était pas l'enfant qui était inadapté, mais le système. Au début de ce 21<sup>esiècle</sup>, nous n'avons guère avancé, mais « il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre ! » dans l'éducation, comme ailleurs.

Le mérite est « une valeur essentielle » et « donner aux élèves l'opportunité de réussir » sous la base d'un volontariat sont les idées porteuses de votre projet. En quelques mots, vous donnez l'opportunité de réussir à ceux qui le méritent et le souhaitent. Ce qui réduit considérablement sa voilure !

Bien sûr, Madame la Ministre, les familles des quartiers des réseaux d'éducation prioritaire ne connaissent pas tous les codes et les ficelles pour s'orienter dans les méandres des filières et qu'elles peuvent penser que certaines formations ne sont pas pour leurs enfants. Néanmoins, c'est une donnée commune à beaucoup de familles populaires en France et pas seulement en REP. Et quand elles se laissent persuader et choisissent des voies plus renommées, l'échec y reste très présent pour leurs enfants, comme de nombreuses études le soulignent. En effet, découvrir la face cachée du système éducatif quand son enfant entre en troisième, n'est-ce pas un peu tard ?

Il faut être réaliste, c'est dès la petite enfance que les inégalités sociales creusent les différences. La sortie au musée en classe de troisième ne comblera pas le fossé entre l'enfant qui a eu accès par sa famille – et dès son plus jeune âge – à la culture reconnue par l'École (musique, théâtre, danse, cinéma, musées, séjours dans différentes régions où pays...) et celui qui n'a eu que le club de foot, les sorties au centre commercial ou pire les bas d'immeubles.

Un « parcours d'excellence » sur la base du volontariat !

Qui sera volontaire ? L'élève qui bâche depuis quelques années, celui qui a de bonnes notes, ceux qui sont soutenus par leur famille persuadée de l'importance de l'école ?

Et tous les autres ?

Pourquoi n'auraient-ils pas accès aux sorties culturelles, aux partenariats avec les universités et les grandes écoles, à la connaissance du monde de l'entreprise ?

Alors, Madame la Ministre, puisque vous êtes sensible aux inégalités au lieu de réserver cet accès à quelques-uns, révélez à tous les secrets de l'excellence !

Offrez à tous les élèves « des univers dont ils n'avaient souvent qu'une idée vague et confuse ». Et au lieu de « donner à ceux qui le veulent les moyens de réussir ou d'exceller dans la voie qu'ils ont choisie », permettez à tous de réussir, de se découvrir, de s'épanouir dans la voie qu'ils choisissent. Oui, comme vous dites, la motivation ne s'impose pas, mais pas plus en troisième, qu'en seconde... c'est bien trop tard.

C'est dès les premiers jours d'école que l'enfant va comprendre que « ce n'est pas pour moi », et pas seulement en REP !

C'est le plus tôt possible qu'il faut offrir des situations humaines et pédagogiques dans et hors l'école, pour montrer à cet enfant que, OUI c'est possible, d'apprendre, de comprendre le monde, de trouver sa place dans un groupe – que ce soit dans celui de la classe, de l'école, du centre de loisirs... –, OUI c'est possible de se projeter, d'avoir confiance en soi et dans les autres.

Ces situations humaines et pédagogiques vous en lister quelques-unes : travail en groupe, en tutorat, travail individualisé, aide au travail personnel, visites culturelles, rencontres de personnalités, connaissance du monde social, économique, renforcement du continuum scolaire, etc.

Pourtant ces situations et bien d'autres existent dès l'école maternelle lorsque des enseignants convaincus de l'efficacité des pédagogies de l'Éducation nouvelle peuvent l'exercer. Des pratiques méconnues dans les espaces et les temps de formation et donc peu présentes dans les écoles publiques, voire rejetées par certains de vos cadres sur le territoire.

Madame la Ministre, ce n'est pas en prélevant les meilleurs élèves des collèges pour des parcours d'excellence que les inégalités scolaires diminueront dans vos établissements.

C'est en offrant des parcours scolaires respectueux de chacun et ambitieux pour tous, que l'École changera. C'est en reconnaissant et valorisant toutes les voies professionnelles que chaque jeune se sentira bien dans son choix et non relégué et considéré en échec.

Oui un parcours d'excellence pour tous, c'est possible, c'est l'École de la République, si elle porte enfin des objectifs d'éducation populaire !

## **39<sup>e</sup> arrêt : « Complémentarité... ou partenariat » (6 mars 2016)**

Être enseignante, militante d'un mouvement pédagogique agréé complémentaire est une situation originale, la pédagogie Freinet serait complémentaire de l'enseignement public ! Sur le terrain, tous les inspecteurs ne le comprennent pas ainsi !

« Association complémentaire de l'enseignement public », cette expression m'a interpellée, reconnue nationalement par un ministère, mais pas dans les académies ni dans les circonscriptions, que ce soit dans la réalité des pratiques pédagogiques ou que ce soit en formation initiale et continue...

En fait, je pense que notre complémentarité se situe plutôt dans les outils pédagogiques que nous élaborons (fichiers, outils et revues pour la classe, documents pour les professeurs...) et non dans notre spécificité pédagogique. Bref des « compléments pédagogiques » au bon vouloir des enseignants, directeurs, formateurs et inspecteurs... rien à voir avec la cohérence éducative telle que l'on peut la penser. J'ai cette désagréable impression que la complémentarité ne serait qu'un ajout, une correction, pas obligatoire... un plus, qui dépendrait du bon vouloir des prescripteurs aussi bien au national que sur les territoires.

L'Éducation nationale aurait donc besoin de compléments, de services périphériques pour diversifier, enrichir, réparer ce qu'elle propose !

Cela me fait penser aux compléments alimentaires !

Un complément alimentaire peut être prescrit quand après des analyses, l'insuffisance d'un élément ou plusieurs éléments essentiels sont repérés.

Un complément alimentaire peut être pris aussi par des personnes averties, informées, qui ont des connaissances de diététique.

Un complément alimentaire est peu ou pas remboursé par la Sécurité sociale, il faut donc avoir les moyens...

Pour les personnes qui ne consultent pas, qui n'ont pas les connaissances diététiques, qui n'ont pas le budget : pas de compléments alimentaires.

Pas très égalitaire tout ça ! Il faut dire qu'une alimentation pour tous de qualité, on en est loin.

**Et pour l'Éducation ?**

**Les compléments éducatifs peuvent être prescrits** par des orthophonistes, des psychologues... Comme l'école n'est pas responsable, si l'enfant a des difficultés scolaires, il a certainement des insuffisances d'attention, de socialisation, d'écriture, de lecture, d'orthographe, de calcul, etc. Des ordonnances de séances seront données à ses parents pour le rééduquer, le soigner...

**Les compléments éducatifs sont inégalitaires** tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Ils sont trop souvent considérés comme des suppléments, avec un développement inégalitaire (selon le territoire et la volonté politique locale...). Ils ne sont pas là pour assurer la continuité éducative et ils ne s'adressent pas à tous les enfants. Ils sont là pour garder, distraire, occuper, rééduquer, soutenir, aider aux devoirs, et les propositions dites culturelles ne sont pas accessibles à tous, certaines familles sauront les utiliser pour asseoir la réussite scolaire de leurs enfants, mais beaucoup d'entre elles ne s'autoriseront pas – « ce n'est pas pour nous... » – ou n'auront pas les moyens de les inscrire (barrières financières, mais aussi linguistiques).

**Les compléments éducatifs sont soumis à la loi du marché.** Sur le territoire, le monde associatif est de plus en plus souvent en concurrence avec les initiatives commerciales ce qui parfois diminue l'ambition pédagogique de certains projets pour rester concurrentiel au niveau des coûts... et les associations peuvent se retrouver en concurrence entre elles.

La continuité et la cohérence éducatives pour tous les enfants ne sont donc pas vraiment au cœur des politiques éducatives.

L'Éducation avec une grand E, devrait être « une », « entière », sans dixièmes, centièmes... « une » avec des temps et des espaces éducatifs différents, mais sans hiérarchie, sans discrimination et portée par le même projet éducatif.

Ce projet existe pour l'Éducation populaire et pour les mouvements pédagogiques, il est ambitieux, c'est la construction d'une personne, d'un sujet à travers tout ce que l'Éducation peut lui offrir et que la personne fait sien. Permettre cette construction, cette émergence du sujet c'est mettre au cœur du projet, l'enfant et le chemin singulier qu'il va prendre pour y parvenir. L'adulte, l'enseignant, l'éducateur, l'animateur l'accompagnent, le guide, lui offre des situations et démarches pédagogiques facilitatrices et sécurisantes. Une présence éducative réfléchie qui œuvre dans les différents espaces et qui ne se satisfait pas d'être réduite à des compléments d'École.

D'ailleurs, en lisant ce passage de la Loi de refondation...

*« Le secteur associatif ainsi que les mouvements d'éducation populaire sont des partenaires essentiels de l'école. Ils font partie intégrante de la communauté éducative dont les actions sont déterminantes pour l'enrichissement de l'environnement éducatif des élèves. Ces acteurs méritent amplement d'être reconnus dans leur diversité et pour la qualité de leurs interventions. Le partenariat qui les associe à l'école doit être développé dans le respect et en fonction des capacités et des compétences ainsi que de l'objet défendu par les partenaires qui le constituent. »*

**... ils sont bien des partenaires éducatifs et non pas des compléments éducatifs !**

Ces partenaires agissent sur le territoire, que ce soit dans les écoles ou hors de l'école. Ils agissent dans de multiples temps et espaces éducatifs. Lorsqu'on dresse la liste, même en prenant les principaux, on s'aperçoit très vite de la nécessité de la coopération entre tous les acteurs impliqués pour qu'il y ait une continuité éducative réelle.

**Les différents temps éducatifs :**

- Les temps éducatifs familiaux, vécus chaque jour, semaine, mois et année
- Les temps éducatifs institutionnels consacrés à l'accueil de la petite enfance
- Les temps éducatifs institutionnels scolaires, de 3 à 16 et plus
- Les temps éducatifs périscolaires encadrés (transports, accueil et restauration scolaires, études surveillées, aides aux devoirs, « accompagnement éducatif » en milieu scolaire, activités relevant du dispositif de « réussite éducative » hors des établissements scolaires)
- Les temps libres consacrés aux loisirs éducatifs (récréatifs, culturels, sportifs) extrafamiliaux, encadrés ou non (quand ils ne le sont pas, l'enfant ou le collectif d'enfants peut être à lui-même son propre éducateur...)
- Les temps de repos, de sommeil, voire d'ennui ne sont pas a priori éducatifs, mais les rythmes qui les structurent ont des effets sur les autres temps...

**Les différents espaces éducatifs :**

- L'espace de la famille, composé au moins des parents et de la fratrie, sous ses multiples formes (foyers conjugaux, séparés, monoparentaux, recomposés, etc.) et en ses multiples périmètres (grands parents, oncles et tantes, etc.)
- Les espaces d'accueil de la petite enfance, collectifs ou familiaux
- Les espaces scolaires (de l'école primaire au lycée, au centre de formation des apprentis, etc.)

- Les espaces constitués par les établissements et services socio-éducatifs, médico-éducatifs ou médico-pédagogiques spécialisés
- Les espaces périscolaires (transports et restauration, cour de récréation, lieux de tenue des actions de soutien et d'accompagnement scolaires et aide aux devoirs, etc.)
- Les espaces de loisirs institutionnalisés : centres de loisirs sans hébergement, centres de vacances avec hébergement, autres espaces dédiés aux pratiques récréatives, culturelles, sportives, etc.
- Les espaces publics ouverts (squares, jardins, rues, etc.)

**Tout se tisse, par exemple les temps éducatifs se répartissent sur plusieurs espaces éducatifs :**

- le temps dédié au travail scolaire se déroule surtout à l'école, mais aussi en famille ou dans les locaux d'une association ;
- les temps libres sont vécus surtout en famille, mais aussi dans les équipements de loisirs, culturels ou sportifs, sans oublier les espaces publics pas ou peu aménagés (temps des plus discriminants qui se répercutent sur le temps scolaire) ;
- les temps de sommeil sont surtout pris en famille, mais aussi à la crèche, à l'école (sieste en maternelle) et parfois même pendant les cours !

**Bien connaître les divers espaces éducatifs permet :**

- de donner un sens large au concept d'éducation (qui ne se résume ni à l'éducation familiale, ni à l'Éducation nationale) ;
- de souligner et d'identifier la diversité des acteurs de l'éducation ;
- de prendre conscience de la fréquente proximité géographique de ces acteurs ;
- de s'interroger de ce fait sur la pertinence de leurs cloisonnements, qui n'est pas toujours bénéfique pour les enfants ni même pour les adultes, surtout lorsqu'elle suscite des querelles de territoires et des rivalités.

**Ce qui donnerait une Éducation bien équilibrée !**

**Et la réforme des rythmes, elle n'y a pas contribué ?**

Pas vraiment, car elle ne prend pas en compte le temps de l'enfant dans sa globalité, il le réduit à la journée et à la semaine scolaire. Pourtant, le temps de l'enfant, c'est tous les jours, toutes les semaines, toute l'année. Ce temps devrait pouvoir s'étendre tranquillement sans pression, sans discordances avant, entre et après l'école, vacances comprises. Et on en est très loin avec les différents PEDT. Les activités proposées n'ont aucune cohérence entre elles, le quantitatif est privilégié au qualitatif... et tous les enfants n'y participent pas.

En tant qu'enseignante, en tant que militante pédagogique, je souhaite bien sûr que tous les espaces que traverse l'enfant, que tous ses temps de vie et d'apprentissage soient en cohérence et irrigués par les valeurs et les principes de la pédagogie Freinet.

Il y a le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École publique), bien sûr, qui rassemble les acteurs de ces temps éducatifs dans et hors l'École. Il pense et il construit collectivement, mais ce n'est pas suffisant si chaque organisation ne permet pas à ses militants de penser et de construire collectivement. Chacune d'elles propose des formations. On pourrait imaginer des moments communs, cela s'est fait, se fait et peut se faire plus souvent.

Des formations à l'interne, mais aussi à l'externe pour que les enseignants, éducateurs et animateurs mutualisent leurs expériences, participent à des stages dans des classes et dans des structures éducatives, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. On peut aussi rêver d'universités d'été, de journées d'étude communes.

## 40<sup>e</sup> arrêt : « Vers le prochain quinquennat » (10 mars 2016)

*Que ce soit dans ses interviews, ses articles ou ses interventions, la ministre de l'Éducation nationale dresse le bilan de la Refondation de l'école, elle prépare ainsi la fin du quinquennat et son soutien à la candidature de François Hollande : la Refondation serait terminée et réussie, merci au président.*

Dans son dernier article paru dans *Les Échos*, Najat Vallaud-Belkacem ne présente pas le catalogue des mesures réalisées comme elle l'a fait dans ses interventions et entretiens précédents, mais elle défend clairement le bilan de politique éducative du gouvernement et aussi ses mesures économiques et sociales.

La priorité accordée à la jeunesse, promesse du président Hollande aurait été respectée. La seule chose que l'on peut admettre dans ses propos, c'est le maintien de l'enveloppe budgétaire pour l'Éducation, mais une autre orientation budgétaire plus ambitieuse aurait été possible. Ce qui aurait permis entre autres de combler le manque d'enseignants, de généraliser des expérimentations ou les mesures limitées aux REP +, de donner réellement la priorité à l'enseignement primaire, d'ouvrir de nouvelles classes au lieu d'en fermer, de reconstruire une formation continue indispensable pour un enseignement réfléchi par ses acteurs...

### **La priorité à la jeunesse ?**

#### **Mais quelle jeunesse ?**

Celle des classes préparatoires, des filières d'excellence, des sections prestigieuses du lycée général, celle qui étudie dans les classes européennes ou les sections internationales, celle qui part en séjour linguistique, celle qui fréquente les espaces culturels avec sa famille, etc. ?

Et l'on pense à elle !

Une réforme du collège a été élaborée pour plus de mixité scolaire, mais les quelques propositions allant dans ce sens ont été réduites pour ne pas lui déplaire.

#### **Mais quelle jeunesse ?**

Celle qui s'étiole, car peu ou pas diplômée, celle qui reste au chômage plus longtemps que celle issues des bonnes formations, celle qui ne trouve que des emplois précaires et partiels et qui dans le meilleur des cas iront de CDD en CDD entre les périodes de chômage ?

Et l'on pense à elle !

Le gouvernement lui propose des formations, tant pis si l'emploi ne suit pas... tant pis aussi pour les illusions encore perdues.

#### **Mais quelle jeunesse ?**

Celle qui vit dans les quartiers de relégation, aux périphéries des villes, celle qui n'a à sa portée que des établissements scolaires sans mixité sociale et qui concentrent toutes les difficultés scolaires ?

Et l'on pense à elle !

L'Éducation nationale a qualifié leur territoire en REP + avec des mesures compensatoires, et pour les plus méritants un parcours d'excellence. Dans ces territoires, on trouve aussi la jeunesse qui n'est plus scolarisée. Elle se retrouve, se met en activité, se lance dans l'économie parallèle et l'éducation par les pairs l'initiera aux petits trafics, aux premiers délits... Certains entreront dans le banditisme, puis dans le circuit prison qui déterminera leur avenir.

Et l'on pense à elle !

Le ministère de l'Éducation nationale propose de la mobiliser sur les valeurs de la République – pour ceux qui sont encore scolarisés – de lancer quelques expérimentations éparses pour transformer les secteurs scolaires, mais rien pour revaloriser les lieux d'habitation, pour aménager l'environnement naturel, culturel et social, culturels pour mixer les populations, pour développer le secteur associatif, etc. Tout est laissé aux bonnes volontés territoriales.

#### **Mais quelle jeunesse ?**

Celle des familles pauvres qui se retrouve orientée dès l'enseignement primaire, la pauvreté considérée trop souvent comme un handicap et qui se retrouvera au mieux dans un lycée professionnel après une orientation non choisie ?

Et l'on pense à elle !

L'Éducation nationale propose des mallettes et des espaces pour les parents, pour qu'enfin ils puissent s'occuper correctement d'elle. Mais la bienveillance tant recommandée dans la Loi de Refondation n'est pas encore à l'ordre du jour pour les familles que l'école continue de tenir éloignées d'elle.

#### **Mais quelle jeunesse ?**

Celle qui vit dans les bidonvilles et qui n'a pas accès à l'école ?

Et l'on pense à elle !

On démantèle les campements, car ils sont dangereux et malsains pour elle, tant pis si enfin elle avait accès à l'école et qu'elle errera dans de nouveaux bidonvilles.

Bien sûr, je n'ai présenté que les jeunes les plus visées par l'Éducation nationale.

Heureusement, des jeunes multiples se croisent, voyagent ensemble, rêvent l'avenir. Elles proposent des alternatives, luttent, manifestent, mais certaines d'entre elles – et surtout celles que j'ai citées – n'y sont pas, celles que notre société et son système éducatif ont éloignées, ont rejetées depuis tant d'années.

La Loi de Refondation de l'École a inscrit, certes, quelques principes essentiels dans ses articles, mais elle a oublié qu'il fallait les faire vivre sur le terrain par tous ses acteurs pour qu'ils vivent et perdurent...

Du coup rien ne résistera aux visées ultralibérales sur l'Éducation ou réactionnaires et moins démocratiques selon les résultats des élections de 2017.

**Article des Échos :** <http://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/021789887660-education-ce-que-nous-faisons-pour-la-jeunesse-1209423.php>

## 41<sup>e</sup> arrêt : Le collège, une réforme sans avenir ? (12 avril 2016)

Au vu des réactions parfois agressives, qui ne faiblissent guère pour certains, la réforme du collège – bien que très timide – révèle tout simplement l'état de notre société où le terrible « chacun pour soi » a le vent en poupe et le « à tout le monde », bat de l'aile. Le concept d'intérêt général et la notion de bien commun s'estompent un peu tous les jours. Et le monde enseignant n'est pas en dehors de la société.

Tout est bon pour protéger et assurer le meilleur avenir pour son enfant, quand on en a les clés bien sûr : dérogation de carte scolaire, options, choix des langues qu'elles soient vivantes ou anciennes, jusqu'au choix du privé si on a les moyens. Sans oublier les suppléments hors scolaires qu'ils soient de renforcement ou culturels. La séparation et le repli sur soi... avec ceux qui nous ressemblent sont largement partagés.

La fronde contre la réforme a démarré avec la défense des enseignements optionnels et des langues, défense de sa discipline certes, mais en dehors de l'intérêt général des élèves... Les médias s'en sont emparés avec délice, ce qui a empêché de creuser et de questionner les autres points de la réforme qui, selon Najat Vallaud-Belkacem, devaient répondre au constat révélé par différents rapports : le collège « *est profondément inégalitaire, triant les élèves davantage qu'il ne les accompagne dans la réussite* ».

### Un système inégalitaire et séparatiste

Le collège est tout simplement le révélateur de notre système éducatif : les résultats restent convenables (OCDE) pour les bons et très bons élèves... mais le nombre d'élèves qui peinent à avoir les savoirs de base augmente. Du coup, pour les bons élèves qui profitent si bien de notre École, nous avons tendance à penser que c'est tout ce qu'ils apprennent en dehors d'elle qui le permet...

Conscient des inégalités scolaires qu'il produit, notre système éducatif développe la politique d'éducation prioritaire pour tenter de compenser ces inégalités. Et même là, l'Éducation nationale cherche à capter les plus méritants avec le parcours d'excellence proposé par sa ministre dans les REP.

Le système est inégalitaire dans ses formes d'enseignement, mais il est également inégalitaire par l'absence de mixité sociale et scolaire : « *C'est pourquoi la mixité sociale et scolaire au sein des classes fait l'objet d'une attention spécifique* » rappelle Najat Vallaud Belkacem.

Il y aura donc des expérimentations avec la création de secteurs communs à plusieurs collèges pour favoriser la mixité sociale. « *Sur la base d'un diagnostic partagé, de nouveaux secteurs de recrutement des collèges seront définis pour regrouper plusieurs établissements et favoriser ainsi une meilleure mixité sociale dans la procédure d'affectation...* » Même si ces expérimentations se généralisent, ce sera insuffisant s'il y a toujours une absence de mixité scolaire dans les établissements – une ségrégation encore plus visible pour les jeunes puisque le système trie devant eux. Le sentiment d'injustice est alors très fort et nuit vivement au travail et au climat scolaires... et le défaitisme gagne un certain nombre d'élèves qui décrochent.

Pour l'étude des langues – pour des raisons pratiques, entend-on – on regroupe les enfants, selon les choix, dans les mêmes classes. Quant aux sections internationales, elles ne sont pas supprimées (pour de bonnes relations

européennes entend-on). Les enseignements spécifiques à ces sections sont maintenus dans les formes actuelles avec la même finalité : l'apprentissage d'une langue étrangère de façon plus approfondie. Ce qui fait provoquer de nouveau une séparation des élèves à l'entrée de ces classes... sur des critères de bons résultats, trop rarement sur le désir personnel de l'élève.

Même au-delà des langues, des classes sont encore constituées d'une manière peu égalitaire...

Et il y aura aussi les élèves qui se projettent en voie professionnelle qu'on pourra regrouper en « 3<sup>e</sup> Prépa-Pro ».

**Entre les choix de langues, l'orientation professionnelle et les parcours d'excellence, la mixité qu'elle soit scolaire et sociale n'est pas pour demain !**

Pourtant on sait – par différentes études universitaires, en observant certains systèmes éducatifs étrangers –, que la coopération, l'absence de compétition, le droit à l'erreur, le choix d'une évaluation qui valorise au lieu de juger et de sélectionner, la continuité des enseignements sans rupture annuelle, le mélange des âges et des niveaux scolaires, une orientation tardive, des disciplines qui se croisent, des situations pédagogiques qui permettent l'investissement, l'engagement de chaque élève, un établissement lieu « d'apprentissage, de vie, de démocratie »... donnent des résultats. Mais cela ne se réalise pas avec un coup de baguette magique, par un décret, une circulaire...

Pour l'instant et en l'état, la réforme ne supprimera pas : la compétition, l'évaluation notée et comparative, la stigmatisation des erreurs avec le sentiment d'être nul, les ruptures annuelles, le cloisonnement des disciplines (même s'il y a quelques EPI), la transmission verticale, l'orientation précoce, les séries prestigieuses au lycée... qui déterminent le tri précoce au collège.

**Certes, utiliser ce qu'il y a comme avancées dans le texte de la réforme, mais aller beaucoup plus loin !**

**Quelques leviers possibles pour transformer, réformer le collège**

Une autre évaluation

Une orientation repoussée

Un collège pour vivre et apprendre ensemble

Un collège pour réfléchir et enseigner ensemble

Une formation repensée

## **Une autre évaluation**

Le peu de courage de la ministre avec des reculs sur l'évaluation laissent deux systèmes s'épanouir parallèlement.

Plus de notes, avait annoncé la ministre comme c'est actuellement le cas « dans 80 % des écoles primaires », mais au vu des réactions, elle a accepté de laisser les enseignants libres d'utiliser des notes chiffrées sur les bulletins trimestriels (et non en appréciant uniquement par compétences).

Pourtant, ce n'est pas parce qu'il n'y aurait plus de notes qu'il n'y aurait pas d'appréciation, ni d'évaluation.

**L'évaluation revêtirait alors trois aspects importants : l'évaluation de l'élève par lui-même (auto-évaluation), l'évaluation par le groupe, la classe et l'évaluation par l'enseignant.**

L'interaction de ces trois aspects aboutirait à une autre sorte d'évaluation (donner de la valeur et valoriser) qui profiterait en premier à la personne.

Mais dans le décret, il n'y aura qu'à la fin de chaque cycle que les acquis des élèves seront mesurés selon une échelle de quatre niveaux : maîtrise « insuffisante », « fragile », « satisfaisante » ou « très bonne maîtrise » avec un « bilan global sur les huit champs d'apprentissage du socle ». Les notes ont donc un bon avenir !

La nouvelle mouture du brevet maintient des épreuves terminales qui font de lui une sorte de petit bac et laisse encore trop de place au bachotage en classe de troisième, ce qui est contradictoire avec la logique des cycles et même nuisible à la qualité des apprentissages.

**Mettre en place des formes explicites d'évaluation et l'inscrire dans le projet d'établissement.**

## Une orientation repoussée

« Les élèves qui manifesteraient dès la classe de quatrième, des besoins spécifiques qui les amèneraient à poursuivre dans une filière professionnelle à l'issue de leur scolarité au collège, auront toujours la possibilité d'être scolarisés dans une classe de "3e Prépa-Pro". Cette classe doit permettre aux élèves de construire de façon plus active leur projet de formation et d'orientation grâce aux 4 h d'enseignements complémentaires qui seront exclusivement réservées à ce sujet. »

Pour l'instant, au lieu de proposer un chemin d'apprentissage à chaque enfant, le système éducatif projette dès la maternelle son entrée – ou pas – dans les études supérieures. Même quand les élèves restent dans les mêmes classes (quand il n'y a pas de classes de langues ou autres...), les destinées scolaires se tracent très tôt, et le « ce n'est pas pour moi » s'ancre chez l'enfant même dès le primaire. Les élèves sont à côté les uns des autres, en compétition, ils n'apprennent pas ensemble. C'est le chacun pour soi et la fameuse égalité des chances pour tous !

L'enfant puis l'adolescent intériorise ses échecs et perd confiance en lui-même, mais aussi envers les adultes et il se détache petit à petit du système scolaire pour enfin décrocher...

**Un lycée polyvalent, polytechnique pour repousser l'orientation avec un cursus unique de culture générale et technologique** (mais il faudrait que les pratiques pédagogiques évoluent également dans le même sens et en même temps au collège et à l'école primaire).

**Une orientation explicite pour les élèves et pour les parents**

**Une autre évaluation pour ne pas confisquer le choix de l'orientation.**

## Un collège pour vivre et apprendre ensemble

### • UNE ENTRÉE PROGRESSIVE DANS LE SECONDAIRE

#### Favoriser les continuités

Le nouveau cycle 3 aurait pu être plus ambitieux pour atténuer la rupture entre l'école élémentaire et le collège : le passage d'un maître à la pluralité de professeurs, l'accroissement de la quantité de et la complexité du travail. Viser l'adaptation progressive à un autre environnement pédagogique, social, matériel et temporel.

Ce qui demande de la concertation, de la construction d'outils (l'évaluation par exemple), des projets communs entre les professeurs des deux établissements. L'accompagnement personnalisé aurait alors tout son sens :

« Toutes les disciplines d'enseignement peuvent contribuer à l'accompagnement personnalisé. Il est destiné à soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. Les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation, dans leurs champs de compétences respectifs, ont vocation à apporter leur expertise dans sa conception et à participer à sa mise en œuvre. »

L'accompagnement personnalisé prend des formes variées : approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement, remise à niveau. Quelles que soient les formes retenues, il repose sur les programmes d'enseignement, dans l'objectif de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment le domaine 2 « les méthodes et outils pour apprendre ».

**Pour le cycle 3 (qui pourrait inclure les 5<sup>e</sup>) les élèves auraient une salle spécifique** où ils pourraient laisser leurs matériels, manuels, cahiers..., ils pourraient y effectuer leurs travaux personnels entre ou après les cours... moins de déplacements, de cartables chargés... ils changeraient de salles pour les pratiques artistiques ou scientifiques si besoin.

Les enfants auraient un nombre réduit de professeurs qui réuniraient plusieurs disciplines.

Le cycle 4 pourrait progressivement augmenter le nombre de professeurs, voire les salles autant que besoin.

### • LE TRAVAIL EN PETITS GROUPES ET EN ÉQUIPE DES ÉLÈVES

« La forme courante d'organisation en classes peut être remplacée temporairement par d'autres formes de regroupements, dont l'objectif doit être de favoriser les pratiques pédagogiques différenciées.

Les groupes à effectifs réduits ont vocation à être constitués en priorité pour les sciences expérimentales, la technologie, les langues vivantes étrangères, les langues régionales et l'enseignement moral et civique. »

**Pouvoir travailler en petits groupes, mettre en place des groupes multi-âges qui permettraient l'aide entre pairs.** Par exemple travailler en géométrie selon ses besoins avec un groupe et travailler en grammaire avec un

autre groupe... Ne pas seulement les déterminer selon des horaires disciplinaires.

### **Des plages horaires plus longues**

« L'établissement peut réfléchir à la mise en place d'une organisation du temps scolaire visant à réduire dans la journée et la semaine le nombre de séances, afin de limiter le morcellement des temps d'apprentissage. Des séquences d'une heure et demie peuvent constituer des temps d'apprentissage efficaces. »

« Les enseignements pratiques interdisciplinaires concernent les élèves du cycle 4. Ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective (qui peut prendre la forme d'une présentation orale ou écrite, de la constitution d'un livret ou d'un carnet). »

**Les projets pourraient être initiés par les élèves dans les classes**, ils peuvent concerner toute la classe, comme une partie. De l'élaboration, à la détermination des différentes étapes, aux ressources à utiliser, aux exigences administratives, juridiques... au suivi et au bilan. Tout un travail d'équipe et de coopération, un exercice de l'initiative et de la citoyenneté. Dommage qu'ils ne concernent pas le cycle 3.

## • **DES TEMPS ET DES ESPACES EN DEHORS DES HEURES ET SALLES DE COURS**

### **- Des lieux conviviaux**

**- Des lieux de travail personnels où la coopération et l'entraide entre pairs seront possibles avec des ordinateurs et de la documentation à disposition.**

L'aide que peuvent recevoir les élèves dans leur famille constitue un puissant facteur d'inégalités. La solution la plus équitable est d'intégrer le temps des travaux personnels au temps de l'école, en dégageant des temps et des espaces pour les élèves, des moments accompagnés par des membres de l'équipe éducative.

« L'organisation du temps scolaire doit être attentive au travail personnel qui est demandé aux élèves en dehors des temps d'enseignement. Le conseil pédagogique doit intégrer cette dimension dans sa réflexion »

**- Des temps démocratiques institutionnalisés** (Conseils de classe ou/et de niveau d'élèves, d'administration...) À suivre, car ils devraient être développés à lire les textes, mais comment ? Selon les bonnes volontés locales ou pour tous les collèges ?

« Les conseils de délégués pour la vie collégienne sont des lieux d'apprentissage de l'exercice de la démocratie. Ils seront développés dans chaque collège. Indissociable de la transmission d'une culture de la presse et de la liberté d'expression, l'éducation aux médias et à l'information est un enseignement intégré de manière transversale dans les différentes matières. Un média – radio, journal, blog ou plateforme collaborative en ligne – est développé dans chaque collège. »

### **- Des temps de repas et de repos plus longs**

La journée est le premier niveau de l'organisation du temps scolaire. Les enseignements doivent être répartis de façon équilibrée entre la matinée et l'après-midi, en veillant au respect d'une pause méridienne d'au moins une heure et demie.

Il manque d'ailleurs dans le texte de la loi sur les instances collégiales la place des élèves, qu'on retrouve dans le Conseil d'administration où sont présentées « les modalités de la participation des élèves et de leurs représentants légaux au choix des thématiques interdisciplinaires qui seront suivies (progression en partie ou totalement imposée par l'établissement, ou libre-choix des élèves). »

## **Le collège pour réfléchir et enseigner ensemble**

### • **LE TRAVAIL D'ÉQUIPE DES PROFESSIONNELS**

Le travail d'équipe est indispensable pour casser les séparations disciplinaires, les logiques strictes des programmes, pour favoriser les pratiques d'interdisciplinarité, les regards croisés, l'échange de savoirs (les connaissances et aussi les savoirs faire et être)...

**Développer la coopération avec toutes les parties prenantes, créer des lieux pour les rencontres et les concertations.**

**Donner du temps pour ces concertations et les prévoir dans les emplois du temps, y associer les élèves.**

Le professionnalisme certes, mais sans formation continue et sans temps et espaces de concertation pour un véritable travail d'équipe, est figé dans le temps et ne progresse pas. L'établissement comme lieu de formation...

« Les choix faits par les équipes doivent permettre une organisation équilibrée de l'emploi du temps des classes et des enseignants. Le travail en équipe s'appuie notamment sur les instances collégiales existantes. En fonction des besoins exprimés par les équipes, les chefs d'établissement doivent s'employer à dégager des plages horaires libres communes, qui facilitent le travail collectif, car elles sont anticipées et placées sur des temps compatibles avec l'organisation personnelle de chacun.

L'organisation du collège renforce l'autonomie des établissements et des enseignants et par conséquent leur capacité d'adaptation aux besoins et aspirations des élèves. Les pratiques différenciées s'enrichissent de toutes les innovations et initiatives pédagogiques des équipes enseignantes. »

**La participation de tous les adultes de l'établissement aux projets, les partenariats sont à favoriser.**

« Les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation, dans leurs champs de compétences respectifs, ont vocation à apporter leur expertise dans leur conception et à participer à leur mise en œuvre. »

## Repenser la formation

**Une formation initiale différente, et surtout continue, pour les enseignants avec des modules communs avec les différents professionnels de l'éducation.**

**Viser la construction d'un praticien réflexif.**

**Mettre en situation de coopération les étudiants au lieu de favoriser la compétition** : démarches de projet et le travail coopératif en équipe. Ces expériences coopératives pourraient être reproduites dans leurs futures classes.

**Une autre évaluation dès la formation** en visant la transformation de celle qui parasite aujourd'hui tout le processus éducatif et le parcours de l'élève et détermine comme une fatalité l'orientation.

**L'établissement scolaire est un lieu de formation**, ancré sur un territoire il relève de situations (sociales, géographiques, économiques) différentes et donc se créent des demandes et provoquent des besoins spécifiques.

Pour les chefs d'établissement : une formation initiale et continue pour la dimension « animation des équipes pédagogiques » de leur profession, sans oublier la connaissance des différentes pratiques pédagogiques possibles.

« Les personnels d'encadrement (personnels de direction et d'inspection), pleinement investis dans leur rôle d'animation des équipes pédagogiques, sont également des points d'appui essentiels pour une évolution des pratiques pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves. »

## Compte à rebours : 2016, 2017

Que restera-t-il de cette réforme, certes elle était timide et ses réécritures successives l'ont vidée petit à petit de sa substance ? Il restera des techniques, des modalités qui ne fâchent personne – mais ne satisfont personne non plus – et toujours sans cet esprit porteur : une école émancipatrice pour tous les enfants quelles que soient leurs différences et leurs origines.

Les pratiques déjà existantes avant la réforme et qui allaient nettement plus loin ne risquent-elles pas d'être compromises si elles ne sont pas dans des établissements dits innovants ?

L'arrivée de la droite dans tous les départements a déjà cassé assez vite le peu d'élan progressif qu'il y avait dans certains territoires.

**Ma crainte : le manque d'ambition et de courage du gouvernement sur l'Éducation n'a pas permis de construire des fondations suffisamment solides pour résister aux flux inévitables du changement de majorité.**

Les programmes qu'ils soient des Républicains ou du Front national, eux, ne seront pas timides. La concurrence, l'individualisme, la sélection, le choix de l'établissement, l'orientation précoce... et j'en passe pour ne pas sombrer dans la dépression seront au rendez-vous.

## 42<sup>e</sup> arrêt : L'innovation, persona non grata de la Refondation (28 avril 2016)

Les 2 et 3 mai 2016, les Journées de la Refondation de l'École se dérouleront à Paris au Palais Brongniart avec ce titre : « L'école change avec vous ».

Dans quelques jours, les 2 et 3 mai 2016, les Journées de la Refondation de l'École se dérouleront à Paris au Palais Brongniart avec comme titre : « L'école change avec vous ».

Et pendant que les trois ministres de la Refondation se réjouiront, se satisferont des mesures qu'ils ont prises pour la Refondation, le Conseil national de l'innovation et de la réussite éducative – dit le CNIRÉ – se meurt dans la plus grande indifférence de la ministre de l'Éducation nationale et de son cabinet.



Le Conseil avait été installé le 19 avril 2013 en présence de Vincent Peillon et de George Pau-Langevin qui ne sera pas présente à l'ouverture de ces journées au côté des trois ministres, bien que ministre déléguée à la réussite éducative à l'époque. L'innovation et la réussite éducative ne sont vraiment plus à l'ordre du jour !

« L'école change avec vous », les membres du CNIRÉ apprécieront ce slogan, eux qui travaillent depuis trois ans pour réfléchir à ce qui peut changer notre modèle éducatif si inégalitaire ! Ils rédigent des rapports qui ne sortent pas des tiroirs... et cette année ils n'ont même plus la possibilité de travailler. Les réunions de travail sont supprimées au fur et à mesure que les dates arrivent.

En ce 3 mai, anniversaire de la victoire du

Front populaire, le comble de l'histoire est le lieu des plénières : l'auditorium baptisé pour ces journées Jean Zay. Lui qui a œuvré pour une véritable rénovation de l'école avec les « Instructions ministérielles de 1938 » et pour une politique culturelle populaire, c'est presque indécent !

Hasard historique ou choix volontaire ?

[Le programme des journées](#)

## 43<sup>e</sup> arrêt : Le Front populaire invité de marque à la Refondation de l'École (4 mai 2016)

**Quand des personnalités historiques participent aux journées des 2 et 3 mai 2016 au Palais Brongniart.**

Invitée par la ministre (même deux fois...), enfin par ses services, je me suis rendue aux « Journées de la Refondation » des 2 et 3 mai 2016 au Palais Brongniart, ex Bourse. Lieu étonnant pour un gouvernement dont le président déclarait que son « véritable adversaire c'est le monde de la finance » – même si ces lieux sont vastes et adaptés aux grands rassemblements !

L'annonce de ces journées a eu lieu au Salon de l'éducation le 11 mars 2016, lors de l'intervention de Najat Vallaud-Belkacem. Donc peu de temps avant et peu de communication dans les médias : quelques évocations dans les presses spécialisées la semaine précédente, sans plus.

Les dates choisies m'ont interpellée : les 2 et 3 mai, est-ce le hasard du calendrier où la volonté de mettre en lien la rénovation de l'école du Front populaire et la refondation de l'école réalisée pendant le quinquennat de François Hollande ? J'ai eu une première réponse en ouvrant le programme avec les lieux des interventions et une seconde sur place en voyant les affichettes colorées pour indiquer les salles.



Ce n'était pas un hasard historique, mais bien une décision politique de superposer ces deux dates : 3 mai 1936 et 3 mai 2016. En effet, les espaces utilisés ont été renommés avec des personnalités du gouvernement du Front populaire liées à l'Éducation nationale.

Des affichettes colorées ont été ajoutées

Pour les plénières : le grand auditorium est devenu le grand auditorium Jean Zay, ministre du Front populaire (Éducation nationale)

Pour les ateliers, deux salles :

Cécile Brunschvicg, féministe et ministre du Front populaire (secrétaire d'État à l'Éducation nationale).

Irène Joliot-Curie, scientifique et ministre du Front populaire (secrétaire d'État à l'Éducation nationale).

L'objectif de ces deux journées était donc bien d'encenser le travail du gouvernement et notamment la priorité à la jeunesse et à l'éducation. La Refondation de l'école serait d'une importance historique comme l'a été la Rénovation de l'École du ministère de Jean Zay.

Excessif, décomplexé... certes, mais surtout une démarche politique de soutien au candidat François Hollande pour les présidentielles de 2017 : nous avons tant fait et il reste tant à faire encore pour l'École. Deux jours de campagne électorale – bien médiatisée – avec un public institutionnel, un entre-soi visible et audible. Des membres du gouvernement de ce quinquennat sont intervenus : les trois ministres de la Refondation ont ouvert les journées (Vincent Peillon, Benoit Hamon et Najat Vallaud-Belkacem), le président de la République a clos la première journée et le premier ministre la seconde journée.

Bien sûr, je ne mets pas en cause les réparations réussies – le quinquennat précédent avait tellement sapé l'École aussi bien au niveau des élèves que celui des enseignants. Je reconnais la sincérité et les propositions intéressantes de certains acteurs et auteurs de la Refondation – au sein du CSP (Conseil supérieur des programmes) par exemple. Mais je persiste, le gouvernement pouvait faire le bilan de ses réussites sans inviter des personnalités historiques qui elles, ont vraiment transformé l'Éducation nationale au profit de tous les enfants, sans oublier ceux des classes populaires.

« La gauche et le pouvoir » (colloque du 3 mai) se sentiraient-ils tellement menacés pour qu'ils fassent appel ainsi aux personnages historiques du Front populaire !

Je n'ai pas évoqué les différents propos, il suffit de visionner les interventions :

([http://www.dailymotion.com/playlist/x4gr39\\_EducationFrance\\_journees-de-la-refondation-de-l-ecole/1#video=x488619](http://www.dailymotion.com/playlist/x4gr39_EducationFrance_journees-de-la-refondation-de-l-ecole/1#video=x488619) )

## 44<sup>e</sup> arrêt : « L'école change avec vous » (15 mai 2016)

Les journées de la Refondation qui se sont déroulées à Paris les 2 et 3 mai 2016 portaient haut et fort le titre « L'école change avec vous ».



Ce « vous » s'adressait-il aux acteurs de l'école et de l'éducation du terrain, aux enseignants et aux professionnels des établissements scolaires ? Difficile pour ces derniers, les journées se déroulaient pendant deux jours de classe et seuls les invités du ministère pouvaient s'y inscrire : des élus nationaux et locaux, des recteurs, des inspecteurs, des chercheurs et professeurs du supérieur, des experts et spécialistes, des représentants d'associations, de fédérations de parents, de syndicats enseignants, des journalistes, etc. Sur les 2 000 présents, très peu de professeurs des écoles,

de professionnels œuvrant dans les établissements scolaires, même si quelques-uns intervenaient dans les six ateliers.

Bien sûr les onze conférences et débats dans le grand auditorium – pas les ateliers – pouvaient être suivies en direct et en différé sur Internet. Des plénières qui ont donné pleinement la parole aux ministres successifs de la Refondation, au président de la République et au premier ministre, une présence gouvernementale importante.

Ce « vous » ne s'adressait donc guère aux enseignants, aux équipes qui, au quotidien œuvrent pour l'éducation, pour une école « refondée » qui accueille tous les enfants en respectant leurs parcours singuliers dans un environnement coopératif et citoyen.

Et pourtant, ils sont nombreux, souvent modestes et peu visibles.

Certains écrivent des projets d'établissement qu'ils souhaitent offrir à l'Éducation nationale. Ils ne comptent pas les heures de réunion, de dialogue avec les recteurs, les inspecteurs de leur territoire, avec la municipalité et les acteurs éducatifs locaux qui très souvent les soutiennent. Mais rien ne peut se faire sans le niveau national de l'éducation.

Alors ils écrivent au conseiller, puis sans réponse, directement à la ministre pour simplement demander une audience. Et toujours le SILENCE. Pas même un petit courrier de réception, de notification d'indisponibilité...

Récemment, un collectif porteur d'un projet pour une école expérimentale à Rochefort a été confronté à ce silence. Un silence bruyant d'indifférence, encore plus violent qu'une réponse négative.

« L'école change avec vous », n'était-il alors qu'un slogan électoral pour 2017 ?

## **45<sup>e</sup> arrêt : « Pas de décrue pour l'état d'urgence et ses dérives » (6 juin 2016)**

**Des enfants blessés par des policiers devant leur collègue, c'était le 2 juin dernier à Saint-Malo. Manifester pour défendre un bien commun devient un délit dans un État noyé dans ses contradictions.**

Que des parents réagissent et manifestent à la fermeture d'un établissement scolaire est un événement normal dans une République démocratique. De plus, fermer une école est un acte violent pour ses usagers et pour le territoire concerné. Ne rêvons pas, la politique des regroupements – soi-disant pour renforcer la mixité sociale – ne vise que des économies budgétaires.

Que des parents pour se faire entendre bloquent cet établissement, pour marquer leur mécontentement, est une action ordinaire de revendication.

Que des élèves soutiennent l'action des parents et clament avec eux des slogans de défense de leur établissement est une réponse naturelle qui montre une prise de conscience politique. Plutôt positif, non ? Quand on dit que les jeunes ne pensent qu'à tapoter sur leur Smartphone !

Que des policiers viennent pour veiller à la sécurité des élèves, une surveillance à distance, c'est dans leur mission.

Que ces policiers cherchent une autre issue pour faire entrer les élèves dans l'établissement, pourquoi pas...

Mais jeudi à Saint-Malo, au collège Surcouf, ce n'était pas ce scénario, les ordres reçus étaient clairs : évacuer par la force le portail !

Pas de discussion, de négociation ! Les enfants ont été tirillés, bousculés, attrapés violemment et jetés à terre sans complexe !

Onze enfants ont été blessés.

Et pour les autres que retiendront-ils de cet événement : l'hypocrisie d'un état qui se réclame des valeurs républicaines « Liberté, Égalité et Fraternité » en piétinant la liberté d'expression, l'égalité de l'accès scolaire sur le territoire et la fraternité qui réunit des élèves, des parents et des enseignants pour défendre un bien commun.

### **Intervention des forces de l'ordre au collège Surcouf**

[http://www.dailymotion.com/video/x4e23rp\\_saint-malo-intervention-des-forces-de-l-ordre-au-college-surcouf-11-blesses\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x4e23rp_saint-malo-intervention-des-forces-de-l-ordre-au-college-surcouf-11-blesses_news) par le Télégramme

## **46<sup>e</sup> arrêt : « Le temps des cerises » (9 juin 2016)**

**Pour les 80 ans de la victoire du Front populaire, si les oiseaux siffleurs et chanteurs sont au rendez-vous, si les arbres fruitiers bourgeonnent et les fleurs parfument les jardins, la joie du peuple de France n'est pas au rendez-vous.**

C'est à cause de la météo ? Non, même si la colère climatique a déchaîné des pluies diluviennes, fait sortir les eaux de leur lit, mis à la rue un grand nombre de familles et rendu difficiles les déplacements.

Alors que se passe-t-il ? C'est une accumulation, une conjonction d'événements qui irriguent notre quotidien. Elles sont là devant nous tous les jours, autour de nous souvent, avec nous parfois.

### **La misère nous entoure, il y a celle qu'on voit et celle qu'on devine et pressent.**

Nos regards ne peuvent éviter les personnes vivant dans la rue : celles qui dorment sur les trottoirs avec leurs jeunes enfants blottis contre elles, celles qui tendent un gobelet à la sortie d'un commerce, celles qui crient leur détresse dans la rame d'un métro en s'excusant du dérangement, celles qui chantent ou jouent d'un instrument en espérant quelques centimes d'euros...

### **L'État d'urgence nous entoure, la peur est entretenue.**

Nos regards ne peuvent éviter, les patrouilles de militaires mitrillettes en main et celles des différentes polices qu'elles soient nationales, municipales ou ferroviaires.

Nos oreilles ne peuvent se fermer aux messages de vigilance qui se succèdent dans les gares ou sur les quais ou aux sirènes de la police qui se mettent en route pour un rien.

Nos sacs ne peuvent se soustraire aux fouilles pour entrer dans un monument, un bâtiment public, un supermarché...

### **Le mouvement social nous entoure, sa déformation est quotidienne**

Nos yeux, nos oreilles et notre cerveau sont soumis aux informations qui nous enferment sur quelques sujets et leur traitement :

- Les défenseurs de la Loi travail présentent ses contestataires comme des immatures, des égoïstes, des rétrogrades qui ne comprennent pas les enjeux de progrès qu'elle contient. Des sondages positifs sont publiés.

- Le 49-3 était une nécessité démocratique pour le pays.

- L'exécutif est valeureux et travaille beaucoup, il a apporté de nombreuses modifications à la Loi travail.

- Les syndicats dits « réformistes » ont tout compris, ils négocient, les autres dits « radicaux » veulent nuire à la France.

- Les grèves n'ont aucun sens, elles sont la volonté d'une minorité gauchiste avec des cheminots qui mettent en « otages » – terme décrié, mais utilisé par certains députés – la population et les entreprises.

- Les mobilisations et les rassemblements sont dévalorisés, stigmatisés par la narration journalistique qui se centre sur les casseurs et leurs violences, rarement celles de la police.

- « Nuit debout » après avoir été moquée et montrée comme une expression de jeunes et moins jeunes « bobos » n'attire plus les médias nationaux.

- Le football et ses excès langagiers ou financiers s'incrument, sans oublier l'Euro 2016 menacé par le mouvement social et les magnifiques « fanzones », véritable prouesse de sécurité !

### **Le mouvement social nous entoure, heureusement les réseaux sociaux nous informent**

Sur les violences policières envers les jeunes et les journalistes, les pourquoi des grèves, ce que contient la Loi travail, sur les comportements de nos élus, des ministres et leurs phrases assassines, les rassemblements, les espaces de démocratie participative, etc.

Ces informations permettent une meilleure compréhension de la situation sociale et de ce qui se perçoit au quotidien. Notamment, les soi-disant « otages » des grèves conservent leur sérénité et montrent leur humanité dans les transports, ils sont certes fatigués, mais ne condamnent pas le mouvement, même si quelques-uns ont pu trouver un micro ou une caméra compréhensive et intéressée pour se plaindre.

**Pour les 80 ans de la victoire du Front populaire, le peuple en joie n'est pas au rendez vous, certes, mais son cœur bat au sein d'un mouvement populaire qui s'exprime et se développe un peu plus**

chaque jour.

Quand nous chanterons le temps des cerises, toutes aussi belles et diverses, des plus rouges au plus roses... espérons que nous aurons beaucoup plus que leurs queues à déguster !

## 47<sup>e</sup> arrêt : « 1936, premiers départs en vacances, 80 ans après ? » (2 juillet 2016)

2016, le gouvernement « socialiste » commémore le Front populaire sans complexe bien qu'il s'attaque aux conditions de travail avec la Loi El Khomri depuis plusieurs mois. Le pouvoir d'achat, préoccupation du gouvernement de 1936 n'en est pas une pour celui de 2016, alors n'oublions pas ceux qui ne partent pas en vacances... et ils sont nombreux.

### Printemps 1936

Au lendemain de la victoire électorale du 3 mai 1936, la réflexion sur les « congés payés » n'est pas une priorité du Front populaire qui est surtout préoccupé par le chômage, les conditions de travail et le pouvoir d'achat des ouvriers.

Le gouvernement se met au travail, mais il faut attendre un mois avant la constitution du gouvernement de Front populaire, et un mois c'est long pour ceux et celles qui espèrent tant !

*Simone Weil, jeune philosophe, le 10 juin 1936 : « Pourquoi les ouvriers n'ont-ils pas attendu la formation du nouveau gouvernement ? Il ne faut pas, à mon avis, chercher là-dessous des manœuvres machiavéliques. Nous ne devons pas non plus, nous autres, nous hâter de conclure que la classe ouvrière se méfie des partis ou du pouvoir d'État. Nous aurions, par la suite, de séreuses désillusions. Bien sûr, il est réconfortant de constater que les ouvriers aiment encore mieux faire leurs propres affaires que de les confier au gouvernement. Mais ce n'est pas, je crois, cet état d'esprit qui a déterminé la grève. Non. En premier lieu, on n'a pas la force d'attendre. Tous ceux qui ont souffert savent que lorsqu'on croit qu'on va être délivré d'une souffrance trop longue et trop dure, les derniers jours d'attente sont intolérables. Mais le facteur essentiel est ailleurs. Le public, et les patrons, et Léon Blum lui-même, et tous ceux qui sont étrangers à cette vie d'esclave sont incapables de comprendre ce qui a été décisif dans cette affaire. » (Grèves et joie pure, Éditions Libertalia)*

Dès le 14 mai, des grèves immenses et puissantes se développent sur toute la France et dans des millions d'usines. On se parle, on fraternise, la participation citoyenne s'élargit, les cadres, des intellectuels, des artistes se mobilisent et soutiennent les grévistes :

**Front populaire « La victoire et les réformes » :** <https://youtu.be/319erKf5VRA>

### Les accords de Matignon

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, à l'hôtel Matignon à Paris, sous la présidence de Léon Blum, sont signés les accords entre la Confédération générale du patronat français et la Confédération générale du travail : augmentation des salaires (12 %), fixation d'un salaire minimal, reconnaissance du droit syndical, contrats collectifs de travail et institution de délégués du personnel ; ils sont complétés par des lois sociales (semaine de 40 heures, congés payés, etc.). Le texte sur les congés payés sera voté le 11 juin et promulgué le 20 juin.

Le travail reprend, le jour de la paie rassure sur les accords et les 15 jours de congé payé se profilent !

**Front populaire « Été 1936 » :** <https://youtu.be/DR71YynyCDA>

### Premières vacances pour les ouvriers !

Pour le ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay : « L'homme qui travaille a besoin de se recréer pendant ses heures de loisir. Pour répondre à cette nécessité, le tourisme, qui est une des formes les plus saines et les plus agréables de la vie en plein air, doit être mis à la portée de tous pendant les week-ends et les vacances. »

## Été 1936 : les premiers départs en vacances



Le « billet populaire de congés annuel » mis en place par Léo Lagrange est mis en vente dès le 3 août 1936. 560 000 salariés français ont profité de ce billet en 1936, ils seront 1,7 million en 1937.

Pour la première fois, les trains se succèdent, les quais débordent, les enfants s'impatientent, les parents gèrent les valises...

Est-ce que les juilletistes qui rejoignent les gares ce début juillet 2016 s'imaginent ce que pouvaient représenter ce départ en vacances de l'été 1936 ?

**Les départs en vacances :** <https://youtu.be/iVui0PLfd4>

Les familles bourgeoises affichent leur mépris pour ces ouvriers en « congés payés ». Ce déferlement populaire leur déplait et ils fuient les stations balnéaires qu'elles fréquentaient de génération en génération. Elles se liguent contre le Front populaire et son « ministère de la paresse ».

Il faudra attendre encore quelques années avant que les Français gagnent des semaines de congés supplémentaire : une troisième en 1955, puis une quatrième en 1962 et une cinquième en 1982.

## Été 2016 : cinq semaines de congés payés... mais beaucoup ne partent pas en vacances

Pour les statistiques, on part en vacances quand on quitte son domicile au moins quatre nuits consécutives pour des raisons non professionnelles : partir une semaine à la campagne dans la famille vaut autant que quatre semaines en Floride ou qu'un séjour dans un hôtel à Antibes ou une croisière en méditerranée.

Si 80 % des cadres supérieurs partent en congés chaque année, c'est seulement 50 % des ouvriers. Et si on regarde de plus près chaque catégorie, on ne part ni aussi souvent, ni aussi longtemps, ni dans les mêmes conditions.

Un « budget vacances » pour une famille peut représenter plusieurs milliers d'euros : impossible pour la majorité des bas salaires (une semaine de location équivaut souvent au minimum à un demi-SMIC) ou les petites allocations chômage, voire le RSA !

### Un enfant sur trois ne part pas en vacances

Près de trois millions d'enfants ne partent pas en vacances chaque année en France. C'est le cas pour 5 % des enfants de cadres supérieurs contre 34 % des enfants d'ouvriers et 50 % des enfants des familles les plus modestes. Un enfant sur deux vivant dans une famille aux revenus modestes – moins de 1 500 euros par mois – ne part pas en vacances.

### Été 2016 : ceux qui ne partent pas en vacances sont invisibles !

Tout l'été, l'information sur les départs et les retours de vacances tournera en boucle : les autoroutes bouchonnent en centaines de kilomètres, les aires de repos font le plein, les automobilistes sourient ou colèrent et les commerces se frottent les mains.

Tout l'été, les chassés-croisés vont affoler les statistiques, on voit noir, rouge...

Tout l'été, la météo des plages nous entraînera sur le littoral.

Comme si tous les Français partaient en vacances, prenaient la route ou le train pour rejoindre une maison, un hôtel, un terrain de camping... et se préoccupaient des rayons de soleil, de la température de l'eau, etc.

### **Quel mépris de notre société pour ces millions de personnes !**

Une manière d'externaliser sa responsabilité et de culpabiliser celui qui ne part pas : « C'est de mon fait, de ma responsabilité... »

**Été 2016, le gouvernement « socialiste » commémore le Front populaire sans complexe bien qu'il s'attaque aux conditions de travail avec la Loi El Khomri depuis plusieurs mois.**

Le pouvoir d'achat, préoccupation du gouvernement de 1936 n'en est toujours pas une pour celui de 2016. La précarité sociale, la pauvreté ont un bel avenir, partir en vacances ne risque pas de se développer et restera un privilège d'une partie de la population.

## **48<sup>e</sup> arrêt : « La jeunesse, on l'aime... » (18 juillet 2016)**

**La journée du 14 juillet 2016 était sous le signe de l'engagement de la jeunesse. Lors du défilé, cinq cents jeunes ont ainsi représenté « la jeunesse » et ont chanté La Marseillaise lors du tableau final. Et les autres ?**

La jeunesse, un mot qui fait rêver... un temps spécifique mêlé d'incertitudes et de certitudes, d'indécisions et de décisions, de dépendance et d'indépendance, ce temps indispensable d'expérimentations, d'allers et retours entre les rêves et la réalité.

Mais depuis une trentaine d'années, la société lui confisque petit à petit ce temps de construction en la mettant dans des situations d'inutilité, d'insécurité, de précarité, voire de pauvreté.

Et souvent, surgissent méfiance et rejet... surtout envers les jeunes à l'apparence « quartiers ».

*« On sait qu'on est jeune dans leur regard » me confie un jour l'un d'entre eux.*

Aujourd'hui, la majorité des jeunes ont un bac ou un titre professionnel. Pour beaucoup, ils rejoignent l'enseignement supérieur et obtiennent leurs diplômes – même si encore 200 000 sortent chaque année du système éducatif sans.

Et pourtant, les entreprises ne les embauchent pas, à part quelques petits stages tout juste rémunérés... si le réseau familial n'est pas là.

*« J'ai obtenu un entretien, il faut que je me vende maintenant » s'exprime un jeune homme dans le RER.*

Et quand on a un travail, être toujours disponible, ne pas prendre ses RTT, avoir peur de déplaire, etc.

*Une jeune fille, prise comme moi dans les grèves, téléphone à sa patronne, elle la prévient d'un possible retard. Je la vois se décomposer, prête à pleurer en expliquant qu'elle est partie de chez elle depuis deux heures, qu'elle n'y peut rien... Nos regards se croisent, je la réconforte et nous cherchons un itinéraire plus rapide pour rejoindre son lieu de travail.*

Seuls les jeunes issus des milieux favorisés financièrement ou culturellement iront dans les bonnes filières : celles qui alimentent les grandes écoles et qui débouchent sur des professions sécurisées et bien rémunérées. Un entre-soi de génération en génération...

Mais pour tous les autres, les situations économiques sont difficiles – même pour les classes moyennes – avec des petits boulots, des petits salaires. Les loyers trop chers... les cantonnent dans la maison familiale après trente ans.

Quant aux jeunes qui vivent dans les cités, discriminés par leur nom, leur adresse... ils entrent dans le chômage de longue durée avant même d'avoir commencé à travailler. Ils ne touchent aucune allocation, ce sont les invisibles du nombre de chômeurs annoncé mensuellement par la ministre du Travail.

*Pourtant, Myriam El Khomri défend toujours la Loi qui porte son nom « Nous considérons que notre économie a effectivement besoin de plus de souplesses pour gagner en compétitivité, pour créer de l'activité et de l'emploi durable : il n'y a aucun tabou de notre côté en la matière. » (Le 13 juin 2016 devant les sénateurs).*

De l'emploi durable ? Pour qui ? Pour quels emplois ? Pour combien d'heures par semaine ?

Les jeunes des cités seront-ils concernés ? Cette loi empêchera-t-elle certains d'entre eux d'errer en bas des immeubles, de participer aux petits trafics et de compter, si ce n'est dans les statistiques des chômeurs, dans celles de la délinquance ?

Notre société est étonnante ! D'un côté les jeunes n'en finissent pas d'être dépendants et voient reculer l'âge où ils pourront vivre comme des adultes à part entière et de l'autre des parents et des grands-parents veulent rester jeunes et sont prêts à tout pour l'être et le paraître.

Ce qui n'empêche pas ces adultes atteints de « jeunisme » de regarder de travers les jeunes qu'ils croisent et de critiquer sans complexe leurs comportements et attitudes.

Mais ces personnes sont-elles conscientes des leurs ?

Quand elles consultent sans cesse leur smartphone et dans n'importe quel espace – nos élus dans l'hémicycle ne s'en privent pas –, quand coupées du monde humain qu'elles ne regardent plus, elles écoutent leur baladeur numérique. Ces personnes oublient les « bonnes manières » du vivre ensemble avec les sonneries de portable retentissantes, les discussions fortes et prolongées, l'indifférence aux personnes croisées...

*Toujours dans le RER, deux jeunes filles éclatent de rire. Un homme d'âge mûr s'adresse à elles en leur demandant d'être moins bruyantes... Décontenancées, elles se regardent. Je m'adresse à l'homme en lui disant que je préférerais nettement cette joie exprimée au son de son portable qui avait retenti quelques minutes avant...*

Heureusement, tous les voyageurs ne sont pas ainsi.

Rendre un sourire, laisser sa place assise à une personne qui en a besoin, ouvrir une porte, expliquer un itinéraire, donner un conseil, échanger quelques mots, souhaiter une bonne journée... sont des gestes partagés par beaucoup de personnes jeunes et moins jeunes !

Et quant aux adultes confirmés – élus, politiques, directeurs, etc. – ils sont convaincus qu'ils « savent », pensent » et « réfléchissent », eux !

*« La France est singulière par son histoire, par sa culture, mais elle l'est aussi par sa démographie. L'Europe vieillit à une exception près : la France. La France connaît une vitalité ; la jeunesse de France est nombreuse. » François Hollande, « Vœux à la jeunesse », 12 janvier 2016.*

Mais la jeunesse est peu présente à l'Assemblée.

*Au Palais-Bourbon, les jeunes ne sont pas représentés à la hauteur de leurs poids dans la société : 0,35 % de députés ont moins de 30 ans quand les 20-30 ans représentent 12,4 % de la population.*

Ces adultes qualifiés sont en train de confisquer aux jeunes leur place dans la société et sur la planète en détruisant le tissu économique, les acquis sociaux et l'environnement naturel. Ils pensent sans doute pouvoir encore assurer une place à leurs propres enfants.

Ils se conjuguent au futur proche, carrières professionnelle et politique obligent, tant pis pour leurs petits-enfants !

En cette fin de quinquennat, petit retour sur les promesses de François Hollande sur la jeunesse.

*« Je demande à être jugé sur deux engagements majeurs : la justice et la jeunesse. Chacun de mes choix, de mes décisions se fondera sur ces seuls critères : est-ce juste et est-ce vraiment pour la jeunesse ? Et, quand au terme de mon mandat, je regarderai à mon tour ce que j'aurai fait pour mon pays, je me poserais ces seules questions : est-ce que j'ai fait avancer la cause de l'égalité et est-ce que j'ai permis à la nouvelle génération de prendre toute sa place au sein de la République ? » (Le 6 mai 2012 à Tulle)*

Comme lors de son intervention télévisée le 14 juillet 2016, François Hollande n'hésitera sans doute pas à dire : « J'ai tenu tous mes engagements ».

**Les Français jugeront en 2017.**



## 49<sup>e</sup> arrêt : « Du pain et des jeux » (5 août 2016)

Depuis quelques jours, et ça monte en puissance en ce jour d'ouverture, les médias se concentrent sur les Jeux olympiques, les sportifs français, sans oublier les interdits de jeux russes pour dopage, la destitution de la présidente brésilienne Dilma Rousseff, la présence de François Hollande à la cérémonie d'ouverture, et sans oublier... le succès planétaire de Pokémon Go.

Ils ne seront pas nombreux d'ailleurs, les chefs d'État occidentaux à Rio ce 5 août 2016, sans doute le président français veut-il faire bonne figure pour que Paris soit ville olympique en 2024 !

Le peuple brésilien exsangue ne peut se satisfaire de ces milliards dépensés pour les installations sportives, les hôtels et bâtiments destinés aux visiteurs nantis de notre planète. Toutes ces dépenses faites au détriment du logement, de l'éducation, des transports...

Les habitants de Rio, surtout les plus pauvres ne profiteront guère des retombées touristiques – s'il y en a. A l'inverse, ils sont impactés directement depuis deux ans par les expulsions et les destructions de favelas pour construire les installations olympiques.

Et personne n'en parle ! En tout cas très peu... Les droits de l'enfant, les droits humains sont piétinés dans l'indifférence.

Et toute cette violence sociale et humanitaire pour des supposés retours sur investissements... en tout cas pour satisfaire quelques grandes entreprises !

Dans le très bon reportage de Terre des Hommes, Naomy raconte sa lutte et celle de son père pour que les maisons construites par leur peuple ne soient pas détruites.

Reportage : <https://vimeo.com/176574706>



Petit à petit, les familles partent relogées dans des petits appartements loin de la ville, l'indemnité proposée (500 000 réaux brésiliens) est difficile à refuser. Naomy perd ainsi tous ses amis et se sent seule : « J'ai 12 ans, je suis forte. Mais parfois je suis fragile. Mais c'est la vie, il faut aller de l'avant. »

Déjà du temps de la Rome antique, on dénonçait la flatterie faite au peuple par les empereurs romains qui faisaient distribuer du pain et organisaient des jeux : « Du pain et des jeux » ((Panem et circenses).

Aujourd'hui, il ne reste plus que « des jeux » pour flatter le peuple, et comme le dit solennellement François Hollande : « Ce sont des moments d'unité et de rassemblement ». Quelle unité, quel rassemblement ? Des artifices, loin de la fraternité et de la coopération !

Quant à « du pain »... nenni, car le travail qui permettait de le gagner n'est plus distribué, il est éliminé par une toute petite partie de l'humanité : les financiers et les gros actionnaires.

## 50<sup>e</sup> arrêt : « La pédagogie, cette délinquante » (6 octobre 2016)

Tout a commencé avec l'article du Point où des accusés de pédagogie étaient affichés à la manière d'un avis de recherche de criminels « Wanted dead or live » : un affichage sur le « tableau noir du malheur » de cancras assassins de l'école avec la brosse pour les effacer à la disposition du lecteur.

Puis se sont succédé les articles pour encenser le livre de Carole Barjon *Mais qui sont les assassins de l'école ?* (Éd. Robert Laffont), exposer à la vindicte publique les dangereux pédagogues et s'apitoyer sur leurs victimes, les enfants qui « paient le prix de réformes absurdes ». De l'Obs à Libération en passant par le Point, on trouve bien sûr le grand fantasme de la « méthode globale » qui était déjà reconnue coupable en 1959.

Freinet dans un fameux texte « La méthode globale, cette galeuse ! » :

*« Il faut dans toute période difficile trouver un bouc émissaire. La Méthode Globale est aujourd'hui responsable de tous les maux dont souffre l'École.*

*Si les enfants lisent moins bien qu'autrefois, c'est la faute à la Méthode Globale.*

*S'ils manquent d'attention et de concentration dans leurs devoirs, s'ils font trop de fautes dans leurs dictées ou dans leurs lettres, c'est évidemment la méthode globale qui en est la cause.*

*La discipline elle-même, et donc la marche générale des établissements, en sont affectés. Qu'on revienne donc à la bonne règle préalable du B-A BA et aux exercices méthodiques ; qu'on enseigne les bases avant d'aborder le tout, et l'éducation reflourira. L'État sera sauvé. [...]*

*La méthode globale n'est employée dans aucune école française comme méthode de base, mais n'est pas moins déclarée responsable d'un désordre et d'une carence dont parents et éducateurs commencent à prendre heureusement conscience. » (L'Éducateur n° 19, supplément à, juillet 1959)*

En 2016, cette méthode globale n'est toujours pas utilisée, mais elle est toujours déclarée responsable des échecs de l'École. Elle se serait glissée insidieusement dans les méthodes de lecture non phonétiques : le fameux B.A.- BA. Je ne dis pas « syllabique », car la syllabe reste la base de l'apprentissage, y compris dans les méthodes de lecture décriées dans ces différents articles. Mais bien sûr, les enfants n'entonnent pas en chœur : p et a pa, p et i pi, p et o po, etc. Si le sens est privilégié pour que l'enfant se sente lecteur et prenne plaisir à lire dès le début de l'apprentissage, le travail sur le mot et la syllabe est toujours présent.

Un autre fantasme, l'orthographe qui serait considérée comme inutile, voire élitiste au primaire par les enseignants, la responsabilité aux auteurs « fauteurs » des politiques éducatives et de leurs nouveaux contenus : méthodes d'apprentissages de la lecture (on y revient toujours !), d'enseignement du français et des nouvelles règles de grammaire.

Les bonnes vieilles dictées ne seraient plus pratiquées... et pourtant elles n'ont pas déserté les classes et sont toujours bien prescrites dans les nouveaux programmes. Et ce sont même ajoutées depuis plusieurs années toutes les situations pédagogiques mettant en valeur l'orthographe et la syntaxe telles que les publications des classes (journaux, blogs, correspondances).

Les pédagogues vertueux du siècle dernier seraient devenus les « pédagogistes » délinquants du 21<sup>e</sup> siècle.

D'un côté on reproche aux enseignants de ne pas appliquer les réformes, et de l'autre on se chagrine de leurs effets sur les résultats de l'École.

Les enfants sont donc en échec par la faute de réformes qui par ailleurs sont peu suivies...

Qu'importe les difficultés sociales et linguistiques, qu'importe l'absence de mixité sociale et scolaire dans les établissements, qu'importe les rythmes d'apprentissage pressés par les évaluations, qu'importe les ruptures éducatives aveugles aux parcours individuels, qu'importe la confiscation des clés de l'orientation dans les bonnes filières par ceux qui les possèdent, qu'importe l'explosion du chômage qui impacte encore plus les jeunes les moins diplômés et des milieux populaires...

Bref qu'importe l'apitoiement d'une société qui ne veut rien changer sur ce qui réussit à une petite partie de ses enfants : les héritiers des détenteurs de pouvoirs politiques et économiques.

# 51<sup>e</sup> arrêt : « Cinquantenaire de la disparition de Célestin Freinet »

Lancement du numéro spécial du *Nouvel Éducateur*, revue pédagogique du mouvement Freinet.



Une table ronde avec : Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Catherine Chabrun, rédactrice en chef du *Nouvel Éducateur* - Pierre Frackowiak, inspecteur de l'Éducation nationale honoraire - Arnold Lambert, professeur au collège-lycée expérimental Freinet (CLEF) - Claude Lelièvre, professeur honoraire d'histoire de l'éducation, université Paris V - Christian Rousseau, directeur d'école, ICEM-pédagogie Freinet.

Ont suivi de nombreux échanges et interventions de la part des invités. Un moment riche et dense avec des questions pertinentes à la ministre qui a répondu sans artifices.

Les invités représentaient le monde de l'éducation : syndicats, associations, enseignants des premier et second degré, chercheurs, formateurs...

## **Avec une grande absente la Presse !**

La pédagogie n'attire pas les professionnels des médias... sauf quand elle est sur le banc des accusés pour assassinat de l'école, avec la photographie de ses complices !

Ou quand elle se vend, car rejetée par l'Éducation nationale qui refuserait ce qui est bon pour les élèves comme dans l'ouvrage de Cécile Alvarez.

Il faut aussi que le sujet soit « vendeur » avec un titre à faire le buzz !

Une pédagogie qui chemine au sein de l'Éducation nationale, même si c'est en petite quantité... n'attire pas les colonnes des journaux. Il faudrait qu'elle défende la méthode globale, qu'elle refuse l'orthographe, qu'elle supprime le latin... pour faire hurler les journalistes chargés d'éveiller la prise de conscience de leurs lecteurs et des dangers potentiels d'une telle pédagogie.

Mais quatre-vingts ans de bons services pour l'éducation des enfants, particulièrement ceux des milieux

populaires n'inspirent guère leur plume ou leur clavier. Qu'importe si trop peu d'enfants en profitent, tant que l'école reste ce qu'elle est, car elle a été bonne pour eux et le sera pour leurs héritiers, tout va bien.

Ces journalistes écriront encore de nombreux articles sur les inégalités scolaires, sur les insuffisances en français des élèves des milieux populaires, sur la violence à l'école...

Mais quand une pédagogie rassure, redonne confiance, apaise une classe tout en permettant à chacun de ses élèves de progresser dans leurs apprentissages selon des rythmes personnalisés, de prendre des responsabilités, d'agir sur leur travail, de prendre en compte l'autre dans ses attitudes et comportement... on n'en parle guère. Pourtant, c'est ce que permet la pédagogie Freinet aujourd'hui de la maternelle au Lycée et dans l'enseignement public. Mais ce n'est pas vendeur !

Les médias préfèrent Montessori et ses écoles privées à Freinet et l'École publique.

\*Article : <http://www.touteduc.fr/fr/abonnes/article/id-12946-n-vallaud-belkacem-nous-n-en-sommes-qu-aux-premices-d-une-formation-continue-intelligente-exclusif->

## **52<sup>e</sup> arrêt : « Une parole politique décomplexée et inquiétante » (31 octobre 2016)**

**Nous ne sommes pourtant pas encore en 2017 et déjà beaucoup se décomplexent : trier, séparer, exclure, loger, instruire... selon les origines de chacun, qu'elles soient sociales, géographiques, ethniques.**

L'individualisme, l'entre soi, la protection de ses privilèges prévalent sur les principes humains contenus dans les conventions des droits de l'homme et de l'enfant. Un passé fantasmé nourrit les programmes et les discours : autorité, discipline, obéissance, contrôle, mérite, hiérarchie... partout et tout le temps.

Les humanistes, qu'ils soient dans l'éducation ou ailleurs deviennent les ennemis, les « assassins » des institutions qu'ils auraient détournées de leur droit chemin. Voir l'enfant dans l'élève, l'homme ou la femme dans le prisonnier, serait abandonner l'instruction et la justice !

L'humain ne compte que s'il rapporte que ce soit en euros ou en voix électorales.

La campagne présidentielle se nourrit des inquiétudes voire des peurs et en particulier celles de l'immigration. Pour ce faire, on parle de migrants et non de réfugiés, ce qui permet d'exclure la dimension humaine et de ne montrer que des flux, des chiffres qu'on peut additionner sur un certain nombre d'années et effrayer les citoyens français qui oublient très vite les parcours migratoires de leurs ascendants.

Sans doute est-ce la faute de leurs enfants si notre École a d'aussi mauvais résultats ! Sans oublier les enseignants qui ont à cœur d'emmener tout le monde sur le chemin des savoirs et le font au détriment des meilleurs ! Remettons des paliers, des examens, séparons les enfants dans des classes de niveaux avec certaines disciplines réservées aux meilleurs, orientons le plus tôt possible !\*

La pédagogie serait une épidémie à enrayer, mais laquelle, celle qui dresse, sépare, sélectionne ou celle qui responsabilise, réunit valorise et émancipe ?

La pédagogie sert une visée politique pour une autre société, mais laquelle ? Tout est là.

Mais il n'y a pas que l'éducation. La santé et la justice, notamment, sont aussi des marqueurs de société !

Cette parole décomplexée sur l'éducation, le chômage, la sécurité sociale, l'habitat... qui responsabilise l'immigration dans ce qui ne va pas dans notre société est très inquiétante.

Et on peut s'attendre au pire en avril 2017 pour le choix de notre prochain-e président-e !

\* Petite compilation des programmes de droite pour l'éducation : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/48443>

## **53<sup>e</sup> arrêt : « La pédagogie Freinet, une boussole éducative et politique » (4 décembre 2016)**

**La dimension et l'ambition politique de Célestin Freinet est encore méconnue, les éléments de la pédagogie Freinet qui ont essaimé dans l'Éducation nationale sont le plus souvent réduits à des techniques pédagogiques.**

Le texte libre, la correspondance et le journal scolaire à de l'expression écrite, l'entretien ou le « Quoi de neuf ? » à de l'expression orale, le Conseil de coopération à de l'éducation civique, etc. La visée émancipatrice de compréhension du monde et de construction de citoyens auteurs de la société est peu visible.

En cette année de cinquantenaire de la disparition de Freinet, il est urgent de poursuivre et de mettre en lumière l'articulation entre le « aujourd'hui pédagogique » et les « lendemains politiques ».

Et plus on s'éloigne des racines de la pédagogie Freinet, plus sa cohérence peut être menacée ou oubliée. Les interrogations qu'a eues Freinet, ses tâtonnements, ses ambitions, nous éclairent toujours sur le sens politique de ce qu'il a mis en œuvre et qui le distingue des autres figures de l'Éducation nouvelle, comme actuellement Maria Montessori dont la pédagogie est récupérée et fait vendre moult livres, matériels pédagogiques et écoles privées !

De l'exploit individuel de Céline Alvarez aux ouvertures de petites structures privées éducatives, on est loin du social et du collectif, la boussole du mouvement Freinet ! En effet, la pédagogie Freinet, on ne la pense pas seul, on ne la déconnecte pas du monde et de l'environnement des élèves, des familles et des enseignants – des « éducateurs » comme Freinet les nommait. C'est une pédagogie ancrée au cœur de la société pour une « école moderne ».

*« Quelles transformations, est-il possible de faire subir au milieu : locaux, matériel et techniques, pour réaliser les rêves généreux des pédagogues ? »*

*Quelles sont les bases matérielles, les normes de travail qui assurent la libération des enfants et qui au lieu de tuer l'esprit exalteront les possibilités vitales, artistiques et sociales des jeunes ? »*

Et aujourd'hui, l'Institut coopératif de l'école moderne, l'ICEM, porte toujours la construction d'un mouvement populaire de transformation de l'école et de la société.

**Tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, le mouvement Freinet a espéré selon les différentes dynamiques politiques :**

- Le Front populaire et notamment pour l'éducation, les instructions officielles de Jean Zay en 1938 ;
- Le projet global de réforme de l'enseignement et du système éducatif élaboré par la commission présidée par Paul Langevin et Henri Wallon ; il est enterré en 1947. Comme Freinet n'a pu influencer sur cette commission – on lui fait comprendre qu'il n'est qu'un directeur d'école privée et le responsable commercial de la Coopérative de l'enseignement laïc –, il se concentre sur le mouvement et l'ICEM est créé en 1947. Le Front populaire est bien loin et avec lui une reconnaissance de la pédagogie Freinet.

En 1984, l'ICEM est agréé comme association complémentaire de l'enseignement public et aujourd'hui bien que toujours agréé, la pédagogie Freinet irradie peu les écoles...

Le projet du mouvement Freinet qui articule pratiques pédagogiques et engagement social est sans doute trop révolutionnaire. En effet, ne vise-t-il pas la construction d'une femme et d'un homme qui ne peuvent se satisfaire d'une société asservissante et qui prennent les manettes de leur destinée qu'elle soit sociale, économique, culturelle, environnementale... ?

En cette fin 2016, l'ICEM garde les mêmes visées, ses enseignants sont dans l'enseignement public, que ce soit dans les écoles de village, que ce soit dans les villes et ses quartiers populaires, que ce soit dans les écoles de l'éducation dite « prioritaire ». Ils prennent toujours en considération ce qu'est l'enfant, ce qu'il vit et ce qu'il fait hors de l'école, dans son quartier, dans son village et dans sa famille : ce fameux « regard global porté sur l'enfant ».

Le mouvement est bien vivant : des dizaines de milliers d'enfants pourraient en témoigner chaque jour. Mais ce nombre paraît bien petit face à celui de 6 788 000 élèves du 1<sup>er</sup> degré ou des 12 285 000 millions d'élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés !

Et pendant ce temps, le ministère butine dans les pratiques pédagogiques de l'Éducation nouvelle pour en extraire le pollen et produire son miel.

Néanmoins, le miel d'origine ministérielle ne tient pas ses promesses et reste figé dans les textes. Incolore et

inodore, il est invisible pour les classes, les établissements, les circonscriptions, les académies... Parfois, on a même l'impression que les textes de 2008 sont toujours présents !

Ce miel est même perçu comme néfaste par les acteurs de terrain qui doivent gérer l'urgence avec les parcours tortueux et les conditions de vie difficiles de leurs élèves, avec la violence institutionnelle, les classes surchargées, les fermetures de classes et d'écoles...

Sans compter la misère de la formation qu'elle soit initiale ou continue qui ne permet pas de créer du lien entre des textes, des principes pédagogiques et la réalité d'une pratique au quotidien.

Un exemple de la fracture entre les textes et la vie pédagogique : la coopération, les pratiques coopératives sont partout (loi d'orientation, socle commun et programmes...) et pourtant lors de la formation initiale la coopération avec le travail en équipe, la mutualisation d'expériences, l'élaboration de projets communs, la possibilité de proposer (thèmes d'étude, stages) est délaissée au profit de la compétition, du travail individuel, de la transmission verticale...

Et inlassablement, l'ICEM, telle la mouche du coche propose, interpelle, critique quand le ministère propose une nouvelle loi, des nouveaux programmes...

Mais il ne manque pas d'utiliser les différents textes votés lorsque certaines de leurs préconisations lui permettent d'asseoir ses pratiques pédagogiques à l'école. En effet, le fait que des pratiques pédagogiques résonnent avec les textes institutionnels\* peuvent aider lors d'inspections, d'interventions dans les lieux de formations institutionnelles en tant que formateurs, universitaires, personnes ressources...

### **Pour résumer la période 2012-2016**

Quelques textes législatifs que l'on peut utiliser, mais qui restent juxtaposés sans philosophie éducative et de direction politique forte pour les porter. Une impression désagréable : ne rien changer de ce qui plait à ceux qui ont une voix politique, économique, culturelle, donc ne pas toucher à la structure de notre système éducatif ; tant pis, si elle permet que les inégalités sociales se transforment en inégalités scolaires de plus en plus fortes !

Et ce qui aurait pu être un premier levier de changement : une réforme de l'évaluation qui en supprimant les notes, et avec elles la comparaison et la compétition, mettrait en avant la valorisation des progrès, du chemin parcouru et non plus la stigmatisation de l'erreur transformée en échec. Eh bien, cette réforme n'a pas eu lieu. Sans doute, la peur de l'opposition des familles qui bénéficient de cette forme d'évaluation pour rejoindre les bonnes filières, choisir les bonnes options... et ceci dès le collège, ce « petit lycée » qui stigmatise, trie, oriente et décroche... et semble immuable. D'ailleurs, ce n'est pas la mini-réforme de 2016 qui le transformera. Surtout ne pas toucher à ce qui fonctionne bien pour nos élites, pour les enfants des classes supérieures ou moyennes et des enseignants. Beaucoup de leurs voix proclament le « vivre ensemble » mais peu d'entre elles souhaitent le « scolariser ensemble ». Elles théorisent sur la mixité sociale, mais ne la souhaitent pas pour leurs « héritiers ».

Comme nous le rappelle Jean-Paul Delahaye : la lutte des classes se renforce à l'école !

Et en fin de ce quinquennat, l'avenir de l'Éducation telle que la pense le mouvement Freinet s'annonce bien compromis.

Une présidence de gauche n'ayant guère probable, il est difficile d'imaginer autre chose qu'un développement économique libéral, la baisse des services publics et des prestations sociales, un conservatisme étroit... le tout enveloppé d'idéologie réactionnaire et discriminatoire pour ne pas dire raciste.

Entre les programmes de la droite traditionnelle de plus en plus libérale qui se décomplexent et s'approprient les valeurs de l'extrême droite et ceux du Front national, les militants pédagogiques qui se réfèrent à l'Éducation nouvelle ne peuvent que s'inquiéter fortement.

### **Si c'est la droite traditionnelle ?**

Déjà accusés d'être les assassins de l'école et les responsables de tous les maux, les « pédagogues prétentieux » comme les qualifie François Fillon, devront être réduits au silence et quitter les lieux de formation, voire même de certaines écoles, surtout si la possibilité de recruter et de se séparer d'enseignants indésirables par les chefs d'établissement et les directeurs d'école devient réalité ! Bref, un projet éducatif clairement assumé de régression sociale et emprunt d'ordre moral.

Mais ce sont surtout les enfants qui vont trinquer et en particulier ceux des familles populaires :

- Dès cinq ans consacrer trois quarts du temps de classe à l'apprentissage de la lecture avec le B.A-BA, à celui de l'écriture, du calcul, des « grands personnages » et des « grandes dates » de l'histoire, des apprentissages transmis

verticalement par le maître qui ainsi retrouvera toute son autorité et bien sûr notés. Hors la loi la construction des savoirs, la découverte du monde, l'étude du milieu hors celui des manuels !

- Et puis c'est le retour du redoublement, le développement des devoirs à la maison, la mise en place d'examens d'entrée en 6<sup>e</sup> et en seconde avec un brevet renouvelé, sans oublier l'apprentissage et l'orientation professionnelle le plus tôt possible dans des filières – laissons étudier tranquillement ceux qui le méritent ! –, et l'exclusion des élèves à comportement perturbateurs et sans oublier la suppression de nombreux postes d'enseignants.

### **Si c'est le Front national ?**

Eh bien, ce ne sera guère différent, à part la dimension nationaliste liée aux origines étrangères des enfants et de leur famille : priorité de la langue française, l'histoire de France, géographie de France, religion...

Certains se sont indignés de l'élection de Trump aux USA, mais aucun pays n'est en reste en Europe, dont la France !

### **Et alors ?**

Il reste le rêve, l'utopie, l'indignation comme les pédagogues du début du 20<sup>e</sup> siècle, mais la période ne s'y prête guère.

Il y a aussi la résistance, l'insoumission et la construction d'un mouvement populaire, un peu comme dans les années 1932-39 lors de la montée du fascisme en Europe et des ravages de la crise économique, notamment du chômage.

Mais est-ce possible ?

Vous pourriez me répondre : justement, notre période voit aussi le chômage exploser et les idées d'extrême droite se développer, et il faut même y ajouter le développement de l'intégrisme religieux. Le tout forme un fameux cocktail qui peut déclencher un grand mouvement populaire, non ?

Peut-être, soyons utopistes... avec cette certitude : le mouvement Freinet sera et agira avec tous ceux qui défendent une société et une éducation émancipatrice.

## **54<sup>e</sup> arrêt : « Les loups dans la ville » (20 février 2017)**

**Hier soir, comme à chaque édition, une grande partie du journal télévisé était consacrée aux présidentielles, avec les délectations souvent indécentes des journalistes sur les attitudes, les dérapages des candidats de Macron à Mélenchon, sans oublier Fillon.**

A chaque fois, les candidats à la présidentielle apparaissent comme les acteurs d'une série quotidienne. Suspens, rebondissements, micro-trottoirs, sondages...

Quel impact ce traitement journalistique sur le citoyen ? S'il n'est pas partie prenante de ce spectacle politique, il risque bien de se détourner des bureaux de vote ou pire de se tourner vers le Front national, le parti qui grâce à ce spectacle à répétition se montre hors norme, hors atteinte, voire présentable... tant pis pour son idéologie extrémiste.

Après cette routine éditoriale, suit un sujet sur les loups qui se termine sur cette phrase : « les loups vont entrer à Paris ». Mon inquiétude, sans doute, sur les conséquences du traitement journalistique des présidentielles ont fait le reste. La chanson de Serge Reggiani a surgi de ma mémoire, je l'ai fredonnée, mais c'était loin et les paroles un peu oubliées... Mais un sentiment étrange, une résonance avec l'extrême droite. Je suis allée chercher les paroles. Je n'ai pas regretté, mots forts d'une grande beauté.

Tout au début, un constat pessimiste des comportements des citoyens qui ne croient plus en rien, qui ne voient pas le danger arriver.

*« Les hommes avaient perdu le goût  
De vivre, et se foutaient de tout  
Leurs mères, leurs frangins, leurs nanas  
Pour eux c'était qu'du cinéma  
Le ciel redevenait sauvage,  
Le béton bouffait l'paysage... alors*

*Les loups, ououh! ououououh!  
Les loups étaient loin de Paris »*

Les conséquences sont graves : les « loups » vont s'installer partout, même dans les « beaux quartiers, s'offrir des ministères, sans oublier rue de Grenelle...

Mais, c'est sans compter avec « L'amour et la fraternité » que les hommes et les femmes ont retrouvés et qui vont mettre fin à l'invasion des « loups ».

Ces paroles ont résonné avec mes craintes.

Certes, la chanson se termine bien, mais je préférerais que dans la réalité « l'amour et la fraternité » soient plus forts que la peur, la méfiance, la défiance, la désespérance... qui envahissent les cœurs et les esprits et les poussent à la haine.

Maintenant, silence... je vous laisse écouter



Les loups dans la ville : <https://youtu.be/hVkWgksDZDI>

## 55<sup>e</sup> arrêt : « La jeunesse en galère » (3 avril 2017)

**Dans le métro, un moment d'émotion... et de réflexion.**

Samedi après-midi, je rentrais d'une réunion associative à Saint-Denis et étais tranquillement assise dans le métro de la ligne 13 à une des six places face à face près de la porte.



Beaucoup de monde, mais c'est normal sur cette ligne.

A l'une des stations, monte un homme qui fait la manche et interpelle la charité des voyageurs. Je ne le vois pas, mais accompagné de son amie, un chien à leurs pieds lui offre alors une cigarette. L'homme le remercie et continue d'avancer dans je l'entends.

Un jeune homme la rame. L'homme assis en face de moi, la quarantaine, capuche sur la tête interpelle le jeune homme et lui demande une cigarette.

« Je ne peux pas, j'en ai si peu... j'ai donné à cet homme une cigarette, car que je n'avais rien d'autre. Mais je ne pouvais pas rien lui donner, je comprends trop bien sa situation. Comme lui, nous sommes également dans la galère et souvent nous faisons la manche si nous voulons manger. Mais je peux te donner de quoi te rouler une cigarette, j'ai encore un peu de tabac.

- J'aime pas les cigarettes roulées, mais c'est quel tabac, on sait jamais ?

- Bon, si tu es si difficile, c'est que tu dois pas être en manque, je garde mon tabac. »

L'homme à capuche marmonne et descends à la prochaine station : Saint-Lazare.

Un peu moins de monde dans la voiture et je regarde le jeune homme, sa compagne et le chien.

Le couple est très jeune, la jeune fille est plus que mince, ils se donnent la main. Une force douce s'échappe d'eux. Le chien est couché à leurs pieds, un œil bleu et un œil noir bien ouverts, son regard est tranquille.

Cet épisode petit en temps et si grand en humanité m'a touchée énormément. Ce don – une cigarette – pourrait vous sembler anodin, pourtant pour ce jeune homme, il était certainement plus important que la pièce qu'on donne parfois, car c'était tout ce qu'il possédait.

Une belle démonstration de solidarité, certes, mais aussi celle de l'incapacité de notre société d'inclure sa jeunesse. De plus en plus de jeunes sont comme eux exclus de leurs droits fondamentaux et sont obligés de vivre dans la misère et dans l'incertitude du lendemain. Souvent ils sont invisibles, sauf quand ils font la manche... car quand ils dorment dans le métro ou dans la rue, qui les voit ?

Invisibles également dans les programmes politiques qui, quand ils parlent de la jeunesse, s'adressent à celle qui étudie dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités... On y parle alors de programmes scolaires, d'orientation, de filières, de formation en alternance... pour obtenir un diplôme et un métier. Mais comme il y a peu d'offres d'emploi, les stages, les services civiques, les petits jobs... vont représenter le seul avenir professionnel offert aux jeunes – et quand ils en trouvent ! Les revenus proposés ne leur permettent pas une once d'autonomie financière. S'ils n'ont pas leur famille pour les aider, les loger... ils se retrouvent vite en galère.

Je ne parle pas bien sûr, des jeunes qui ont les bons réseaux familiaux et peuvent se préparer à un bel avenir

professionnel... et ils ne représentent qu'une petite partie.

En délaissant la jeunesse, les politiques mettent en danger l'avenir de notre société, qu'il soit politique, économique, environnemental... Mais qui s'en soucie, les attendus du court terme l'emportent toujours sur ceux du long.

## 56<sup>e</sup> arrêt : « S'insurger toujours ! » (5 avril 2017)

Quelques extraits de textes de Célestin Freinet qui n'ont guère pris de rides et qui résonnent aujourd'hui encore.

Ce qui est révélateur de la rigidité de notre système éducatif et surtout des intérêts politiques et économiques de ceux qui ont successivement le pouvoir. Ils sont tirés de l'ouvrage « Le maître insurgé » édition établie par Grégory Chambat et moi-même chez Libertalia.



<https://blogs.mediapart.fr/catherine-chabrun/blog/050417/sinsurger-toujours>

## 57<sup>e</sup> arrêt : « L'engagement politique du mouvement Freinet » (10 avril 2017)

**Le mouvement Freinet depuis ses débuts a toujours articulé l'engagement social et éducatif.**

En effet, la volonté de mettre en place une pédagogie émancipatrice, avec des réalisations, des expérimentations n'avait de sens que dans la lutte contre les inégalités d'accès aux connaissances et à la culture que subissaient les enfants du peuple en lien avec l'avènement d'une autre société. Pour ce faire, donner dès l'enfance le pouvoir de penser, de comprendre le monde à chaque individu... pour pouvoir agir sur lui une fois adulte.

Le contexte économique et politique qui accompagne le développement du mouvement Freinet : la montée du chômage et avec lui la misère, les luttes de la classe ouvrière et le Front populaire, la montée du fascisme et les menaces de guerre, le Conseil national de la résistance...

L'harmonie entre les transformations pédagogiques et ce qui entoure l'école, ce qui se passe dans la société, ce qui ébranle le monde est permanente.

### **Et aujourd'hui ?**

L'école est de plus en plus inégalitaire, non seulement elle reproduit les inégalités sociales en son sein, mais elle les développe. Excellente pour les bons élèves, inefficace pour un quart d'entre eux et tout juste moyenne pour les autres.

Ces résultats sont corrélés aux origines sociales des enfants et de jeunes. Plus l'origine sociale est élevée plus les résultats scolaires sont bons, meilleur est le choix des bonnes filières qui débouchent sur des études longues et plus l'insertion professionnelle est satisfaisante... à l'autre extrémité les résultats sont très faibles, les orientations dans des filières sont imposées, les études sont courtes – s'ils ne décrochent pas – et au bout de la scolarité des emplois précaires et le chômage pour beaucoup.

Comme la méritocratie est toujours au cœur du système, il ne se remet pas en cause, il rend responsable l'enfant, le jeune et sa famille.

Aujourd'hui, l'accès aux connaissances et à la culture reste réservé aux enfants et aux jeunes des couches sociales les plus favorisées. Il se fait le plus souvent à l'extérieur de l'école par ou avec les familles. L'école ne compense guère...

De plus se développe pour les familles populaires la non-compréhension de l'attente du système éducatif qui reste dans l'implicite aussi bien dans la classe, que dans l'établissement – ces fameuses « clés » !

La volonté de mettre en place une pédagogie émancipatrice pour viser une autre société demeure, même si parfois les techniques l'emportent sur les principes philosophiques et politiques qui les portent.

Le contexte économique et politique actuel : le démontage des acquis sociaux, le développement du chômage et de la misère, le repli sur soi et le rejet du politique, la montée des nationalismes, les menaces du terrorisme, le dérèglement climatique et ses catastrophes « naturelles », les guerres exportées, le retour du religieux...

Un contexte encore plus sombre que celui des années 1938/39 !

L'harmonie entre sa pratique professionnelle, ce qui entoure l'école, ce qui se passe dans la société, dans le monde est plus difficilement réalisée dans le mouvement Freinet.

Et de plus en plus l'enfant, le jeune arrivent à l'école avec des bagages parfois très lourds de difficultés sociales. De nombreux quartiers souvent excentrés subissent de plein fouet la crise économique, sans oublier les zones rurales ou urbaines...

Il est plus rare aujourd'hui de trouver des enseignants investis sur le territoire de leur école, surtout en zone urbaine. Souvent ils résident loin ou ne partagent pas forcément les espaces de vie de leurs élèves... la distance se creuse entre ce qu'ils vivent et ce que vivent leurs élèves. Les nouveaux enseignants sont maintenant très diplômés et de moins en moins issus des couches sociales populaires, ce qui rend certains d'entre-eux moins perméables aux difficultés sociales que rencontrent leurs élèves.

Leur engagement social peut se faire dans les syndicats, mais il n'est pas toujours en harmonie avec les pratiques des militants pédagogiques. Comme regrettait Freinet dans les années 20, on voit des syndicalistes révolutionnaires, mais beaucoup moins d'instituteurs révolutionnaires.

Avec tous ces constats, je suis un peu inquiète sur l'avenir de l'engagement politique du mouvement Freinet.

Bien sûr cet été, le congrès de l'ICEM a pour thème « La pédagogie Freinet : un chemin vers l'émancipation » ; les échanges et les débats montreront l'engagement pédagogique et politique de nombreux praticiens Freinet.

Mais tout au long de l'année que porte le mouvement Freinet ? La cohérence entre ses principes pédagogiques et son engagement social est-elle visible, qu'en montre-t-il, qu'en dit-il ?

Les écoles privées en plein développement se revendiquent de l'Éducation nouvelle, et bien sûr de la pédagogie Freinet. Mais elles n'en prennent que les techniques et jettent la dimension sociale et populaire. Freinet craignait cette situation, en citant entre autres Montessori... et il ne s'est pas trompé.

Si le mouvement Freinet assume pleinement son engagement politique, il sera plus difficilement récupérable dans tous ces projets de structures privées.

La situation politique que risque de vivre la France ces prochains mois aiguëra-t-elle l'engagement politique du mouvement Freinet ?

Mais je préférerais qu'il se fasse sans catastrophe électorale !

Bien sûr, comme de nombreux militants, je continuerai à articuler engagement pédagogique et politique partout où je peux, que ce soit en écrivant ou en intervenant, mais j'aimerais que ce soit le mouvement Freinet qui s'en empare !

## **Terminus : « Présidentielle de 2017 »**

Catherine Chabrun, le 21 avril 2017

Blogs :

<https://blogs.mediapart.fr/catherine-chabrun/blog>

<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/blog/13>